

COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1880

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif en Mai 1881



GENÈVE
IMPRIMERIE J. CAREY, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3
1881

COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1880

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif en Mai 1881



GENÈVE
IMPRIMERIE J. CAREY, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3

1881



COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1880

Messieurs,

En conformité des prescriptions de la loi du 5 Février 1849 sur les attributions des Conseils Municipaux et sur l'administration des Communes, le Conseil Administratif a l'honneur de vous présenter le compte-rendu de sa gestion pendant l'année 1880.

État civil

Mariages

Genevois et Genevoises,	69,	soit	6	de plus qu'en 1879
Genevois et Suisses,	58,	»	2	»
Suisses et Genevoises,	55,	»	8	»
Suisses et Suisses,	82,	»	1	de moins

Genevois et Etrangères,	55,	»	9 de plus	»
Etrangers et Genevoises,	31,	»	9 de moins	»
Suisses et Etrangères,	27,	»	7	»
Etrangers et Suisses,	60,	»	6 de plus	»
Etrangers et Etrangères,	139,	»	36 de moins	»

Total 534, soit 22 de moins qu'en 1879

Mariages non contractés, 26,

Total des Actes sur les

Registres, 560,

Divorces, 45, soit 22 de plus qu'en 1879

Transcriptions de ma-

riages, 209, » 5 de moins »

Publications d'annon-

ces de mariages, 775, » 15 » »

Naissances

Enfants légitimes :

Masculins, 536,

Féminins, 505,

Total 1059

Enfants naturels :

Masculins, 50,

Féminins, 50,

Naissances multiples (non comprises dans le tableau ci-dessus).

Masculins, 7,

Féminins, 15,

1159, soit 125 de moins qu'en 1879

Enfants mort-nés, compris dans le tableau précédent : 60.

Récapitulation suivant la nationalité

Genevois,	308, soit 88 de moins qu'en 1879
Suisses,	256, » 59 » »
Etrangers,	595, » 4 de plus »

Total 1159, soit 123 de moins qu'en 1879

Transcriptions d'actes de naissance 281, soit 10 de moins qu'en 1879.

Décès

Masculins,	444,
Féminins,	429,

Mort-nés :

Masculins,	37,
Féminins,	25,

Total 933, soit 57 de plus qu'en 1879.

Récapitulation suivant la nationalité

Genevois	330, soit 2 de moins qu'en 1879
Suisses,	199, » 52 de plus »
Etrangers,	404, » 27 » »

Total 933,

Transcriptions d'actes

de décès 371, soit même nombre qu'en 1879

*Note sur les expéditions délivrées par l'Etat civil de la
Ville de Genève pendant l'année 1880.*

Il a été délivré pendant l'année 1880, 1767 expéditions
savoir :

950 naissances, soit 49 de plus qu'en 1879.

294 décès, » 5 » »

525 mariages, » 18 » »

Ces expéditions d'actes de mariage se divisent comme suit:

145 actes antérieurs à 1876, délivrés à raison de Fr. 2 50

578 » postérieurs au 31 déc. 1876 » 1 50

En tout 70 expéditions de plus qu'en 1879.

Le produit de ces 1,767 expéditions s'est élevé à la somme de Fr. 2,795 50

dont il faut déduire le coût de 1767 tim-

bres à 50 cent. 530 10

Produit net, Fr. 2,265 40

soit Fr. 102 de plus qu'en 1879.

A ces 1,767 expéditions payées, il y a lieu d'ajouter:

70 actes de naissance délivrés gratuitement,

6 » décès »

13 » mariage »

253 certificats de publications de mariage.

Total 542 expéditions gratuites, soit 48 de plus qu'en 1879.

Le nombre total des expéditions délivrées en 1880, par le bureau de l'Etat civil s'est donc élevé au chiffre de 2109, soit 118 de plus qu'en 1879.

Octroi.

Les nominations et mutations suivantes ont eu lieu dans le personnel de l'Octroi :

MM. Forestier, Louis,	a été nommé receveur de 3 ^{me} classe.
Perrin, Emile,	» brigadier.
Eley, Marc,	» appointé.
Pentex, Louis,	» »
Décarroz, Jean-Marc,	» »
Villibourg, Alphonse,	» »

Le produit brut de l'Octroi est, en :

1880, de	Fr. 671,835 23
soit	» 6,495 07

de plus qu'en 1879.

Les recettes se décomposent ainsi :

Boissons et Liquides.

1,596,054 litres vins du canton.	
259,400 » » des autres cantons suisses.	
145,011 » » des propriétaires genevois dans la zône de Savoie.	
15,558 » » des propriétaires genevois dans la zône de Gex.	
<hr/>	
1,993,803 » produisant . . .	Fr. 46,469 59
7,109,567 » vins étrangers . . .	» 231,846 72
	<hr/>
A reporter :	Fr. 278,316 31

	<i>Report :</i>	Fr.	278,316 31
1,525,680 litres	différence sur les dits		
	sortis de l'Entre-		
	pôt fictif . . . »		14,189 41
110,122	» vins de liqueurs. . »		8,957 83
5,200	» différences sur les dits		
	sortis de l'Entre-		
	pôt fictif . . . »		185 64
64,768 1/2	bouteilles de vin. . »		7,772 22
120,452 litres	de vinaigre. . . »		2,810 75
4,060	» lie de vin à fr. 2,33 »		94 61
208	» » à fr. 1. . »		2 08
207,418	» de bière. . , . »		76,749 87
55,409	bouteilles de bière. . »		2,770 45
18,179 litres	cidre »		563 58
3,568,655 degrés	d'alcool (esprit,		
	eau-de-vie, etc.) . . »		71,372 66
173,414 litres	de liqueurs . . »		25,729 67
15,082	bouteilles de liqueurs. »		5,016 40
	Total du chapitre :	Fr.	492,531 46

Comestibles.

4,374	bœufs pesant kil.	2,891,960	Fr.	46,271 36
1,363	vaches » »	668,153	»	8,017 86
19,223	veaux. »			36,523 70
18,931	moutons. »			11,358 60
81	chèvres. »			40 50
4,380 3/4	porcs »			14,237 67
	A reporter :		Fr.	116,449 69

	<i>Report :</i>	Fr.	116,449 69
2,312 k. 5 h. viande de porc fraîche.	»		185 —
481,550 »	»	dépecée	» 19,262 —
131,779 »	»	salée	» 13,177 90
Total du chapitre:		Fr.	149,074 59

Fourrages.

2,945,735 kilos. foin.	Fr.	5,891 47	
4,917 bottes de paille.	»	196 68	
895,400 kilos paille	»	1,790 80	
1,321,445 » avoine	»	5,819 03	
Total du chapitre:		Fr.	13,697 98

Combustibles.

31,946 stères 8 décistères bois à brûler	Fr.	15,973 40	
255 chars de bois à 1 cheval	»	114 75	
6 - - - - - à 2 chevaux.	»	5 40	
Total du chapitre:		Fr.	16,093 55

Expéditions.

29 carnets d'entrepôts.	Fr.	72 50	
119 duplicatas de transits.	»	11 90	
1,357 scellages	»	339 25	
21,400 déclarations d'entrepôt.	»	214 —	
Total du chapitre:		Fr.	637 65

Récapitulation.

Boissons et liquides.	Fr.	492,331	46
Comestibles.	»	149,074	59
Fourrages	»	13,697	98
Combustibles	»	16,093	33
Expéditions.	»	637	65
<hr/>			
Total.	Fr.	671,835	23

Les différences en plus sur 1879 sont les suivantes :

Sur boissons et liquides.	Fr.	8,648	93
Expéditions.	»	14	50
<hr/>			
Total.	Fr.	8,663	43

Il faut en déduire les différences en moins :

Sur comestibles.	Fr.	1,107	29			
Fourrages	»	628	22			
Combustibles	»	434	85			
<hr/>						
	Fr.	2,170	36	»	2,170	36
<hr/>						
En plus en 1880: Fr. 6,493 07						

Les recettes se répartissent ainsi entre les différents bureaux :

Contrôle.	Fr.	146,450	02
Abattoir.	»	121,614	17
Gare.	»	121,083	91
Rive.	»	54,503	06
<hr/>			
<i>A reporter</i> : Fr. 443,651 16			

	<i>Report</i> :	Fr.	445,651	16
Lac.	»	50,507	51
Neuve	»	45,095	44
Cornavin	»	40,564	50
Entrepôt	»	51,958	65
Savoises.	»	51,147	10
Délices.	»	15,091	98
Pâquis.	»	12,612	44
Montbrillant	»	5,228	67
			<hr/>	
		Fr.	671,855	25

Les contraventions relevées en 1880 sont au nombre de 425, soit 8 de plus qu'en 1879.

Treize ont été déférées au Tribunal et les autres transi-gées.

Le produit des amendes et confiscations s'est élevé à 5,617 fr. 80 c., soit 1,626 fr. 45 c. de moins qu'en 1879.

Suivant la Loi du 9 Décembre 1842, les $\frac{2}{3}$ du produit, soit. Fr. 3,745 24 ont été payés aux employés saisissants.

Le $\frac{1}{3}$, soit » 1,872 56 a été versé à l'Hospice Général.

Somme égale : Fr. 5,617 80

Poids publics.

Les poids publics attenants aux bureaux de l'Octroi ont produit :

Cornavin.	Fr. 2,679 60
Rive.	» 2,410 15
Neuve	» 2,501 05
	<hr/>
	Fr. 7,590 80

Soit fr. 614 50 de moins qu'en 1879.

Abattoir et Marché au bétail.

Les *droits d'octroi* sur le bétail sont perçus au bureau de l'Abattoir.

Le *droit d'abattage* a été perçu sur :

5,048 bœufs, produisant	Fr. 25,240 —
1,575 vaches, »	7,875 —
4,715 porcs, »	11,782 50
21,011 veaux, »	25,213 20
20,825 moutons, »	12,495 —
86 chèvres, »	51 60
	<hr/>
55,258 têtes, produisant	Fr. 82,657 50

Le *droit d'entrée au marché* a été perçu sur :

3,288 bœufs, produisant	Fr. 1,644 —
918 vaches. »	459 —
547 porcs, »	109 40
18,622 veaux, »	1,862 20
20,270 moutons, »	1,013 50
55 chèvres, »	1 65
	<hr/>
	Fr. 5,089 75

Le *service du pesage* a porté sur :

646 pesées, produisant	Fr. 323 —
6,746 » »	1,349 20
45,072 » »	4,507 20
46 » »	2 30

Fr. 6,181 70

Le droit de dépôt (ou droit de cheville) a été perçu sur :

191 quartiers, produisant	Fr. 258 75
25 veaux, »	30 —
12 moutons, »	7 20
68 morceaux moins d'un quartier,	54 —

Fr. 309 95

Récapitulation.

Droit d'abattage et d'échaudage.	Fr. 82,657 30
Droit d'entrée au marché.	» 5,089 75
Produit du pesage.	» 6,181 70
» du dépôt.	» 309 95
Location des magasins.	» 2,701 —
Redevances des tripiers	» 3,600 —
Loyers divers.	» 1,255 —
Vente de fourrage.	» 698 50
Contraventions (la moitié)	» 76 75
Produit de la voirie.	» 2,609 15
Recettes diverses.	» 609 10

Fr. 105,768 20

Ecoles enfantines

Ainsi que nous le faisons prévoir dans notre précédent rapport, l'école de la rue Argand a été convenablement restaurée, et a été rouverte au mois de mai. Elle reçoit dans ses larges salles et son joli préau les enfants les plus jeunes, et forme ainsi une très-utile annexe de la grande école des Terreaux.

Le petit bâtiment de Saint-Antoine rend en partie le même service à l'école de la rue d'Italie, en recueillant les petits enfants du voisinage.

Le préau de cette dernière école a été agrandi et mieux aménagé.

L'école du Parc de Montbrillant a reçu l'extension annoncée et occupe maintenant quatre salles et deux vestibules, en outre de son vaste préau dont les arbres magnifiques lui donnent un caractère et des avantages vraiment exceptionnels.

Nous espérons que le nouveau bâtiment de la Madeleine sera prochainement achevé dans de bonnes conditions.

Voici quel a été le mouvement de la population de chacune de nos écoles.

Ecoles de la rue d'Italie et de St-Antoine

Inscrits au 31 décembre 1879	267
Inscriptions nouvelles.	145
	<hr/>
Total	412
Sorties à déduire.	186
	<hr/>

Restaient au 31 décembre 1880, en 4 divisions 226
 dont 121 garçons et 105 filles ; — 77 Genevois, 57 autres Suisses, 68 Français, 10 Allemands, 12 Italiens, 1 Autrichien, 1 Hongrois.

Ecole de la Pêlisserie

Inscrits au 31 décembre 1879 150
 Inscriptions nouvelles 84
 Total 214
 Sorties à déduire 88

Restaient au 31 décembre 1880, en 3 divisions 126
 dont 71 garçons et 55 filles ; — 41 Genevois, 42 autres Suisses, 52 Français, 6 Allemands, 5 Italiens.

Ecoles des Terreaux du Temple et de la rue Argand

Inscrits au 31 décembre 1879 319
 Inscriptions nouvelles 184
 Total 503
 Sorties à déduire 214

Restaient au 31 décembre 1880, en 5 divisions 289
 dont 142 garçons et 147 filles ; — 124 Genevois, 61 autres Suisses, 85 Français, 10 Allemands, 10 Italiens, 1 Anglais.

Ecole du Parc de Montbrillant

Inscrits au 31 décembre 1879 . . .	179	
Inscriptions nouvelles.	122	
	<hr/>	
Total .	301	
Sorties à déduire.	132	
	<hr/>	
Restaient au 31 décembre 1880, en 4 divisions		169
dont 76 garçons et 93 filles; — 57 Genevois, 35 autres Suisses, 66 Français, 7 Allemands, 3 Italiens, 1 Anglais.		

Ecole de la rue du Môle

Inscrits au 31 décembre 1879 . . .	224	
Inscriptions nouvelles.	185	
	<hr/>	
Total .	409	
Sorties à déduire.	173	
	<hr/>	
Restaient au 31 décembre 1880, en 5 divisions		236
dont 118 garçons et 118 filles; — 75 Genevois, 75 autres Suisses, 60 Français, 20 Allemands, 6 Italiens, 1 Autrichien, 1 Américain.		
		<hr/>
Total général au 31 décembre 1880.	1046	
dont 528 garçons et 518 filles.		

Récapitulation suivant la nationalité.

	Genevois.	Autres Suisses.	Français.	Allemands	Italiens.	Divers.	Totaux.
Au 1 ^{er} janvier 1880.....	367	284	356	67	42	3	1119
Entrés.....	254	183	214	33	30	6	720
Total des inscriptions...	621	467	570	100	72	9	1839
Sortis	247	199	261	47	36	3	793
Au 31 décembre 1880...	374	268	309	53	36	6	1046

Lorsque nous avons dû reconnaître que le nombre total des enfants avait diminué cette année de plus de 6 pour 100, nous avons trouvé intéressant de récapituler notre recensement d'après les nationalités; c'est ce que nous avons fait dans le tableau qui précède. Au moyen de ce travail, qui ne se faisait pas jusqu'ici, nous avons eu la satisfaction de constater que la diminution n'atteignait pas l'élément genevois. Le déficit porte principalement sur les français, et s'explique par une notable réduction de la population flottante dans certains quartiers, réduction dont nous n'avons pas à signaler ici les causes. La diminution des enfants allemands et des suisses d'autres cantons tient peut-être en partie au développement que prennent les écoles de langue allemande.

Mais il est une autre cause plus générale, qui a empêché l'inscription de beaucoup d'enfants, et a occasionné de fréquentes absences : ce sont les épidémies qui ont sévi si rudement durant presque toute l'année : rougeole, varicelle, croup, scarlatine, coqueluche, exerçaient à la fois ou successive-

ment leurs ravages; la coqueluche surtout n'a épargné aucune partie de la ville, et a tenu bien des enfants éloignés des écoles pendant de longs mois de maladie et de convalescence.

A cette occasion, nous devons remercier de nouveau M. le Dr Olivet de l'intérêt dévoué qu'il porte à nos écoles enfantines : par ses inspections consciencieuses, par sa promptitude à examiner tous les cas suspects, par ses instructions claires et détaillées, il maintient nos établissements dans de bonnes conditions hygiéniques; et comme ses directions sont toujours suivies fidèlement, nous avons l'assurance que, si nos écoles publiques ne peuvent mettre leurs élèves à l'abri des maladies de l'enfance, elles sont fort loin d'en augmenter pour eux les chances ou la gravité.

La question sanitaire nous amène à parler de la propreté des enfants : c'est là un élément essentiel de l'hygiène, qui réclame une vigilance et une fermeté constantes; sous ce rapport les soins de M^{mes} les maîtresses sont mieux compris et mieux appréciés, et n'ont rencontré cette année que deux ou trois cas de résistance déraisonnable.

En général, les parents se rendent mieux compte du but et de l'utilité des écoles enfantines; leurs préjugés se dissipent peu à peu; leurs rapports avec les maîtresses deviennent toujours plus faciles et plus agréables.

Cette bonne volonté influe naturellement sur la discipline, qui est en somme très-satisfaisante.

Le développement intellectuel et moral des enfants donnerait aussi des résultats réjouissants, s'il n'était trop souvent entravé par les absences plus ou moins motivées.

M^{lles} Marie Grange et Jeanne Losse, après avoir fait un long stage comme élèves, ont été nommées sous-maîtresses. M^{mes} Céline Coulin et Emilie Bertolino, sous-maîtresses, ont été promues au rang de maîtresses.

Ces différentes nominations, justifiées par l'aptitude éprouvée de ces institutrices, ont toutes été ratifiées par le Conseil d'Etat.

Ecoles primaires.

Au 31 décembre 1880, le nombre des écoles et des classes, et celui des élèves se répartissaient comme suit, dans la ville de Genève :

a) Garçons.

Ecoles	Nombre des classes	Nombre des élèves
Rue Général-Dufour,	6	236
Pâquis,	6	500
Terreaux-du-Temple,	2	45
Rive et Soleil-Levant,	7	561
Boulevard Saint-Gervais,	13	582
	54	1524

b) Filles.

Ecoles	Nombre des classes	Nombre des élèves
Rue Général-Dufour,	7	512
Pâquis,	6	274
Corps-Sainte,	3	90
	16	676

A reporter : 16 676

	<i>Report</i> :	16	676
Rive,		9	400
Boulevard Saint Gervais,		12	564
		— —	— —
	Totaux :	37	1640
	Garçons (report) :	54	1524
		— —	— —
	Totaux :	71	5164

Le recensement de janvier 1881 indique un nombre moins élevé que l'année dernière d'enfants de 6 à 13 ans ne recevant pas d'instruction.

D'autre part, MM. les Inspecteurs ont constaté une fréquentation plus régulière des leçons.

Classement des élèves selon leur nationalité.

a) *Garçons.*

Ecoles.	Genevois	Suisses d'aut. cantons	Etran-gers	Totaux	
Rue Général-Dufour,	98	60	78	256	
Pâquis,	119	75	108	300	
Terreaux-du-Temple,	21	7	17	45	
Rive et Soleil-Levant,	165	68	128	361	
Boulevard Saint-Gervais,	285	155	164	582	
	Totaux :	688	541	495	1524

b) *Filles.*

Ecoles	Gene-voises	Suisses d'aut. cantons	Etran-gères	Tot ux	
Rue Général-Dufour,	157	74	81	512	
Pâquis,	75	91	110	274	
	<i>A reporter</i> :	250	165	191	586

Ecoles	Genevoises	Suisses d'aut. cantons	Etrangers	Totaux
<i>Report :</i>	250	165	191	586
Corps-Saints,	57	20	55	90
Rive,	142	110	148	400
Boulevard Saint-Gervais,	285	107	174	564
	Totaux : 692	402	546	1640
Garçons (report) :	688	541	495	1524
	Totaux : 1580	745	1041	3164

Nombre des enfants fréquentant les écoles de la Ville de Genève, quoique habitant d'autres communes.

Ecoles	Garçons	Filles	Totaux
Rue Général-Dufour,	45	84	129
Pâquis,	15	15	50
Terreaux-du-Temple et Corps-Saints,	0	0	0
Rive et Soleil-Levant,	18	29	47
Boulevard Saint-Gervais,	15	55	68
	Totaux : 91	183	274

Ecoles du soir.

a) *Jeunes gens.*

Ecoles	Genevois	Suisses d'aut. cantons	Etrangers	Totaux
Rive,	25	8	47	80
Pâquis,	18	10	25	51
Saint-Gervais,	52	20	56	88
	Totaux : 75	58	106	219

(Moyenne d'âge : 14 ans 11 mois)

b) *Jeunes filles.*

Ecoles	Genevoises	Suisses d'aut. cantons.	Etrangers	Totaux
Rive,	10	8	6	24
Pâquis,	6	7	10	25
Saint-Gervais,	7	5	10	22
	25	20	26	69

(Moyenne d'âge : 15 ans).

Adultes (Messieurs)

	Genevois	Suisses d'aut. cantons	Etrangers	Totaux
Saint-Gervais,	4	7	20	31

(Moyenne d'âge : 25 ans).

Comme l'année dernière, les leçons du soir ont été commencées dans la première quinzaine de novembre, mais elles ne se termineront probablement qu'à la fin d'avril. Elles auront alors duré un mois de plus que les années précédentes, en raison de la présence d'un certain nombre d'élèves, désireux de retirer de ces leçons tout le profit possible.

Mutations dans le personnel enseignant.

Régents :

- 1880 Février 10 M. Laurier, Timothée, permute de Carouge à Genève.
 » Mai . 4 M. Durafour, Jean, permute de Bernex à Genève.

- 1880 Juin. . 11 M. Fleuret, Camille, permute de Genève à Bernex.
» Juillet. 15 M. Deleiderrier, Adrien, permute de Versoix à Genève.

Ecole industrielle et commerciale.

Cette école a compté, à l'ouverture des cours de l'année scolaire 1879-1880, 146 élèves réguliers; les externes ont pris 206 inscriptions.

Dans la division inférieure, les cours qui ont attiré le plus grand nombre d'élèves externes ont été ceux d'arithmétique, de français, d'allemand et de dessin linéaire; dans la division supérieure, ceux de tenue de livres, de mathématiques, de chimie, d'anglais, d'allemand et de dessin.

Enseignement.

Il y a eu deux séries d'examens : une première série d'examens écrits en janvier, une seconde d'examens oraux fin avril, époque de la clôture des cours. Dans la division inférieure, les deux examens sont écrits. Ces épreuves ont montré que les élèves de la première année supérieure avaient peu travaillé, surtout ceux de la section industrielle. Pour les élèves de cette année, l'application dans les leçons et les travaux à domicile, quelque peu considérables qu'ils soient, ont laissé à désirer. Ce résultat est d'autant plus regrettable que la plupart des élèves de cette année ont eu des examens à refaire, ce qui a souvent pour conséquence de les empêcher de continuer à fréquenter l'Ecole.

La 3^{me} année supérieure et, à quelque distance d'elle, la 2^{me} année supérieure ont, au contraire, sérieusement travaillé; elles ont donné l'exemple d'une grande régularité et d'une véritable application.

Les jurys ont généralement été satisfaits des examens des deux années de la division inférieure. Cependant le dessin n'a pas donné les bons résultats auxquels on pouvait s'attendre; il en a été de même pour cette branche dans la section industrielle et dans la section commerciale de la 4^{re} année supérieure. Ce fait tient uniquement à un relâchement qui s'est produit pendant la seconde moitié de l'année scolaire, car les premiers examens avaient donné de bons résultats. Pour en éviter le retour, il est nécessaire d'exclure de l'Ecole les élèves qui, par leur indifférence au travail, deviennent un mauvais exemple pour leurs camarades.

Ajoutons que le maître de dessin doit se livrer à une véritable lutte pour obtenir que tous les élèves soient munis du petit matériel qui leur est indispensable.

Les examens de physique ont donné également des résultats inférieurs à ce qu'ils auraient dû être. On sera peut-être obligé, quel que soit le désir d'éviter des dépenses aux parents, d'astreindre les élèves à avoir un manuel de physique.

Un certain nombre de cours ont donné de bons résultats; nous signalons ceux de géographie commerciale, de tenue de livres, d'allemand 2^{me} et 3^{me} supérieure, de droit commercial, d'arithmétique commerciale (2^{me} supérieure), d'anglais (3^{me} supérieure), de botanique, d'économie poli-

tique, de dessin industriel (2^{me} supérieure), d'algèbre (1^{re} supérieure, section commerciale), d'allemand et de français (2^{me} inférieure), d'arithmétique commerciale (1^{re} supérieure), de zoologie, de chimie, de modelage, de géométrie et d'algèbre (2^{me} supérieure).

Discipline.

Nous avons encore à décerner les mêmes éloges pour la discipline des élèves dans les classes, et à formuler les mêmes reproches pour les absences et les arrivées tardives. Les absences sont plus nombreuses dans la division supérieure que dans l'inférieure. Nous ne nous lasserons pas de répéter que la Direction n'obtient pas des parents et surtout des patrons tout le concours désirable. Ces derniers même sont souvent d'une exigence contraire à l'intérêt réel de leurs apprentis ainsi qu'à leur intérêt propre. En empêchant les jeunes gens qui leur sont confiés d'assister assidûment à leurs leçons, en les forçant à quitter beaucoup trop tôt l'Ecole, ils les empêchent d'acquérir tout le développement intellectuel dont ils peuvent être capables. D'autre part, et par ce manque de culture suffisante, ils se privent eux-mêmes de jeunes apprentis qui, plus instruits, leur rendraient de réels services.

Personnel enseignant.

Aucun changement n'a eu lieu pendant cette année.

Ecole complémentaire

L'année scolaire 1879-1880 est pour l'école complémentaire la 6^{me} année de son existence. Elle a donc subi l'épreuve du temps, et, en dépit des craintes qu'on pouvait concevoir dès l'abord, elle a définitivement conquis sa place dans notre cité. C'est qu'elle comblait une lacune importante. En effet, nombre de jeunes filles que les devoirs domestiques et les exigences de l'apprentissage obligent à quitter prématurément les cours de l'école, trouvent là les moyens de compléter dans une certaine mesure leur instruction.

L'école a compté cette année 104 élèves, soit 9 de plus que l'an dernier ; tout en constatant cette augmentation, il faut reconnaître que l'école n'est pas encore arrivée au développement qu'elle doit nécessairement prendre.

Les élèves se sont trouvées classées comme suit, dans les 5 années ou degrés d'études que comprend l'enseignement de l'Ecole :

	Genevoises.	Autres Cantons.	Etran-gères.	Totaux.	Moyenne d'âge.
1 ^{re} Année,	15	11	24	50	15 ans.
2 ^{me} »	25	4	5	32	16 » 6 mois.
3 ^{me} »	15	2	5	22	18 » 6 »
	55	17	34	104	

Ce total fournit en outre les données suivantes : 62 élèves encore sans profession ; 9 institutrices ; 3 apprenties d'horlogerie ; 19 tailleuses ou lingères ; 5 modistes ; 2 passementières ; 1 repasseuse ; 4 négociantes ; 1 peintre.

Cette année aurait compté parmi les plus prospères si nous n'avions eu un nouveau deuil à ajouter à celui que l'an dernier nous déplorions à cette même place dans la personne de M. Jean Pelletier. Comme ce digne collègue dont il avait lui-même vivement ressenti la perte, M. LeGrand-Roy a consacré les dernières forces qui lui restaient à ses cours de l'Ecole. Déjà, dans le courant de décembre, il avait dû quitter l'enseignement de l'Ecole secondaire, qu'il se traînait encore le soir à l'Ecole complémentaire. Trois semaines plus tard, le 6 janvier, il succombait à la suite d'une courte maladie, dont rien ne pouvait faire prévoir la fatale issue.

Mademoiselle Sanguinède, maîtresse d'étude à l'Ecole secondaire, par laquelle M. LeGrandRoy avait demandé à être remplacé pendant la durée de sa maladie, a continué avec succès son engagement jusqu'à la fin de l'année.

M. Wakker, régent au Collège, a été nommé par le Conseil d'Etat à la place de maître d'histoire devenue vacante par la mort de M. Pelletier. D'autre part, les fonctions de maître de droit civil et commercial, ont été confiées provisoirement à M. l'avocat Alfred Martin, à la suite de la démission de M. Maurice Humbert. Enfin, M. Th. George, maître de dessin, qui avait été tenu éloigné de l'Ecole par la maladie, pendant près de deux ans, a pu reprendre ses fonctions.

M^{mes} Arnaud, Picker et Reymond ont été appelées au poste de maîtresses surveillantes pour la durée de l'année scolaire 1879-1880.

Les élèves, même celles qui n'avaient guère d'entrain à

l'étude, ont été gagnées par le zèle et les preuves d'affectueux intérêt que leur apportaient à chaque leçon leurs divers maîtres, et en ont subi peu à peu l'influence communicative. C'est ce que témoignent les rapports de mesdames les maîtresses sur le travail et la conduite de leurs élèves, rapports qui se sont également inspirés des renseignements fournis par MM. les maîtres et MM. les jurés d'examen.

L'école s'est ouverte au mois d'octobre dernier avec un chiffre de 114 élèves, dont 100 régulières et 14 externes.

La surveillance des classes a été confiée pour l'année 1880-1881 à Mesdemoiselles Collet, Fioretti, Hornung.

M. Thévenaz a été appelé par le Conseil d'Etat à succéder à M. LeGrandRoy dans les fonctions de maître d'arithmétique, et M. Barbault a été nommé maître de droit civil et commercial en remplacement de M. Maurice Humbert, démissionnaire.

Fondation Bouchet.

L'enseignement créé par M. Bouchet a pris, cette année, un développement notable, tout en conservant les proportions modestes et la forme populaire voulues par son fondateur.

Dans les trois premiers mois de l'année, 41 séances ont réuni dans l'amphithéâtre de l'Ecole d'horlogerie un auditoire nombreux et assidu. M. *Louis Lossier* a terminé son cours pratique de métallurgie, en étudiant plus particulièrement, dans cette seconde série, les métaux employés pour la bijouterie et pour l'horlogerie. M. *Albert Rilliet* a traité

des questions relatives aux différents modes d'éclairage ; M. *William Rosier*, dans une seconde série sur les Explorations modernes, a raconté les voyages aux régions polaires ; M. le D^r *Wartmann* a terminé son cours d'hygiène.

L'organisation de ces cours, une fois assurée dans l'édifice de la rue Necker, nous avons désiré les répandre dans un autre quartier ; nous avons trouvé heureusement un local très-convenable dans la salle de la rue du Terraillet, qui peut recevoir facilement une centaine d'auditeurs ; et pendant les mois d'octobre, novembre et décembre, l'enseignement a été établi parallèlement dans les deux localités. Dans le bâtiment de l'Ecole d'horlogerie, 28 séances ont été données par quatre professeurs : M. *Ernest Privat* a traité de la Physiologie ou vie des végétaux ; M. *Albin Bruno*, de l'Antiquité de la terre, prouvée par les mouvements chronologiques de la géologie, et du Volcanisme terrestre, depuis les âges antéhistoriques jusqu'à nos jours ; M. *William Rosier*, des Explorations en Océanie et de l'état actuel de cette partie du monde ; M. *Emile Delphin*, des Conditions matérielles de l'humanité primitive.

Dans la salle du Terraillet, M. *Bruno* répétait ses conférences sur la géologie ; et M. *Rosier* son premier cours sur les explorations modernes en Afrique. Le nombre de leurs auditeurs allait s'accroissant à mesure que le lieu de réunion était mieux connu, sans que l'amphithéâtre de la rue Necker en souffrît aucune diminution. L'expérience du dédoublement a donc pleinement réussi et doit être poursuivie.

Le cours de M. *Delphin* et ceux de M. *Rosier* ont été continués après le nouvel an.

Fondation Diday.

En attendant que des locaux puissent être aménagés pour l'installation de la collection nationale fondée par François Diday, les tableaux dont elle se compose restent déposés dans les galeries du Musée Rath.

Deux nouvelles œuvres ont été acquises cette année, savoir : *l'Education de Bacchus*, par M. Charles Giron, et les *Hérons*, de M. Francis Furet.

La collection se compose maintenant des tableaux suivants :

MM. Ch.-L.-F. Glardon, *Portrait de F. Diday*.

Edouard Ravel, *L'Ecole de Dessin*.

Jules-Samuel-Emile Robellaz, *Entre deux Feux*.

François-Charles Vuillermet, *Portrait de M. S. V.*

Christophe-François von Ziegler, *La Noce en bateau*.

Edouard Jeanmaire, *Le Sapin renversé*.

Charles-Samuel Dela Peine, *Orage sur la Méditerranée*.

Charles-Alexandre Giron, *L'Enfance de Bacchus*.

Francis Furet, *Les Hérons*.

Nous avons commencé le catalogue manuscrit de la collection. Ce catalogue, qui contient une reproduction photographique de chacune des œuvres, avec la signature de l'auteur et quelques détails sommaires, sera régulièrement continué au fur et à mesure de l'accroissement de notre galerie, et formera lui-même un document très-intéressant.

Musée Rath

Directeur : M. *Théod. de Saussure*.

Le Conseil Administratif, ayant reconnu la convenance d'instituer pour le Musée des Beaux-Arts une commission consultative, analogue à celles qui surveillent d'autres établissements municipaux, a choisi pour la composer :

MM. Théodore de Saussure, Directeur,
Etienne Duval,
Charles Glardon,
Barthélemy Menn,
Alfred van Muyden,
Alphonse Revilliod,
François Schérer.

Les membres de cette commission ont bien voulu accepter leur mandat, et se sont réunis déjà plusieurs fois sous la présidence de M. Rivoire, conseiller délégué, pour donner leur préavis sur différentes questions de leur compétence.

M. François Burillon a été nommé *Conservateur de la Collection des Estampes*. Grâce à ses connaissances spéciales, il pourra établir un nouveau catalogue détaillé avec références. Ce catalogue sous forme d'index permettra de constater facilement toutes les gravures d'un même auteur existant dans la collection.

M. Burillon avait commencé ce grand travail, mais il a dû l'interrompre pour inventorier et étiqueter les estampes nouvellement données au Musée ou acquises par lui.

M. Burillon nous est aussi très-précieux pour diriger les achats que nous avons à faire. Ses relations avec les amateurs de gravures nous procureront quelquefois des dons ou des legs. Enfin sa présence au Musée à certaines heures fixées engage plusieurs personnes à venir consulter notre collection.

Trente-sept autorisations de trois mois ont été accordées pour travailler dans les galeries, et ont été en général mises à profit.

Un photographe a été autorisé à photographier un tableau, et a, suivant la règle établie, livré quatre exemplaires de sa reproduction.

Trois tableaux endommagés par la grêle de 1875 ont été restaurés encore cette année par M. Ph. Kühn ; ce sont les numéros :

- 12, de van Bløemen,
- 51, de Danby,
- 168, d'un auteur inconnu.

Tous nos tableaux qui avaient souffert de cette mémorable grêle sont maintenant réparés.

Les collections se sont enrichies pendant l'année 1880 des objets dont voici l'énumération :

1° Il a été acheté un tableau de Léopold Robert : — « La sacristie de St-Jean de Latran, à Rome ». — Ce tableau provient d'une manière certaine de la famille du peintre.

2° M^{lle} S. E. Wedgwood, nièce par alliance de Sismondi, a donné à la ville un beau portrait de cet éminent publiciste, peint par Massot, et provenant de M^{me} de Sismondi.

3^o MM. James Odier et Alexis Lombard ont fait don au Musée d'un superbe tableau de Rodolphe Koller, de Zürich : — « Le troupeau sur la montagne ». —

4^o La famille de feu M. Jean-Louis Micheli, lequel avait légué au Musée une somme de quatre mille francs pour faire à M. Léon Berthoud la commande de deux tableaux, a livré au Musée un premier tableau de ce peintre : — « Vue de Sorrente. » — Ce tableau a coûté trois mille francs ; il reste donc mille francs en réserve pour l'acquisition d'un second tableau du même artiste. Sans prendre d'engagement à ce sujet, le Conseil Administratif n'a pas écarté en principe la faculté, pour M. Berthoud, d'offrir un tableau d'une valeur de quatre mille francs ; ce tableau pourrait être, après examen accepté par le Musée, et alors la « Vue de Sorrente » serait rendue à M. Berthoud, et en même temps le solde du legs Micheli lui serait payé.

5^o Le Musée a acquis, au moyen des revenus du legs Diday, un important tableau de M. Charles Giron : — « L'Education de Bacchus » — et un tableau de M. Furet : — « Hérons. »

6^o M. Etienne Duval-Marcet a fait don au Musée de deux moulages en plâtre d'après l'antique : — « l'Hermès de Praxitèle » — dont l'original, trouvé dans les ruines du temple de Diane, à Olympie, en 1877, est maintenant au Musée d'Athènes ; et le buste colossal connu sous la désignation de — « Junon Ludovisi. »

7^o La collection des estampes s'est considérablement augmentée, ainsi :

a) Il a été acheté de M. Lugardon deux lots de gravures comprenant environ 100 pièces.

b) M. le docteur Hippolyte Gosse a fait don en diverses fois de plusieurs lots d'estampes formant un ensemble de plus de 4,000 pièces.

c) M^{me} Edmond Favre-Sarasin a donné un certain nombre de gravures et de lithographies, soit environ 200 pièces :

d) Le Conseil Administratif a fait déposer au Musée quelques gravures (modèles) provenant du Département de l'Instruction publique, et des gravures provenant de la Chancellerie, lesquelles se trouvaient déposées à la Bibliothèque publique, soit en tout environ 280 pièces.

e) Enfin le Conseil Administratif a fait rentrer au Musée 16 volumes reliés de gravures qui se trouvaient dans les Ecoles municipales de dessin. Ces volumes méritaient d'être réintégrés dans notre collection, car ils renferment des pièces très-précieuses.

Quelques gravures isolées ont aussi été données au Musée par diverses personnes.

M^{me} Marie Favre, née Sarasin, veuve du colonel Edmond Favre, a manifesté le désir de donner à la ville un tableau en souvenir de son mari. Elle aurait désiré acquérir dans ce but un tableau de Gleyre, mais il ne s'en trouve point à vendre dans ce moment. Elle a donc simplement mis à la disposition du Conseil Administratif une somme de dix mille francs qui pourra être affectée une fois ou l'autre à l'achat d'un tableau. Mais il est bien entendu que, jusqu'à nouvel ordre du moins, M^{me} Favre se réserve l'approbation du choix à faire.

Tous ces dons généreux et ces heureuses acquisitions nous font ressentir toujours plus péniblement l'exiguïté des locaux accordés à nos collections artistiques. Les remaniements les plus ingénieux sont des palliatifs tout à fait insuffisants et présentent des inconvénients trop réels. Un placement rationnel des œuvres est absolument impossible. A mesure qu'il en arrive de nouvelles, il faut en retirer d'autres. Quelques tableaux ont été relégués dans le sous-sol, d'autres ont été disposés dans la salle des gravures, d'autres enfin, ont été arrangés en frise dans la salle des statues.

Mais le système suivi jusqu'ici dans l'arrangement des salles principales a dû être complètement bouleversé. La salle du centre avait été réservée aux tableaux modernes, tandis que les tableaux anciens étaient tous groupés dans la salle du midi. Maintenant que des tableaux modernes nous sont arrivés en assez grand nombre, il y a eu nécessité de les mettre au milieu des tableaux anciens, ce qui fait le plus mauvais effet.

Nous n'avons plus le courage d'insister sur les déplorables conséquences d'un tel état de choses, nous ne pouvons que répéter encore une fois notre éternel *delenda Carthago* : — Il faut à la Ville un nouveau Musée.

Musée d'histoire naturelle

Directeur : M. G. Lunel.

Conservateur des collections entomologiques : M. E. Frey.

La Commission du Musée se compose de :

MM. Gosse, délégué du Conseil Municipal, président.

Brot, docteur.

Coulin, Jules, trésorier.

Fatio, Victor.

Figuière, docteur.

Humbert, Aloïs, secrétaire.

De Loriol, Perceval.

Marignac, professeur.

De Saussure, Henri.

Vogt, professeur.

Nous ne pouvons que répéter ce qui a été déjà dit dans les rapports des années précédentes sur la marche du Musée d'histoire naturelle et sur l'augmentation progressive de ses collections. Nous dirons seulement que le public semble s'intéresser de plus en plus à cet établissement, à en juger soit par le nombre toujours croissant des visiteurs les jours d'ouverture, soit par celui des personnes de la ville et du dehors qui viennent y faire des études ou y puiser les renseignements dont elles peuvent avoir besoin, soit enfin par le zèle toujours empressé des donateurs à qui nous sommes heureux de témoigner ici toute notre reconnaissance.

Parmi les dons reçus dans le courant de l'année nous signalerons en particulier celui d'une magnifique panthère

de Sibérie (l'once de Buffon) *Felis Irbis*. Cet animal excessivement rare et qui est fort bien monté, est dû à la générosité d'une dame de Genève, laquelle a voulu garder l'anonyme. Le don d'un beau faisan adulte de Lady Amherst, fait par M. Garcin père. Celui de trois gazelles d'Algérie, dont 2 mâles et une femelle, fait par M. Sautter de Beau-regard. Enfin le don fait par M. Milne Edwards, d'un mauchot, *Eudyples Chrysocoma*, monté, de l'île St Paul, etc., etc.

Parmi les objets achetés, nous citerons plus spécialement : La peau et le squelette d'un aye aye. *Cheiromys madagascariensis*, mammifère très curieux et très rare et que bien peu de musées possèdent. Deux *lemur ater*, mâle et femelle, un *cryptoprocta ferox*, un *échinogale telfairi*, un *hapalemur griseus*; ces mammifères sont en peaux et proviennent de Madagascar. Deux kangaroos *ophrorster rufus*, mâle et femelle, de la N^{lle} Hollande, en peaux, un *Ictides ater*, mâle de Malacca, en peau, un *petaurus sciureus* et un *éhidna histrix*, de la N^{lle}-Galles du Sud, montés, un ours malais *ursus malaianus*, en chair, mort à Genève, dans la ménagerie Steiner, une belle paire d'oiseaux lyre *menura alberti*, mâle et femelle, de la N^{lle} Hollande, en peaux, un *sula piscator*, jeune en duvet et en peau, des îles Caryados; un milan noir, jeune, un merle litorne, variété, un étourneau, variété, un martin roselin, jeune, et un grosbec, jeune, ces oiseaux sont d'Europe et montés; une peruche des Indes, montée, sept peaux et neuf œufs d'oiseaux de l'île Maurice, deux *hydrosaurus giganteus* et quatre *gougulys*, montés; plus cinq bocaux de reptiles dans l'esprit de vin de la N^{lle}-Galles du Sud, neuf espèces et quatorze

individus de poissons de Vera-Paz, dans l'esprit de vin, soixante deux beaux poissons en peaux et dix dans l'esprit de vin, de l'île Maurice. Le Musée a acheté encore de celui de Zurich et à prix réduit, un lot de mammifères et d'oiseaux suisses, pour faire un échange qui sera sans doute très avantageux avec le musée d'Auckland, N^{lle}-Zélande. Mais l'acquisition la plus importante de l'année, a été celle de la collection Roth, composée de mammifères fossiles des Pampas de la province de Buenos-Ayres, Outre une grande quantité d'ossements appartenant à plusieurs espèces d'animaux, on remarque, dans cette collection, les squelettes plus ou moins complets et les têtes entières de *toxodon*, de *scelidothorium* et de *panochthus*, ainsi que des portions considérables de carapaces de *panochthus*, d'*oplophorus* et de *glyptodon*, etc., etc.

Pour parfaire la somme de 16,000 francs demandée pour cette collection, le Musée a payé pour sa part la somme de 5,960 francs ; le restant a été obtenu à l'aide d'une souscription, laquelle a été couverte en très peu de temps, grâce surtout à la générosité d'un de nos concitoyens qui a voulu garder l'anonyme et à lui seul, a souscrit pour une bonne part de la somme demandée.

Les moulages des principales pièces de ces fossiles, que l'on se propose de faire exécuter, auront une grande valeur scientifique et pourront être très avantageusement échangées avec d'autres musées, soit contre des objets en nature très rare et que l'on ne trouverait pas à acheter, soit contre d'autres beaux moulages.

Quant aux travaux qui ont été faits dans l'année, nous

avons la satisfaction de pouvoir annoncer que M. Lunel a terminé l'arrangement de la collection des poissons dans l'esprit de vin, qu'il avait commencé en 1877. Ce travail fort long et difficile avait dû parfois être interrompu plus ou moins longtemps, soit par l'arrivée de nouveaux poissons qu'il fallait déterminer, soit par les nécessités du service ou par les soins à donner aux autres collections du Musée.

La collection des poissons dans l'esprit de vin remplit les quatre grandes vitrines de gauche du second étage de la galerie de zoologie. Deux de ces vitrines étaient occupées précédemment par les reptiles empaillés et par ceux dans l'esprit de vin : les uns et les autres ont dû être transportés dans les vitrines du côté droit du même étage. Jusqu'à présent on avait l'habitude de coller les étiquettes des objets conservés dans l'esprit de vin contre le bocal même soit au haut, soit au bas de ce dernier. Ce système avait, dans bien des cas, l'inconvénient de cacher en partie et quelquefois même en entier, l'objet contenu dans le bocal. M. Lunel a eu l'heureuse idée pour la collection des poissons de placer les étiquettes verticalement en dessus et sur le bord des bocaux ; ce procédé qui pourra être également appliqué aux autres collections, offre le double avantage de ne rien cacher de l'objet conservé et de produire un très bon effet. Enfin la collection des poissons dans l'esprit de vin comprend à ce jour :

Familles,	75.
Genres,	342.

Espèces,	959.
Individus,	2,079 environ.
Le tout occupant	1,294 bocalx.

Lorsque les poissons empaillés auront été revus et pourvus de nouvelles étiquettes, la collection des animaux de cet ordre que possède notre Musée pourra être citée comme très remarquable.

Les fossiles de la collection Roth ont été nettoyés et débarrassés de la croûte dont la plupart étaient plus ou moins recouverts. Cette croûte, formée du terrain dans lequel ces fossiles avaient été trouvés, était d'une consistance assez dure pour nécessiter l'emploi du ciseau, opération qui n'a pu se faire qu'avec les plus grandes précautions.

Le Conseil Administratif ayant fait placer plusieurs corps de rayons dans le sous-sol du Musée, on a pu y loger, d'une part, l'assortiment des verreries destinées aux différentes collections, et d'autre part, un grand nombre de squelettes désarticulés, et d'autres pièces d'ostéologie, etc., qui, jusqu'à présent étaient entassés sur des tables ou sur le sol même. L'ordre apporté parmi tous ces objets qui, à l'occasion, servent aux cours universitaires, a permis d'en extraire un certain nombre de crânes d'animaux ou autres pièces qui, après avoir été nettoyés, ont pris place dans les collections. — A la collection d'entomologie, c'est surtout l'arrangement des orthoptères et des diptères dans des cadres définitifs qui a avancé le plus dans le courant de l'année. Il en est de même de l'énorme quantité

d'insectes renfermés dans les boîtes de dépôts qui ont été en grande partie mis en ordre ; ce qui fait espérer que ce travail si nécessaire, pourra bientôt arriver à son terme.

La collection des crustacés s'est augmentée de quelques belles séries provenant, pour la plupart, de l'île Maurice. Un grand nombre de ces invertébrés de petite taille, ont dû, faute de place dans les tiroirs, être fixés sur des planchettes et placés provisoirement dans les vitrines réservées aux grands individus.

M. H. de Saussure a terminé ses travaux sur les grillons et s'occupe actuellement d'un autre groupe d'orthoptères. M. Lunel fils a continué l'arrangement des papillons ; il remplace en même temps les anciennes étiquettes par de nouvelles.

Avec l'autorisation du Conseil Administratif, il a été remis à M. le professeur E. Privat pour son enseignement au collège, 143 genres de coquilles représentés par 189 espèces et 203 individus ; plus un grand cadre renfermant des types d'insectes des différents ordres : tous ces objets ont été pris parmi les doubles du Musée.

Augmentation des collections.

Mammifères montés, 14. Oiseaux montés, 8. Reptiles montés, 8. Reptiles dans l'esprit de vin, 13. Poissons dans l'esprit de vin, 48. Têtes osseuses de mammifères, 17.

Animaux vertébrés.

Dons. — M. Sautter de Beauregard, 3 gazelles d'Algérie, deux mâles et une femelle en chairs, mortes chez lui.

M. Garcin père. 1 faisan de Lady Amherst, *chrysolophus amherstia*, adulte.

M. Edouard Köhn. 1 marmotte de la Louisiane, *arctomys ludovicianus*, en chair. 1 écureuil volant, *sciuroptera volucella*, en chair. 2 *melanerpes torquatus*, de l'Utah et 1 *cyanurus cristatus*, mâle, de South Platte Canon, en peaux.

MM. Chapalay et Mottier. 1 carancho, *polyborus brasiliensis*, de l'Uruguay, en peau.

M. Hermann Fol. 1 *fierasfer acus*, espèce de poisson trouvé vivant en parasite dans une holothurie, *stichopus regalis*, à Villefranche.

M. Ernest Covelle. 1 axololtz, transformé chez lui.

M. H. de Saussure. 6 exemplaires de *pelonectes boscai*, de Coruna (Espagne), dans l'esprit de vin.

M. Alphonse Milne Edwards. 1 manchot, *eudyptes chrysocoma*, de l'île St-Paul, monté.

M. Henri Tournier. 1 *vespertilion oreillard*, tiré à Peney.

M. G. Lunel. Un certain nombre d'espèces de poissons, types de son ouvrage sur les poissons du bassin du Léman, plus quelques espèces des lacs de Zurich, de Lucerne, d'Annecy, du Bourget et de Nantua, etc.

Achats. — 1 aye-aye, *cheiromys madagascariensis*, mâle, en peau. 1 *cryptoprocta ferox*, 1 échinogale *telfairi*, 1 *hapalemur griseus* et 2 *lemur ruber*, mâle et femelle, de Madagascar, en peaux. 2 kanguroos, *ophroster rufus*, mâle et femelle, de la N^{lle}-Hollande, en peaux. 1 *ictides ater*, de Malacca, en peau. 1 *petaurus sciureus*, 1 *échidna hystrix*, 2 *hydrosaurus giganteus* et 4 *gongylus*, de la N^{lle}-

Galles du Sud, montés, plus 5 flacons contenant des reptiles et des batraciens, de la même provenance. 1 ours malais, *ursus malaianus*, en chair. 1 paire de lyre d'Albert, *menura Alberti*, mâle et femelle, de la N^{lle}-Hollande, en peaux. 1 *sula piscator*, jeune, en duvet et en peau, des îles Caryados. 1 milan noir, jeune, 1 merle litorne, variété, 1 étourneau, variété, 1 martin roselin, jeune, et un gros-bec vulgaire, jeune, montés. 1 perruche, *psittaculus pullaria*, mâle, montée. 9 espèces et quatorze individus de poissons de Vera-Paz, dans l'esprit de vin. 7 peaux et œufs d'oiseaux de l'île Maurice. 62 poissons en peaux et 10 dans l'esprit de vin, également de l'île Maurice.

Anatomie comparée.

Dons. — M. le D^r H. J. Gosse. 3 crânes humains, fouille devant l'Eglise de la Madeleine, XV^{me} et XVI^{me} siècle. 2 du XV^{me} et XVI^{me} siècle, fouille dans la chapelle des Macchabées. 37 crânes plus ou moins complets et un grand nombre de portions de crânes, provenant de l'Auditoire ou des Macchabées, XV^{me} ou XVI^{me} siècle. 20 du cimetière devant l'Eglise de la Madeleine, XV^{me} ou XVI^{me} siècle. 3, cimetière, à l'ouest de l'Eglise de St-Gervais. 3, cimetière de Plainpalais. 2, cimetière de Châtelaine. 8, environs d'Arles, XV^{me} ou XVI^{me} siècle. 2, Abri-sous-Roches, dans les communaux de Reignier, Haute-Savoie. 1, Tombeau Age du fer, de Corsier. 1, Tombeau Age du fer, Pierre aux Dames, près de Troinex. 1, carrière supérieure de Veyrier, âge du Renne ou pierre polie. 1, grotte de Bonzanigo, Monnetier-Mornex, Haute-Savoie. 1 crâne trouvé en 1878

dans le jardin de M. Cochet, à Corsier, de l'âge du fer. 2, trouvés en mai 1880, dans le cimetière, devant l'Eglise de la Madeleine, XV^{me} et XVI^{me} siècle. 1, trouvé le 30 septembre 1879, derrière la gendarmerie, à Crassier (Ain), ancien cimetière, X^{me} ou XII^{me} siècle.

M. Ernest Privat. Un certain nombre de fragments d'os du *cervus megaceros*, d'Angleterre.

M. Rudolf Hæusler. 2 dents d'*otodus obliquus*, de London Clay, Angleterre.

M. le Dr Von Schmidt. 1 dent fossile de squalé, des carrières de Vurenlos (Argovie).

M. le Dr H. J. Gosse. Dents d'ours des cavernes, *ursus spelæus*, et de chevaux trouvées par lui et M. le baron Balassat, dans une grotte à Saint-Cergues (Jura), plus une dent de ruminant, âge du Renne, provenant de la grotte du Peyre (Aveyron). 1 maxillaire droit et une portion d'humérus du même côté d'*ursus spelæus*, de la grotte di Velo, près de Vérone (Italie).

M. Alphonse Favre. 1 humérus droit de cheval fossile du val d'Arno.

M. H. de Saussure. 1 crâne avec cornes de *copra hispanica*.

M. le Dr H. J. Gosse. 1 paire de cornes d'antilope pygargue d'Afrique.

M. Boll. 3 cornes de jeunes bisons d'Amérique.

M. Forestier. 1 belle corne de buffle arnie, de l'Inde.

M. le professeur Vogt. 1 photographie de l'*archeopteryx* de Solenofen et celle du Mammouth, *Elephas primigenius*, du Musée de Bruxelles.

Achats. — 1 squelette d'aye-aye *cheiromys madagascariensis* 1 squelette de phaëton à brins rouges, *phaeton phoenicurus*. Enfin la collection d'anatomie comparée s'est enrichie de beaux moulages, d'une tête complète, d'une omoplate et de deux vertèbres de *felsinotherium zorestii*. Ces moulages ont été obtenus du Musée de l'Université de Bologne au moyen d'un échange qui sera réglé plus tard.

Animaux invertébrés.

Dons. — M. Alfred Bertrand. 120 papillons des contre-forts de l'Himalaya, environs de Darjeeling (Indes anglaises), plus une vingtaine de coléoptères et papillons du Brésil.

M. William Favre. 1 beau madrépore de Singapore.

M. Gustave Moynier. Une agglomération de nids de *chalcidodoma muraria*, formation de plusieurs années.

M. Ferdinand Forget. 2 beaux madrépores des mers de Chine.

M. Fauvel, à Caen. 1 coléoptère très-rare, l'*amblycheila cylindriformis*, des Montagnes-Rocheuses.

MM. H. de Saussure et Bourkart. Quelques diptères des environs de Genève.

M. Gabriel Oltramare. 5 flacons de beaux insectes divers, des terres tempérées de la province de Mozatenengo dans le Guatemala.

M. le professeur Vogt. Un certain nombre d'insectes récoltés soit à Combe Varin dans le Jura à 1,000 mètres, soit sur le Monte-Generoso dans le Tessin à 1,500 mètres.

M. le Dr Brot. 1 grand exemplaire d'*achatina variegata*, de l'Afrique occidentale.

M. Jules Coulin. 1 grand individu de Galéode, et mâle et femelle de *copris iridis*, d'Égypte.

M. le Dr Haller. 1 douzaine de types d'espèces nouvelles de crustacés parasites, de divers pays.

Achats. — 91 espèces de coquilles d'une part, et 172 espèces d'autre part, de diverses provenances. 11 espèces de crustacés et 1 nid de *polistes hebraus*, de l'île Maurice. 28 papillons de Madagascar. 20 espèces d'échinodermes de l'île Maurice.

285 nouvelles planchettes ont été collées et écrites dans le courant de l'année pour les animaux invertébrés.

Paléontologie.

Dons. — M. Rudolf Haensler. 2 *leda amygdaloides*, de London Clay, et 1 valve de *cytherea islandica*, du Post pliocène de Grenock (Écosse).

Achats. — 1 série d'échinodermes dévoniens, de Budenback. 1 magnifique groupe de *melonites multipora*, du carbonifère de St-Louis (États-Unis).

M. Perceval de Loriol a bien voulu continuer comme par le passé à s'occuper de la collection de paléontologie; il a commencé le classement et l'arrangement des beaux et nombreux fossiles de la collection achetée à M. Martin de Dijon. Enfin 988 nouvelles planchettes de fossiles sont entrées dans la collection durant le cours de l'année.

Géologie.

Dons. — M. Rudolf Haensler. 1 quinzaine d'espèces de fruits fossiles, de London Clay.

M. Edouard Sarasin. 10 échantillons de bois fossiles de la forêt pétrifiée, et 4 échantillons de roches de la Montagne rouge, des environs du Caire (Egypte).

Achats. — Une série de fossiles de divers terrains, des Alpes fribourgeoises. La collection a reçu encore un dernier envoi de roches provenant du tunnel du Gothard.

Bibliothèque.

Il n'a pas été fait cette année de nouveaux achats de livres. Les dépenses n'ont porté que sur la continuation de quelques abonnements à des journaux de zoologie et de paléontologie et à des suites d'ouvrages en cours de publication.

La bibliothèque a reçu en don :

Du Musée de Lyon. Archives du muséum d'histoire naturelle de Lyon. Tome II, 4^o, pl.

De M. H. de Saussure. *Scolida* du voyage de Fedschenko dans le Turkestan. 4^o pl.

De l'institution smithsonienne. Annual Report of the smithsonian institution. 8^o.

De M. Frey Gessner. Kirby, Catalogue of the collection of diurnal Lepidoptera of w. c. Hewitson. 4^o. Die Orthopteren des Kantons Aargau br. 8^o. G. Haller, quatre mémoires sur les crustacés et les arachnides, br 8^o.

De M. Prendhomme de Borre. Etude sur les Féronides de Belgique. Br. 8^o.

Collection numismatique.

Conservateur : M. Auguste Girod.

Conservateur-Adjoint : M. Eugène Demole.

Avec la somme allouée au budget, la Ville a acquis en 1880 :

2	monnaies danoises or.
5	» espagnoles or et argent.
18	» allemandes or et argent.
18	» italiennes or et argent.
2	» françaises or.
5	» bysantines or.
8	» romaines or.
7	» autrichiennes or et argent.
8	» suisses argent.
12	» russes argent.
1	» bolivienne argent.
1	» suédoise argent.
1	» polonaise argent.

84 monnaies en tout.

3 médailles en or.

4 » en argent.

7 médailles.

Par voie d'échange, le médailleur a acquis :

7 monnaies suisses argent et billon.

6 » italiennes argent.

1 » hollandaise argent.

1 » suédoise argent.

2 » françaises argent.

1 » danoise argent.

1 » allemande argent.

1 médaille bronze.

20 pièces échangées.

Pendant le cours de cette année, il a été donné à la
Ville :

Par M^{me} Edmond Favre, 2 médailles argent et 2 en
bronze.

» M. Gosse, 1 » bronze.

» la Compagnie du Gothard 1 » argent.

» M. L. Bovy, 2 » bronze.

» M. Montfort, 1 » argent.

7 médailles.

Par M^{me} Edmond Favre, 18 monnaies argent et billon.

» M. Girod, 11 » »

» M. A. Le Fort, 1 » argent.

» M. Malet, 1 » »

» M. Sordet, 1 » cuivre.

52 monnaies.

En somme le médailler s'est accru, cette année, de :

29	monnaies	en or.
94	»	en argent.
12	»	en billon ou cuivre.
5	médailles	en or.
8	»	en argent.
6	»	en bronze.
<hr/>		
152	pièces en total.	

Musée archéologique.

Conseiller Administratif délégué : M. Dr Gosse.

Conservateur-Adjoint : M. Elysée Mayor.

Age de la Pierre.

Le musée a reçu :

de M. de Westerweller,	31	objets trouvés au Puits de Bis- Enn, près de Sétif (Algérie).
de M. Krauth,	5	objets trouvés à Lorrach (Grand- Duché de Bade.
du Conseil Administratif,	1	objet trouvé à la Coulouvrenière.
de M. H.-J. Gosse,	1	» » à St-Cergues (Ain). Epoque de l'Ours.
»	2	objets trouvés Grotte du Peyre (Aveyron). Epoque du Renne.
»	1	objet trouvé à Brandon (comté de Suffolk).
»	1	» » à Zemplin (Hongrie).
»	6	» » à Santa-Anna (Lom- bardie).

Le musée a acquis :

25	objets trouvés aux Pâquis.
1	» » Machilly (Haute-Savoie).
8	» » Gabiule.
2	» » Creux de la Doulive.
5	» » Hermance.
5	» » Tongues.
206	» » Belotte.
2	(moulages) Thayingen.
1	» » Etrembières.
1	» » Gy.
10	» » Malaga, Bilbao, Maranchon (Es- pagne).
1	» » Arrezo (Italie).
1	» » » (Angleterre).

Age du Bronze.

Le musée a reçu :

de M. H. J. Gosse,	9	objets trouvés aux Eaux-Vives.
»	6	» » à Versoix.
»	6	» » à Tongues.
»	1	» » à Nyon.
»	1	» » à Peschiera.

Le musée a acquis :

15	objets trouvés à Versoix.
10	» » aux Eaux-Vives.
4	» » à Coppet.
25	» » à Anières.

8 objets trouvés à Tongues.

7 » » à Morges.

Age du Fer.

Le musée a reçu :

de M. H. J. Gosse, 7 objets trouvés aux Eaux-Vives.

» 1 » » à Bellevue.

» 1 » » à Nyon.

» 4 » » à Tongues.

» 1 » » à Nernier.

Le musée a acquis :

1 objet trouvés aux Pâquis.

1 » » aux Eaux-Vives.

1 » » à Versoix.

2 » » dans la Thielle.

1 » » à Chavannes.

2 » » à Riddes, Valais.

1 » » à Iserable, »

4 » » Lac de Bienne.

Epoque Romaine.

Le musée a reçu :

de M. W. Favre, 5 objets trouvés à Brugg (Argovie).

de M. Fiorini, 1 » » à la Madeleine
(Genève).

du Conseil Administratif, 26 » » »

de M. J. Gosse, 12 » » »

de M. J. Gosse,	1 objet trouvé	Terreaux - du - Temple (Genève).
»	6 » »	Tranchées (Ge- nève).

Le musée a acquis :

- 6 objets trouvés à Arles.
- 1 » » à Cudrefin.

Etrurie (Grande Grèce).

Le musée a reçu :

de M. H. J. Gosse, 7 jouets d'enfants.

Le Musée a acquis :

- 4 vases en terre cuite.
- 2 statuettes »
- 5 vases en bronze.
- 5 instruments en bronze.

Grèce.

Le musée a acquis :

- 2 haches en pierre trouvées à Argos.
- 1 » » à Lamia.
- 1 » » Ile de Crète.
- 1 Nucleus en obsidienne, trouvé à Marathon

Egypte.

Le musée a acquis :

- 1 Usepti en pierre avec cartouche royal.

Chypre.

Le musée a acquis :

- 14 vases en terre cuite.
- 5 lampes
- 16 vases et lacrymatoires en verre.

Epoque Helveto-Burgonde.

Le musée a reçu :

de M. Artus, 1 objet trouvé à Lancy.

de M. H. J. Gosse, 2 objets trouvés à Auvernier.

- » 1 » » à Versoix.
- » 1 » » aux Eaux-Vives.
- » 1 » » à La Balme (H^{te}-Savoie).
- » 5 » » à Morigny (Seine-et-Oise).

Le musée a acquis :

- 2 objets trouvés aux Eaux-Vives.
- 2 » » aux Pâquis.
- 1 » » à la Gabiule.
- 1 » » à Champvevres.
- 8 anneaux et boucles d'oreilles en or — à Donatire.

Moyen-Age.

Le musée a reçu :

de M. Serex, 1 statuette en ivoire.

de M. L'Huillier, 1 tableau gothique fond or.

- de M. H. J. Gosse, 3 statuettes.
» 2 panneaux sculptés.
» 1 chandelier en bronze (Ile de Chypre).
» 1 poignard suisse.

Le musée a acquis :

- 2 encensoirs en bronze.
1 landier en fer.

Renaissance.

Le musée a reçu :

- de M. Elysée Mayor, 1 objet en buis sculpté.
du Conseil Administratif. 1 armoire de Genève en fer forgé.
de M. H. J. Gosse, 1 coffret, 1 clef, 1 montre solaire.
» 1 marmite en bronze avec inscription, 1 faïence italienne.
» 1 vase porcelaine peinte.

Le musée a acquis :

- 3 faïences de Winterthur.
1 terre cuite de Crémone.
11 bois sculpté.
1 cloche de Lithuanie.
1 In pace de bronze.
1 faïence suisse.
1 girouette en fer forgé.

Epoque moderne.

Le musée a reçu :

de M. le D ^r Goudet,	1 bague en argent.
de M. Mermilliod,	1 tire-bouchon ciselé et gravé.
du Conseil d'Etat,	1 tableau allégorique de la Justice.
du Département militaire,	5 plaques gravées aux armes de Genève.
de M. H. J. Gosse,	5 plaques en bronze aux armes de Genève.
»	1 porcelaine de Wedgwood, 2 montres.
»	1 aumônière, 12 bois gravés pour impression.
»	1 cuivre ciselé de Genève.
»	1 étui de gobelet, 1 chandelier en bois et ivoire.

Le musée a acquis :

5 catelles de fourneaux suisses.
2 vases faïence Berne.
4 » » Italie.
2 » » Suisse.
5 » » Wedgwood.
2 verres de Venise.
7 montres.
1 boîte de montre émaillée de Genève.
1 pendule, fin de la Renaissance.
12 objets se rapportant à l'horlogerie.

Pérou-Mexique.

Le musée a acquis :

2 haches en pierre.

1 » en bronze.

Ethnologie.

Le musée a reçu :

de M. Santiago Roth, 25 objets des Indiens des environs de Buenos-Ayres.

de M. James Vaucher. 1 bague argent Kabyle.

du propriétaire de l'hôtel de l'Epée, à Balle, 1 senaille et 1 collier de Fribourg.

de M. H. J. Gosse, 1 poignard espagnol.

» 5 ex-voto en argent.

» 3 objets de Gênes.

Le musée a acquis :

1 amulette provenant du nord de l'Allemagne.

1 bracelet, » de l'Algérie.

1 objet » du Honduras.

1 » » de la Chine.

2 » » de la Nubie.

8 » » du Canada.

1 » » du Japon.

5 » » du Gabon.

2 » » des Indes.

1 » » des Iles Yonga.

1 objet provenant	des Iles Samoa.
1 » »	de l'Australie.
1 » »	de la Nouvelle-Calédonie.
4 » »	de l'Amérique du Nord.

Des vitrines ont dû être placées dans le contre cœur des fenêtres pour permettre de continuer la classification de la collection.

Musée historique genevois

Conseiller Administratif délégué : M. D^r Gosse.

Conservateur adjoint : MM. G. Castan et E. Mayor.

Le Musée a reçu :

de M. le colonel Ritzchel,	1 carabine à percussion.
de M. Ehrensperger,	1 collection de modèles de munition de guerre et de chasse.
de M. Lascoux,	1 chapeau d'huissier genevois.
de M. Jacquemoud,	1 » » »
de M. D ^r Duval,	1 » gansé »
de M. E. Mayor,	1 képi.
de M. Vuarier,	1 »
de M. H.-J. Gosse,	1 shako et 2 coiffures militaires.

Le Musée a acquis :

1 morgenstern de Lucerne.
1 » de Soleure.
1 marteau de Lucerne.
1 esponton et un fer d'esponton.
2 piques à crochets.

- 2 hallebardes.
- 1 lance fourchette.
- 1 arbalète suisse.
- 1 casque, visière à grille.
- 2 paires d'étriers.
- 1 épée à 2 mains.
- 2 petites épées à 2 mains.
- 4 épées.
- 1 glaive, à quillons droits.
- 7 sabres.
- 1 couteau de chasse à pistolet.
- 1 tiercelet.
- 1 poignard suisse.
- 1 , mauresque.
- 2 fusils à silex.
- 1 poire à poudre, Valais.
- 1 bouclier chinois.

Les coiffures militaires suisses ont été mises dans la vitrine nouvelle placée cette année.

Musée Fol.

Une nouvelle convention, passée avec M. W. Fol, a notablement changé l'organisation de cette collection.

M. Fol a renoncé à toutes les conditions et réserves qui avaient été stipulées dans les donations successives qu'il a faites à la ville de Genève.

D'un autre côté, la somme que la Ville s'était engagée

à affecter annuellement à des publications, sera remise à M. Fol, qui sera seul juge de son emploi.

Le musée a continué à être très-fréquenté : 3,705 personnes l'ont visité en dehors des jours où il est ouvert au public ; en 1879, il y avait eu 3,755 visiteurs.

Bibliothèque publique.

La Commission de la Bibliothèque, réélue en 1880 avec l'adjonction de trois nouveaux membres, se compose actuellement de :

- MM. Jean Rivoire, délégué du Conseil Administratif,
Président ;
Albert Rilliet-de Candolle, Vice-Président ;
François Gas, bibliothécaire, Secrétaire ;
Philippe Bonneton, principal ;
Auguste Bouvier, professeur ;
Etienne Chastel, professeur ;
Théophile Dufour, juge ;
André Daual, docteur en médecine ;
Aloïs Humbert ;
Charles Le Fort, professeur ;
Jules Nicole, professeur ;
Gabriel Oltramare, professeur ;
Paul Oltramare, régent au collège ;
Constant Picot, docteur en médecine ;
Jean-Louis Prévost, professeur ;
Gustave Revilliod ;
Eugène Ritter, professeur ;

MM. Henri de Saussure ;
 Pierre Vaucher, professeur ;
 Elie Wartmann, professeur.

Dans le courant de l'année 1880, la Bibliothèque s'est augmentée de 1,982 volumes et de 1,594 brochures, livraisons ou cartes à répartir suivant la provenance, ainsi qu'il suit :

A titre	}	568 vol. 1094 broch. et liv.	Dons divers,
gratuit.		69 » 275	portions de vol. Remis par la Chancellerie.
	}	1152 » 142	Acquisitions votées par la Commission.
Acquis sur les allocations muni- cipales.		195 » 85	Remis suivant convention par la société de Physique.
		<hr/>	
		1982 vol. 1594 broch. et livraisons.	

Sur ce chiffre total des volumes entrés, 251 volumes y compris quelques ouvrages de remplacement et quelques suites, ont été attribués à la Bibliothèque circulante. Le reste, c'est-à-dire 1731 volumes et 1594 livraisons et brochures, constitue la part afférente à la Bibliothèque consultative, et dans ces chiffres sont aussi compris environ 590 volumes représentant les suites d'ouvrages périodiques ou en cours de publication, déjà inscrits au catalogue, ainsi que quelques volumes donnés faisant double emploi.

Voici maintenant le tableau, par matières, des ouvrages nouveaux, tant complets qu'à suivre, qui ont été introduits au catalogue pendant l'année 1880.

Théologie.	89 ouvrages	86 volumes
Sciences morales et politiques. — Droit	84	114
Géographie.—Voyages.—		
Histoire.	115	118
Littérature.—Beaux-Arts.	156	502
Sciences mathématiques, physiques et naturelles. . .	94	265
Médecine.	55	245
Périodiques. — Mélanges.	10	55

Total 579 ouvrages 1161 volumes

Le tableau précédent offre le résumé des accroissements du fonds de la Bibliothèque en 1880 pour chaque branche d'études, c'est-à-dire des ressources nouvelles mises effectivement à la disposition du public.

Cet accroissement, dans son ensemble, est le produit des trois sources : dons et legs, chancellerie et achats. Mais il est particulièrement intéressant de mettre en évidence le résultat des achats, au point de vue soit de l'importance, soit de la répartition des sommes dont la Commission discute et détermine l'emploi.

Sans entrer dans le domaine financier, qui reste étranger à ce compte-rendu, nous y empruntons quelques données qui permettront de représenter par des chiffres (nombres

ronds) le tableau suivant du produit et de la répartition des achats.

La somme disponible au budget pour achats de livres, abonnements et reliures s'élevait à 14,000 fr.; il a été dépensé 17,967 fr. L'excédant de la dépense a été couvert soit par les intérêts du fonds des dons et legs, soit par des crédits sur ce fonds accordés, pour chaque cas particulier, par le Conseil Administratif sur la proposition de la Commission de la Bibliothèque.

Parmi les ouvrages les plus considérables qui ont fait l'objet de ces crédits, on peut citer deux importantes publications : *Bibliotheca indica* et *Bibliothek des literarischen Vereins* de Stuttgart.

Voici l'emploi de la somme dépensée :

Reliures.	Fr. 3,755	
Achats de livres } Biblioth. circulante, fr. 1,000	14,212	
suites et abonn. } Biblioth. consultat. » 13,212		
		Fr. 17,967

Détail des dépenses suivant les diverses branches pour la Bibliothèque consultative.

Ouvrages nouveaux :

Théologie	36	ouvr. soit	47	vol.	fr.	515
Philosophie. Sciences } sociales. Droit. }	66	»	80	»	»	770
Géographie. Voyages. } Histoire. }	51	»	130	»	»	1721
<i>A reporter :</i>	155	ouv. soit	257	vol.	fr.	2806

	<i>Report :</i>	155	ouv. soit	257	vol.	fr.	2806
Littérature. Polygra-	}	127	»	419	»	»	5447
phes. Baux-Arts.							
Sciences mathém.phy-							
siques et naturelles.	57	»	45	»	»	1285	
Sciences médicales.	14	»	14	»	»	578	
		<hr/>					
		551	ouvr.	755	vol.	fr.	8,116

En outre, environ 550 volumes de suites
d'ouvrages répartis entre les diverses bran-
ches pour la somme de

» 5,096

Fr. 13,212

DONATEURS.

Livres imprimés.

- Anonymes, 1 volume, 1 brochure.
M. le pasteur Ed. Barde, 1 volume.
M. Auguste Blondel, 1 volume.
M. L. Bøgey, 4 volumes, dont 3 pour la Bibliothèque cir-
culante.
M. Henri-L. Bordier, 2 brochures.
Reverend Caleb-D. Bradlee, 7 brochures.
M. le pasteur L. Braschoss, 1 volume.
La famille de M. Marc Briquet, 1 volume d'opuscules de
son auteur.
M. Ph. Bonneton, 2 volumes, 2 brochures.
M. A. du Boulay, 7 volumes.
M. V. Bouton, 1 brochure.

- MM.** les pasteurs Bouvier et Guillermet, 1 exemplaire de
la première édition de la Bible, version Osterwald.
- M.** le Dr Paul Brousse, 1 volume.
- M. G.-M.** Cardoni, 1 brochure.
- M.** le prof. Paul Chaix, 5 volumes.
- M.** le prof. E. Chastel, 1 brochure.
- M.** le conseiller d'Etat Michel Chanvet, 1 ancien livre
d'Eglise.
- M. F.** Chevremont, bibliographe de Marat, 2 volumes.
- M.** le prof. Daniel Colladon, 4 brochures.
- M. B.-J.** de Costa, 1 volume et 4 brochures.
- MM.** les professeurs Cunitz et Reuss, 1 volume des
Opera Calvini.
- M. E.** Delphin, 4 opuscules *ad usum Scholæ genevensis.*
- Le lieutenant-général Cte Sigmar Dohna, 2 volumes, his-
toire de sa famille, ouvrage quin'est pas dans le com-
merce.
- M.** Louis Duchêne, 2 volumes.
- M. Ch.-Alph.** Dupéan, 1 volume.
- M.** Du Pradeix, 1 volume pour la Bibliothèque circu-
lante.
- M^{me}** veuve Ebray, 1 volume.
- M.** Eugène Empeyta, 1 volume.
- M. Ad.** Fauvel, 1 volume.
- M.** le prof. Alph. Favre, 1 volume.
- M. W.** Finaz, deux exemplaires d'une brochure.
- M.** Fontaine-Borgel, 2 brochures.
- M. F.-A.** Forel, 1 brochure.

- Le marquis Hector de Galard, 5 volumes sur sa famille.
- M. Albert Roloz Gallatin par l'entremise de M. Richard Pictet, 4 volumes, *Vie et correspondance* d'Albert Gallatin.
- M. G.-B. Gandolfi, 5 exemplaires d'une brochure.
- M. Félix Germain, deux exemplaires d'un volume.
- M. Ivan Golowine, 1 volume.
- M. le pasteur Louis Grote, 1 volume.
- M. Max Guffroy, 1 fragment de volume.
- M. le Dr Haltenhoff, 2 brochures.
- M. Constant Hilbey, 2 exemplaires d'une brochure.
- M. le professeur Hornung, 1 brochure et 5 années de la *Revista penale*.
- M. Maurice Humbert, docteur en droit, 1 brochure.
- M. Emile Julliard, 1 volume et 2 brochures.
- M. John Jullien, 1 brochure.
- M. Ad. Lacombe, 4 brochures.
- M. Boleslas Limanowski, 5 volumes.
- M. le prof. Charles LeFort, 8 volumes, matières diverses et 84 brochures sur l'Histoire de France.
- M. André Mailhet, 1 brochure.
- M. George Marjolin, 2 volumes et 5 brochures.
- M. Charles Maunoir, 60 volumes et 28 brochures, suites de publications littéraires et militaires; les *nations étrangères à l'exposition universelle de Paris*, géographie, histoire, etc.
- M. Charles Morel, 1 brochure.
- M. le profess. Marc Monnier, 21 volumes et 24 brochures, (littérature italienne).

- M. l'ingénieur Moschell, 1 brochure.
- M. Ed. de Muralt, 1 brochure.
- M. J.-Ad. Naville-Rigaud, 1 volume.
- M. le prof. Ernest Naville, 1 volume de ses Œuvres, plus
19 volumes et 39 brochures sur la représentation pro-
portionnelle, recueillis par feu M. Antoine Morin.
- M. F. Necker, 2 exemplaires de l'*Album du Mandement*.
- M. le prof. André Oltramare, 10 volumes de philologie,
provenant de la bibliothèque de feu M. le prof. Long-
champ.
- M. le pasteur Théod. Paul, 1 brochure.
- M. le docteur C. Picot, 1 volume.
- M. Alfred Pictet, 1 volume.
- M. Elisée Reclus, 1 volume.
- M. le professeur Eugène Ritter, 1 volume.
- M. le professeur Rilliet-de Candolle, 1 volume.
- M. Emile Rivoire, 1 volume.
- M. Jean Rivoire, 6 volumes et 1 brochure.
- La famille de feu M. le professeur F. Roget, 92 volumes
(matières diverses).
- M. Ph. Roget, 20 volumes, dont 14 pour la Bibliothèque
circulante.
- M. G.-B. Rossi-Scotti, 1 volum^e.
- M. Ch. Ruchonnet, 1 volume et 1 brochure.
- M. Rud. Ryner, 1 brochure.
- M. Charles Sagnier, 1 volume.
- M. Henri de Saussure, 1 volume et 6 livraisons de la
Mission scientifique au Mexique.

- M. le consul de Schæck, 17 livraisons de statistique autrichienne.
- M. W. Schlötel, 1 brochure.
- M. le professeur Louis Soret, 150 brochures (matières scientifiques).
- M. Léon Techner, 7 volumes et 10 brochures (catalogues),
- M. le professeur Louis Vallette, 1 volume.
- M. le professeur Pierre Vaucher, 5 volumes d'histoire.
- Madame Veuve Viollier-Vaucher, 86 volumes et 89 brochures provenant de la bibliothèque de feu M. le pasteur Joseph Viollier (matières théologiques).
- M. Ad. Wagnor, docteur en philosophie, 1 volume.
- L'Académie royale de Munich, 2 volumes.
- La Bibliothèque de l'Université de Bâle, 1 volume.
- La Commission historique de Turin, 1 volume.
- Le Conseil Administratif, 35 volumes et 42 brochures, pour la plupart publications officielles de Municipalités étrangères.
- Le Conseil et Sénat de l'University College London, le catalogue de sa bibliothèque en 3 volumes.
- Le Conseil fédéral suisse, 1 volume.
- La Faculté de médecine de Genève, 63 volumes acquis par elle sur sa dotation cantonale et 556 thèses reçues de diverses Universités étrangères.
- Le Gouvernement anglais. 1 volume *G. T. Survey of India. t. V.*

- Le Gouvernement français, 28 volumes et 2 livraisons (suites des *Documents inédits sur l'Histoire de France* et autres publications du Ministère de l'Instruction publique).
- Le Gouvernement italien, 16 volumes et 5 livraisons de statistique.
- Le Gouvernement neuchâtelois, 3 volumes : *Monuments de l'histoire nationale de Neuchâtel*.
- Le Gouvernement de Norwège, 1 volume et 3 livraisons de statistique.
- Le Gouvernement de Suède, 2 livraisons de statistique.
- Le Gouvernement vaudois, 1 volume de ses lois.
- Le Gouvernement wurtembergeois, 2 volumes et 2 livraisons de statistique.
- Le Gouvernement zurichois, 1 brochure.
- L'Institution smithsonienne, 5 volumes de ses publications.
- La Société des Publications religieuses, 5 volumes, dont 1 pour la Bibliothèque circulante.
- La Société de Statistique de Londres, 2 livraisons de son journal.
- L'Université de Pavie, 5 volumes de Mémoires et Documents.
- L'Union centrale des Beaux-Arts, 5 volumes de son Bulletin.
- La Ville de Berlin, 1 volume.
- La Ville de Bologne, 1 volume.
- La Ville de Munich, 1 volume.

Portraits et Manuscrits.

- Le Conseil Administratif, le portrait de Bourdillon-Diedey, peint à l'huile par Const. Vaucher.
- M. le professeur Auguste Bouvier, une lettre autographe du baron Ricasoli.
- La famille de M. le professeur Auguste de La Rive, le buste de son auteur, sculpté en marbre par M. Charles Töpffer.
- M. Emile Golay, un autographe de Millière.
- M. le docteur Gosse, deux bustes en terre cuite: l'un de son père, le docteur L.-André Gosse, par Dufaux, et l'autre du docteur J.-L. Prévost, par Dorcière.
- M. Jules Maciet, deux exemplaires d'un portrait gravé de La Fontaine.
- M. le professeur Rilliet-de Candolle, le registre manuscrit des étudiants qui ont fait des dons à la Bibliothèque de 1748 à 1779.
- Madame Veuve Sordet-Anspach, 5 volumes manuscrits de feu M. l'archiviste Louis Sordet, comprenant entre autres la table des Registres du Conseil d'Etat depuis la Restauration jusqu'en 1864.

SERVICE PUBLIC

Consultation et salle de lecture.

Durant l'année 1880, la salle de lecture a été ouverte tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures, pendant les mois de mai, juin, juillet, août, septembre et oc-

tobre, et de 9 heures du matin à 8 heures du soir pendant les mois de janvier, février, mars, avril, novembre et décembre, ce qui a procuré au public un service quotidien de consultation de 11 heures consécutives pendant la saison d'hiver.

Le tableau suivant présente les résultats de 1880 :

Nombre de jours d'ouverture sans distinction de saison.	264
Nombre des heures d'ouverture	2524
Nombre des consultations enregistrées	11268
Nombre des personnes qui ont consulté	1195
Nombre des volumes consultés	24675

Dans le nombre des volumes consultés, ne sont pas compris les volumes appartenant à la catégorie des ouvrages consultatifs placés dans un compartiment spécial de la salle de lecture, et que les lecteurs peuvent y prendre eux-mêmes sans aucune demande ou formalité.

L'affluence du public dans la salle de lecture a nécessité l'établissement et l'affichage d'un Règlement d'intérieur statuant avec précision sur la police de la salle, l'usage des catalogues, les formes à suivre pour obtenir les ouvrages en consultation et la responsabilité des consultants.

On est en droit d'attendre de bons résultats de l'application de ce Règlement, et l'on peut espérer que les personnes qui s'intéressent à la Bibliothèque et qui en profitent le plus, se prêteront volontiers à en seconder l'exécution.

Bibliothèque circulante.

La salle de distribution a été ouverte tous les jours non fériés pendant 2 heures, de 4 à 5 heures.

Voici les chiffres relatifs à ce service :

Séances de distribution,	276 soit 552 heures.
Volumes prêtés à domicile,	29,002
Autorisations nouvelles inscrites en 1880,	283
Personnes qui ont emprunté des livres,	1,590

Une nouvelle édition du catalogue de la Bibliothèque circulante, comprenant les acquisitions nouvelles jusqu'à ces derniers temps, a été imprimée pendant l'année 1880 et mise à la disposition du public.

Administration et travaux d'intérieur.

Le 4^me et dernier volume du catalogue, qui renferme toute la partie des sciences, est en voie d'impression et assez avancé.

Les augmentations d'employés, que l'extension du service faisait présumer nécessaires, ont été opérées sans luxe, mais dans une mesure satisfaisante. On a pu déjà en apprécier les bons effets au point de vue de la célérité et de la sécurité du service de la consultation, en particulier pour certains cas imprévus, comme ceux des absences fortuites d'employés.

SUCCURSALE DE SAINT-GERVAIS

Le Rapport sur la Bibliothèque publique pour 1879 annonçait la création, l'installation et l'ouverture d'une Succursale pour la Rive droite, rue de l'Entrepôt, n° 1.

« De la fin de décembre jusqu'au 29 mars 1880, y disions-nous, il a été procédé au choix et à l'acquisition de livres en nombre assez considérable pour constituer une véritable Bibliothèque publique. Outre les ouvrages affectés à la circulation, nous en aurons quelques centaines qui seront réservés à la consultation sur place, et formeront une intéressante salle de lecture. Cette succursale est maintenant ouverte : c'est un essai dont l'expérience même réglera les développements à venir. »

Dès le 29 mars, en effet, le service a fonctionné avec un conservateur pour l'inscription des livres prêtés et un employé qui fait les échanges. — La Bibliothèque a été ouverte jusqu'au 28 décembre, pendant 212 jours.

Il a été acheté 3,576 volumes ; il en a été reçu en dons 1,007, soit en tout 4,583, représentant un peu plus de 2,000 ouvrages ; plus 15 brochures diverses.

Le nombre des autorisations prises pour cette succursale a été de 584, savoir :

Données directement par le Conseil Administratif, 229

Par transfert de la Bibliothèque principale, 155

Durant les 212 jours d'ouverture, il a circulé 6,055 volumes, soit en moyenne 28,5 par jour ; en décembre, la moyenne a été de 47.

Les séances de consultation et de lecture, en nombre à peu près égal à celui des échanges, ont attiré 255 personnes qui ont demandé 291 volumes. Ce service, nouveau dans le quartier et encore peu connu, n'a pas encore donné de résultats notables; mais la statistique des soirées de novembre et de décembre présente déjà de meilleurs symptômes, et justifie le maintien de ces séances, au moins pendant l'hiver.

L'inscription presque journalière de nouvelles autorisations témoigne de l'accueil empressé fait par le public à la création de cette succursale; les lecteurs expriment leur satisfaction d'avoir mieux à leur portée les ressources d'instruction et de sain délassement que les distances leur rendaient trop peu accessibles. Ils réclament naturellement un catalogue qui leur indique les ouvrages mis à leur disposition; il en a été préparé un premier essai manuscrit avec références à la dernière édition du Catalogue de la Bibliothèque circulante des Bastions, pour les titres communs aux deux établissements. Une édition spéciale en sera imprimée dès que nous aurons sur les rayons un nombre de volumes jugé suffisant pour répondre aux exigences quotidiennes des habitués.

Les règlements de la Bibliothèque publique ont été adaptés à la Succursale pour la circulation et la consultation des livres, ainsi que pour tout ce qui concerne le soin et la responsabilité des volumes prêtés.

Les modifications et l'extension du service se feront au fur et à mesure de leur utilité démontrée par l'expérience.

Donateurs de la Succursale.

	Volumes.	Brochures.
MM. Achard, ingénieur,	18	—
Barde, docteur-médecin,	49	—
Boissonnas, Baptiste,	1	1
Bonneton, principal,	62	—
Carteret, Ant., président du Conseil d'Etat,	3	—
Cercle de la Terrasse,	436	—
Claparède, Théodore,	1	—
Conseil Administratif,	27	—
Delay, libraire,	7	—
Foëx, Louis,	3	—
Gasparin (comtesse de),	52	2
Gosse, Dr, président du Conseil Administratif,	1	—
Grand-Carteret,	—	8
Krauth, Charles,	49	—
Le Fort, Charles, professeur,	16	—
Lombard, Alexandre,	4	—
Naville, Ernest, professeur,	4	—
Picot, Eugène, pasteur,	3	—
Rivoire, Jean,	10	—
Roget, Philippe,	7	—
Schwarm, Marc,	—	3
Société de Lecture,	105	—
	858	14
<i>A reporter :</i>		

	Volumes.	Brochures.
<i>Report</i> :	858	14
Turretini, Auguste,	45	9
Viollier (M ^{me} Veuve Joseph),	64	—
Vuy, Jules,	2	—
Total :	949	25

Herbier Delessert

Conservateur : M. le prof. Müller

Sous-conservateur : M. Bernet

1^o Travail d'arrangement

Le travail d'arrangement a régulièrement continué pendant toute l'année et il s'est fait par les mêmes personnes que précédemment, avec cette différence cependant, que depuis le 1 Juin, M. Kohler, étudiant, nous a donné 6 heures de travail par semaine, contre rémunération. Ce temps s'emploie pour le fixage des étiquettes aux échantillons, soit pour les plantes antérieurement reçues et non suffisamment préparées, soit pour toutes les plantes récemment reçues ou obtenues.

M. Müller a composé une première partie de l'Herbier suisse et savoisien avec les matériaux fournis par l'Herbier du Dr Fauconnet et l'Herbier Ramu. Cette partie va jusqu'aux Alsinées inclusivement, en suivant la série De Candolléenne. Chaque espèce y est généralement représentée par des échantillons choisis de diverses localités suisses et savoisiennes, montrant autant que possible tous les

états caractéristiques des espèces. Leur détermination a été soigneusement contrôlée et c'est surtout ce contrôle sévère qui empêche d'avancer rapidement dans ce travail.

A l'occasion de l'étude faite des Iridées du Jardin botanique, M. Müller a également entrepris et poussé à bonne fin la détermination difficile et l'arrangement des Iris de l'herbier général.

Le reste de son temps, en dehors du travail absorbé par la Bibliothèque, a été employé par les détails de la direction générale des travaux, le classement de toutes les plantes fraîchement reçues, l'analyse des plantes douteuses, la correspondance, la réception des botanistes étrangers.

M. *Bernet* a vigoureusement avancé et même fini le travail préliminaire de la réunion de tous les échantillons des mêmes espèces venant des herbiers Fauconnet et Ramu. Ce sont ces matériaux qui fournissent le nouvel Herbier suisse et savoisien en voie de formation. — Depuis quelques semaines M. Bernet a pu s'occuper de l'arrangement de l'herbier donné à la Ville de Genève par M^{lle} Droin.

M. *Calloni* a soigneusement arrangé les échantillons de nos Characées. Il a en outre arrangé les Rhamnées et fait le détail pour l'arrangement des espèces de la grande famille des Crucifères. Il a également préparé la partie la plus difficile des plantes fraîchement reçues, comme les Mousses, Lichens et Champignons, et a fait divers autres travaux courants pour l'Herbier et la Bibliothèque.

M. *Kohler* fixe les étiquettes aux échantillons et complète, cas échéant, certains détails d'ordre sur des étiquettes incomplètes,

2° *Plantes prêtées*

M. *Marc Micheli*, à Genève, nous a rendu les *Juncacées* et petits groupes voisins qui lui avaient été prêtés.

M. le Prof. Dr *Radtkofer*, à Munich, nous a rendu un compte de 188 *Sapindacées* étudiées et nommées. Le reste de la même famille est encore à l'étude.

M. le Prof. Dr *Engler*, à Kiel, vient de nous rendre, déterminées en conformité avec son travail, les *Anacardiées* et *Connaracées* qui lui ont été envoyées l'année précédente. Les *Burseracées*, à l'heure qu'il est, sont encore employées pour servir à la préparation de la monographie de cette famille.

3° *Acquisition de plantes*

a. *Par achat* : Une collection faite fraîchement par MM. *Huter, Porta et Rigo*, de 825 plantes déterminées de l'Espagne méridionale. — Trois Centuries des *Exsiccata* de plantes rares de l'Europe du Dr *Schultz* (comme suite). — La 8^me Century des *Cryptogames* suisses publiés par MM. les Drs *Winter et Wartmann* (comme suite).

b. *Par échange* : Une série importante de 575 plantes brésiliennes de l'intérieur de la province de Rio de Janeiro, par M. *Glazion*, directeur du Jardin public de Rio de Janeiro.

c. *En don* : 18 *Characées* des environs de Genève et 5 plantes rares des montagnes du Bas-Valais, par M. *Bernet*, sous-Conservateur. — 6 plantes exotiques par M. *Chenevard*, de Genève. — Un herbier assez considérable

de l'Europe centrale, donné par feu M^{lle} Droin. Cette collection, d'environ 2500 espèces, dont beaucoup sont représentées par de nombreux échantillons, est très variée quant à la qualité et la provenance des échantillons, elle contient surtout de bons matériaux d'étude provenant des environs de Melun, de beaux spécimens soigneusement préparés de nos petites plantes alpines et quelques bonnes plantes de la Hongrie.

4° *Fréquentation de l'Herbier*

Outre les visiteurs habituels genevois, divers Botanistes étrangers sont venus, en passant et sans y travailler, pour voir l'Herbier Delessert. — MM. Chaboisseau et Arvet-Touvet, botanistes français, qui avaient déjà connu l'Herbier à Paris, sont venus à Genève et ont travaillé, pendant plusieurs jours, dans notre belle collection d'espèces du grand genre Hieracium.

5° *Bibliothèque botanique*

Outre les ouvrages mentionnés ci-après, nous avons régulièrement reçu la suite des diverses publications périodiques et autres auxquelles nous sommes abonnés, comme les *Botanische Zeitung*, *Flora*, *Linnæa*, *Kryptogamenflora* de Silésie, *Flora of British India*, *Genera plantarum*, *Botanical magazine*.

Nous avons acheté :

Flora ratisbonensis, en 69 vol. in-8°, de 1802 à 1879. Notre exemplaire, acheté de seconde main, est absolument complet ; il contient un grand nombre de travaux monogra-

phiques et de planches, surtout analytiques. Nous en recevons la suite au fur et à mesure de sa publication.

Winter, Deutschlands Kryptogamenflora, livraison 4.

Schneider, Flora von Basel.

Déséglise, 4 brochures.

Morren, livre d'adresses des Botanistes et Directeurs des Jardins botaniques et des herbiers.

Nous avons reçu en don :

De M. le Dr *Crépin*, Directeur du Musée botanique à Bruxelles : *Crépin, Primitiæ monographiæ Rosarum*, 8°.

De M. le Dr *Radlkofer*, professeur à Munich : *Radlkofer, Cupania et verwandte Pflanzen*.

De M. *Rapin*, à Genève : *Burnat et Gremli, les Roses des Alpes maritimes*, et 11 brochures qui traitent généralement des Roses, de MM. *Christ, Crépin, Dématra, Déséglise, Morthier, Martinis, Rambert* et de lui-même.

De M. le Prof. *Müller*, Conservateur de l'Herbier : *Reliquiæ Rutenbergianæ*, 8°, avec 2 planches, publiés par le Prof. *Buchenau* à Brême, et *Enumeratio Lichenum Aegypt.* de lui-même.

Ces divers ouvrages et brochures sont inscrits dans le livre des entrées sous les n° 518-546.

6° Salle des fruits et graines.

La salle du rez-de-chaussée du Conservatoire botanique, affectée à la collection mixte des fruits, graines, bois, écorces, résines, baumes, fibres textiles, monstruosités végétales, gros champignons, etc., a été avantageusement mo-

difiée cette année, et permettra dorénavant, du moins dans de certaines limites, qu'on puisse s'occuper davantage de cette partie de nos collections scientifiques, qui seront susceptibles d'un grand développement.

Jardin botanique

Directeur : M. le Prof. Müller.

Tous les travaux ont été faits de la même manière que l'année précédente. M. Nitzschner a dirigé le travail pratique et le Directeur s'est occupé de la détermination ou de la vérification des espèces obtenues.

Nos carrés des plantes alpines, si appréciées du public, ont été augmentés de 2 rochers, partie calcaire, partie granitique, qui sont déjà garnis de plantes de nos Alpes. Pour arriver à ce résultat on a fait venir une suite de plantes rares des montagnes de Zermatt, fournies par le guide Biner ; on a obtenu le rare et magnifique chardon bleu (*Erygium alpinum*) des montagnes de Bex, par le bienveillant intermédiaire de M. Paillard, notaire à Bex ; nous avons reçu de M le Prof. Wolf de Sion, une nouvelle Violette suisse (*Viola Christi*), et une autre plante fort rare, l'*Achillea hybrida* ; enfin, la plus grande acquisition pour nos rochers a été la belle collection de 142 plantes fraîches que M. le Prof. Müller a lui-même cherchées à la Dent de Morcles sur Bex, et au Mont Fouly sur St-Maurice.

La fréquentation du Jardin a été la même que l'année précédente, et c'est surtout la collection de nos plantes de montagnes, visible comme antérieurement, qui a eu le pri-

vilège d'attirer le plus les visiteurs, soit amateurs, soit Botanistes pour ainsi dire de profession. Plusieurs de ces derniers, de passage à Genève, ont exprimé au Directeur, par des paroles très-élogieuses, leur satisfaction sur cette partie de notre Jardin botanique.

Théâtre

Le compte-rendu de l'année 1879 comprenait l'exploitation de l'année théâtrale de 1879-80, qui marquait l'ouverture de notre nouvelle et belle scène. Il est bon toutefois de rappeler que pour cette année le Conseil Administratif, d'accord avec le préavis d'une Commission qui avait été consultée sur le mode le plus convenable d'exploitation à introduire, forma une participation de compte à demi avec le Directeur. La Ville était guidée en cela par l'absolue nécessité de connaître les besoins de notre nouvelle scène, et d'apprécier aussi exactement que possible la somme et la nature des dépenses qui s'imposaient à elle. De cette manière l'Administration municipale, prenant en mains la comptabilité dans toutes ses parties, s'initiait aux exigences d'une exploitation qui devait offrir des différences très-sensibles avec les précédentes; et sans prendre part aux pertes, elle participait pour moitié aux bénéfices après prélèvement de certaines sommes en faveur de la Direction.

Pour l'exploitation de l'année 1880-1881, le cahier des charges fut publié dès le milieu du mois de février; il aurait été publié plus tôt encore, si l'on n'avait pas voulu connaître, au moins aussi approximativement que possible,

les résultats de l'exploitation de l'année précédente ; malheureusement cela ne se pouvait pas. C'est peut-être à cette incertitude qui régnait encore sur les résultats, que l'on dut de ne voir qu'un petit nombre de Directeurs se présenter. Le candidat le plus sérieux étant M. Bernard, et ce candidat offrant moins d'incertitude que ses concurrents sur la nature de son exploitation, le choix du Conseil Administratif se porta sur lui. Après différentes modifications présentées au cahier des charges et sérieusement débattues, la convention fut signée le 5 Mai. Ce cahier des charges offrait, dès sa publication et aussi ensuite des modifications dont il est parlé ci dessus, plusieurs changements notables avec celui de l'année précédente. En toute première ligne, nous placerons le fait que la Ville renonçait au système d'association avec le Directeur, non seulement parce que, en principe, elle ne l'avait adopté que provisoirement, et pour se renseigner, comme nous l'avons dit, sur les besoins de notre nouveau théâtre, mais aussi parce qu'il résultait de cet état d'association certains inconvénients, dont le principal était de faire retomber sur la Ville la responsabilité de faits qui étaient et doivent être de la compétence de l'Administration même, c'est-à-dire de la Direction. Il résultait encore de cet état de choses une dualité d'intérêts qu'il est préférable d'éviter.

Le personnel de troupes que devait fournir le Directeur fut également modifié. L'expérience avait clairement démontré qu'il n'était pas possible, avec les nouvelles charges qui incombait à la Direction, d'avoir tous les genres de troupes ; d'un autre côté, on ne pouvait songer à renoncer

à la comédie ; on prit donc un terme moyen qui fut de laisser le Directeur libre, ou d'avoir une troupe de comédie et de drame, dont la composition était indiquée dans le cahier des charges, ou de faire donner un nombre déterminé de représentations de ce genre, trente-cinq, soit en minimum quatre par mois, par des troupes de passage. Une amende assez forte était imposée au Directeur pour chaque représentation de ce genre qui ne serait pas donnée. C'est la meilleure manière qui ait pu être employée, non pas pour éviter, mais tout au moins pour tourner une difficulté qui ne manquera pas de se produire à nouveau, et qui fait l'objet des préoccupations des personnes qui s'occupent du théâtre.

Le tableau des troupes devait, d'après l'article 28 de la convention, être livré trois semaines avant l'ouverture de la saison d'hiver et affiché dix jours au moins avant la première représentation ; d'autre part, l'article 25 stipulait que la saison d'hiver commençait le 1^{er} Septembre ; c'était donc trois semaines avant cette dernière date que le tableau de troupes devait être fourni au Conseil. Cependant M. Bernard, se faisant fort du fait qu'il était libre, d'après le second paragraphe de l'article 24, de ne donner le grand opéra que depuis le 1^{er} Octobre, ne voulut livrer et ne livra ce tableau de troupes que trois semaines avant le 1^{er} Octobre, et il ne le fit afficher que dix jours avant cette date. Le Conseil Administratif protesta énergiquement, et une action judiciaire en dommage-intérêts était déjà entamée, lorsque ce point, avec quelques autres en litige, se régla d'entente avec M. Bernard et conformément aux intérêts de la Ville.

Pour l'année 1879-80, une Commission composée de tous les abonnés et des personnes qui avaient assisté à un certain nombre de représentations fut chargée de statuer sur les débuts, qui n'étaient pas annoncés sur l'affiche, mais devaient se faire pendant les trois premières semaines des représentations, chaque artiste étant tenu de jouer durant ce temps au moins trois fois dans des pièces différentes. Ce système de Commission n'a pas été maintenu pour l'année 1880-81 ; on est revenu pour cette année au mode de débuts en usage dans l'ancien théâtre, où le public lui-même était appelé à se prononcer. A la suite des débuts, plusieurs rôles étaient à repourvoir ; ils furent tenus, souvent avantageusement, par des artistes de passage. Il est bon de répéter, à cette occasion, que, si plusieurs artistes étaient à remplacer à cause de leur insuffisance, cela tient plutôt à d'autres causes qu'à celle de l'époque tardive à laquelle la convention fut signée, puisque cette signature eut lieu le 5 Mai et non en Juillet comme cela a été dit par erreur.

La subvention a continué à être payée en nature. C'est un mode de faire pour le maintien duquel il conviendra de faire toujours les plus grands efforts. Du reste, cette subvention ne concerne que des objets dont l'achat et l'entretien tomberaient nécessairement à la charge du Directeur, et deviendraient peut-être pour lui la cause de dépenses plus considérables ou d'économies qui seraient mal vues du public. D'un autre côté, ce genre de subvention par lequel la Ville fournit une partie du matériel nécessaire et des employés, permet à l'Administration municipale d'exercer une surveillance sérieuse, et ainsi de maintenir tou-

tes les parties du théâtre dans un état de conservation qui plaît certainement au public et qui est conforme aux intérêts bien entendus de la Ville.

L'orchestre bénéficie aussi pour une bonne part, quant à sa composition, et par conséquent à sa valeur, de ce genre de subvention. Il est, en effet, permis de dire que la Ville, en en confiant la direction à la Société civile, tend, par les soins dévoués et intelligents que cette Société apporte dans l'accomplissement de son mandat, à doter le théâtre d'un orchestre digne de notre scène, et dont le mérite ne fera qu'augmenter avec le caractère de permanence qu'il acquiert.

Bibliothèque du Théâtre

Pendant l'année qui vient de s'écouler, le service de la Bibliothèque s'est effectué selon le règlement et sans incident quelconque. Le bibliothécaire a tenu à la disposition de M. le Directeur les ouvrages mis à l'étude par celui-ci, en les complétant préalablement lorsqu'ils n'étaient pas à l'effectif voulu.

C'est ainsi que la musique de chaque opéra joué à Genève depuis l'organisation de la Bibliothèque compte maintenant, sauf exception :

Une partition d'orchestre (pour la conduite);

Deux partitions piano et chant (servant aux études);

Les parties séparées nécessaires à notre orchestre augmenté.

Pendant l'année 1880, qui comprend la fin de l'année

théâtrale 1879-80 et le commencement de la saison 1880-81, vingt-huit ouvrages sont sortis de la Bibliothèque pour n'y rentrer qu'à la fin de la campagne théâtrale.

En dehors de ce service ordinaire, le Conseil Administratif a autorisé exceptionnellement quelques prêts au dehors à quelques Sociétés musicales de notre ville, en les mettant ainsi à même de profiter des ressources artistiques — uniques dans leur genre à Genève — offertes par la Bibliothèque du Théâtre.

De même, pour ses concerts dans la salle de Neuve, la *Société générale de Musique* a eu quelquefois recours à notre collection.

Le catalogue définitif et détaillé de la musique d'opéra est maintenant achevé. Il comprend environ *trois cents* œuvres, tant anciennes que du répertoire courant.

Au nombre des ouvrages qui sont venus l'enrichir, il faut surtout mentionner *Winkelried*, grand-opéra héroïque, paroles de MM. L. Bonnemère et Damoreau-Cinti, musique de M. Louis Lacombe. Cet opéra a été acheté au moyen de la subvention faite au directeur.

En outre, comme les années précédentes, une allocation spéciale a permis d'acheter des partitions au piano et des parties d'orchestre supplémentaires, et comme précédemment, les achats n'ont été effectués qu'au fur et à mesure des besoins. En revanche, la petite allocation annuelle a permis d'améliorer considérablement l'état matériel de notre collection; les nombreuses réparations et reliures faites depuis deux ans donnent à notre Bibliothèque une plus-value notable en même temps qu'un aspect plus convenable.

L'augmentation de la Bibliothèque en 1880 — opéra de *Winkelried* compris — se répartit comme suit :

Partition d'orchestre	4
Répétiteurs et partitions au piano	28
Rôles et parties de chœurs	40
Parties d'orchestre	70

Il convient de noter que la Bibliothèque a dû acquérir toute la musique de ballet du *Trouvère*, qu'elle ne possédait pas. Une autre acquisition, celle-ci toute spéciale, a porté sur une œuvre musicale très-rare, de Jean-Jacques Rousseau, intitulée : *Daphnis et Chloé*. C'est ainsi que notre ville possèdera petit à petit toute la musique composée par l'auteur du *Devin du Village*.

Quelques dons plus ou moins importants, consistant surtout en pièces représentées à Genève, ont également enrichi la Bibliothèque. Il faut l'espérer, ces dons ne feront que s'accroître à mesure que notre collection sera mieux connue et son utilité plus appréciée :

La Bibliothèque a reçu de :

MM. Le Royer, libraire-relieur, le Journal *L'Entr'Acte*,
10 volumes.

Le Royer, libraire-relieur, 12 brochures (pièces de théâtre).

Le Royer, libraire-relieur, 7 volumes (pièces de théâtre).

Administration de la *Gazette des Etrangers*, un abonnement gratuit.

- MM. Louis Tognetti, homme de lettres, **1** volume le *Journal le Soir*; **2** exemplaires de *Jean Huss*, drame; **1** volume du *Journal l'Europe artiste*.
Grand-Carteret, homme de lettres, numéros de la *Revue des Beaux-Arts*.
Ch. Roy, régent, **1** brochure (comédie).
Nicolas, chauffeur au Théâtre, **1** brochure (comédie).
Boru, au Collège, **2** brochures (comédies).
Du Bois-Melly, homme de lettres, **1** volume (drame).
G. Becker, musicographe, **1** volume (une partition ancienne).
Alfred Cherbuliez, libraire, **12** brochures (pièces).
L. Bonnemère, homme de lettres, **1** volume (pièce).
H. Kling, compositeur, un morceau de musique.
E. Delphin, bibliothécaire, un morceau de musique.
Blanchereau, compositeur, un morceau de musique.
Raisin, avocat, une partition.

Soit **5** partitions ou morceaux de musique, **15** volumes (collections de journaux de théâtre), **40** volumes ou brochures (pièces de théâtre).

Bâtiments

L'importance des travaux rangés sous cette rubrique augmente dans une assez forte proportion d'année en an-

née; les causes de cette augmentation sont multiples; ce sont d'abord les exigences toujours croissantes du public et des autorités scolaires, et en second lieu la multiplication rapide du nombre des constructions entretenues sur le budget de la Ville. Il ne faut pas perdre de vue que cette dépense d'entretien s'applique à l'Hôtel Municipal, aux trois Musées, aux Bibliothèques publiques, au Collège, aux Halles, à l'Abattoir, aux bâtiments de l'Octroi; à ceux des promenades et du Jardin Botanique, à six temples, treize grandes écoles, quinze immeubles locatifs et enfin à plusieurs locaux loués par la Ville en vue des destinations diverses.

Les principaux travaux à mentionner sous cette rubrique sont :

La rectification et l'agrandissement des préaux de l'Ecole de Malagnou.

L'installation de deux nouvelles classes au premier étage de l'Ecole du Parc de Montbrillant.

L'aménagement de nouveaux ateliers pour l'Ecole de Dessin des Demoiselles, au 3^{me} étage de l'immeuble N^o 20 de la rue Général Dufour, loué à cet effet par la Ville. Cette solution, qui nous a permis d'agrandir les locaux affectés à cet enseignement, nous a paru la meilleure qui s'offrit actuellement.

La continuation de la grille de la Place Neuve; les réparations au bureau des Postes, rue de l'Hôtel-de-Ville; les latrines publiques, place de la Halle; l'érection du monument Calame; la démolition du vieux théâtre et l'arrangement de la Treille; la création d'un plancher pour le bal de la fête des promotions des écoles primaires; la cons-

truction d'une grille, place des Alpes ; la création de salles pour le service médical au théâtre ; les réparations aux Abattoirs : établissement d'une loge, reconstruction des fourneaux ; etc., etc.

Enfin la nouvelle usine hydraulique à vapeur dont nous parlerons plus loin a été complètement achevée.

Une première acquisition de meubles a été faite en vue de la salle d'exposition de l'Ecole d'horlogerie ; de nouveaux achats pourront se faire au fur et à mesure des besoins.

Entretien des bâtiments

L'entretien des bâtiments, pour lequel le budget de 1880, (Ch. VII, N^o 38), avait prévu une dépense de

Fr. 30,000 —

et pour lequel le Conseil Municipal a voté

dans sa séance du 17 Décembre dernier, di-

vers crédits supplémentaires formant ensemble 56,700 —

soit un total de Fr. 86,700 —

ne sera pas dépassé pour l'Exercice de 1880, comme cela était le cas lors des années antérieures ; ces crédits ont suffi, ils étaient du reste basés sur des prévisions calculées aussi exactement qu'il est possible de le faire en ces matières.

Voici comment se subdivise cette dépense pour l'année 1880 :

Entretien

des bâtiments d'écoles et Collège,	Fr. 50,000 —
des Temples,	» 4,600 —
des Musées,	» 2,400 —

Divers travaux

dans les bâtiments et loges d'octroi,	» 3,800 —
à la Bibliothèque Publique,	» 4,000 —
à l'Ecole d'horlogerie	» 7,500 —
à l'Abattoir,	» 40,200 —

(Pour ce dernier, une partie du crédit supplémentaire lui était spécialement attribuée en Fr. 9,500.)

divers	» 44,700 —
--------	------------

formant ensemble Fr. 77,000 —

Ces chiffres sont approximatifs, ils indiquent cependant en nombre ronds la dépense faite en 1880; l'on remarquera qu'une somme reste disponible, son emploi aura lieu en 1881, pour les travaux visés déjà dans les crédits supplémentaires; pour n'en citer qu'un, nous indiquerons le rétablissement de l'horloge de la place Neuve, travail qui s'accomplit actuellement et sera bientôt terminé.

Sur la proposition de la Section des Travaux, le Conseil Administratif a dû faire procéder à la réfection du mur situé sur la place du Puits St-Pierre au haut de la rue du Perron, ainsi qu'à celle des canaux de la fontaine, ces réparations étant devenues après examen absolument ur-

gent s. On en a profité pour remplacer l'ancien garde-corps placé autour de la fontaine par une grille.

Cette dépense sera prise également sur le solde disponible de 1880 du compte : Entretien des propriétés municipales.

Immeubles appartenant à la Ville de Genève

Les immeubles dont la Ville de Genève est propriétaire n'ont pas tous la même origine ; quelques uns, comme plusieurs de ceux affectés au culte et à l'instruction, sont un héritage de l'ancienne République de Genève, et lui furent attribués lors de la liquidation de la société Economique ; ils sont plutôt pour elle une cause de dépenses par l'entretien assez coûteux qu'ils exigent, et sont, du reste, presque absolument improductifs par leur destination même.

Nous n'aurons donc pas à nous en occuper, et parlerons seulement des immeubles qui procurent un revenu à la Ville. Ils peuvent se classer en quatre catégories.

Prenons d'abord, pour suivre dans cet examen un ordre rationnel, les bâtiments dont l'origine est analogue à ceux dont nous parlions en commençant : ils ne sont pas nombreux, car la Caisse hypothécaire a été déclarée propriétaire de la plupart des constructions converties en appartements locatifs à l'époque de la liquidation de la Société Economique, mais qui néanmoins, lors de leur création, avaient été édifiés en vue de loger des services pu-

blics ; (1) à vrai dire, l'on pourrait assez difficilement préciser s'ils avaient alors plutôt un but municipal que ressortissant à l'Etat, tant, à cette époque, étaient juxtaposées les diverses attributions des deux administrations que nous voyons fonctionner aujourd'hui. L'Etat absorbait alors tous les services publics, et considérait comme de son ressort tout ce qui touchait à l'édilité, aussi ne pouvons-nous être surpris que cet état de choses se soit perpétué en bien des circonstances jusqu'à nos jours ; qu'on nous pardonne cette digression, qui nous est venue à l'esprit en récapitulant les nombreuses constructions, achats d'immeubles, etc., que depuis une trentaine d'années la Ville de Genève a été obligée de faire pour loger ses différents services.

Revenant à notre sujet, nous placerons dans la première catégorie des immeubles productifs, le bâtiment dit Grenier à blé de Rive, qui parvint à la Ville en 1818 par voie d'échange ; — échange qui fut du reste onéreux pour la Ville, et que nous ne conseillerions pas aujourd'hui ; cet édifice, malgré sa belle et solide construction, est d'un rendement peu important, et vous avez autorisé déjà le Conseil Administratif à en opérer la vente. — Vous serez, Messieurs, tenus au courant, si cette éventualité peut être réalisée.

En second lieu nous rencontrons les immeubles qui constituent la donation généreuse de M. le baron de Grenus ;

(1) Pour n'en citer que deux bien connus : — les vastes bâtiments des halles qui forment tout un côté de la place du Molard, — et le massif construit vers 1842 à la rue Verdaine, sur l'emplacement de maisons qui formaient autrefois une dépendance du Collège.

— ces immeubles, dont l'évaluation figure chaque année au Bilan de la Ville pour une somme de Fr. 407,700, sont loin de rapporter un intérêt en corrélation avec ce capital; en effet, depuis 1858, époque à laquelle le revenu capitalisé, et qui avait atteint Fr. 161124,40, fut employé à couvrir une partie du coût de la place qui rappelle le nom du donateur; depuis 1858, disons-nous, le revenu de ces immeubles est entré dans les recettes ordinaires de la Ville et a figuré à son budget annuel en cette qualité.

En 1860, il était de	Fr. 14690, —
1865, »	» 15081, 85
1870, »	» 12507, 60
1875, »	» 10546, 25
1879, »	» 9855, 05
pour 1880, il est seulement de	» 4754, 80

Vous remarquerez la diminution graduelle de cette recette; en en recherchant les causes, l'on trouve, que pour l'année 1880 spécialement, le rendement n'eût pas été bien différent de celui des années qui la précèdent immédiatement si des réparations importantes n'avaient dû être faites; de plus un appartement a été affecté à un service public. Quoi qu'il en soit de ces causes, qui peuvent être considérées comme plus spéciales à cette année, nous ne devons néanmoins nous dissimuler qu'il nous faut également chercher ailleurs les raisons de cette diminution progressive; personne n'ignore du reste que les locaux situés dans le haut de la Ville ont subi une forte dépréciation depuis la création des nouveaux quartiers, les appartements restent vacants et ne se louent plus que difficilement, mal-

gré des concessions sensibles sur le prix primitif des loyers. Nous n'insisterons pas davantage sur ces considérations, et pourrons les reprendre plus tard, si vous estimez comme nous, Messieurs, que ce fait devra provoquer prochainement des mesures spéciales.

Une troisième catégorie enfin d'immeubles, est celle qui se compose des divers bâtiments achetés dans de bonnes conditions, mais toujours dans le but ultérieur d'être démolis pour des élargissements ou percements de rues.

Quelques redevances figurent encore également comme recettes annuelles en loyers perçus; l'énoncé qu'on en trouve au chapitre des Loyers divers les explique suffisamment pour n'avoir pas à les mentionner ici d'une manière plus détaillée.

Cet exposé ne serait pas complet si nous ne disions un mot de quelques immeubles dont le revenu est directement porté au compte de création de certaines rues; sont dans ce cas quelques immeubles situés à proximité de la rue Céard, de la rue de l'Entrepôt, et des rues de la Madeleine ou de Toutes-Ames; ces diverses créations n'étant pas encore arrivées à leur parachèvement, il convient, pensons-nous, de continuer à les traiter de la même manière qu'en avaient jugé nos prédécesseurs au Conseil Administratif.

Nous entrerons maintenant dans quelques détails plus spéciaux à l'année 1880 :

La Ville de Genève a confié la régie de ses immeubles à plusieurs régisseurs, ils lui ont versé une somme totale nette de Fr. 47152,15.

Dans cette somme n'est pas comprise celle que fournit à la Fondation Diday l'immeuble dont elle a le revenu, et qui plus tard doit devenir plus importante encore, quand l'usufruit dont est grevée cette fondation aura pris fin. Selon la volonté du testateur, les comptes de cette fondation doivent être constamment tenus distincts des autres comptes de la Ville, il en est donc ainsi dans le Grand Livre de la Ville, et vous en trouverez le détail au compte-rendu financier.

Sans vouloir énumérer tous les chiffres que présentent les comptes des régisseurs, et qui seront du reste à la disposition des commissions qui seront nommées, nous dirons cependant que la Ville a payé en 1880 pour commissions de régies, la somme de Fr. 3092,95 ; cette forte somme engagera probablement le Conseil Administratif à appeler un employé spécial aux fonctions de régisseur, et à lui confier tout ce qui rentrera dans cette sphère d'action ; — nous étudions la question, mais nous croyons aussi pouvoir dire déjà que la Ville y trouverait satisfaction sous plus d'un rapport.

Le chiffre des loyers en souffrance s'élève à moins de 2000 fr.

Les réparations aux immeubles, — nous ne parlons toujours que de ceux qui produisent un loyer, — atteignent en 1880, Fr. 8540,10 ; ce chiffre sera, nous l'espérons, moins considérable en 1881, à moins cependant de circonstances fortuites et qui ne peuvent être prévues.

Il résulte de l'exposé que nous venons de faire, que l'Exercice de 1880 accusera une diminution assez sensible

sur le chiffre que prévoyait le budget ; — nous en avons énuméré les causes et les récapitulons brièvement : la diminution des loyers de la donation Grenus ; — l'affectation à l'amortissement du capital d'acquisition de quelques immenbles ; — les recettes de la fondation Diday portées, comme nous l'avons dit, au compte spécial ouvert à cette fondation (le budget de 1881 a régularisé pour l'avenir le mode de comptabilité à suivre dorénavant sur ce point spécial) —, un rabais accordé sur sa demande au locataire du Café du Théâtre ; — ces divers facteurs expliquent et justifient approximativement le découvert que vous pourrez remarquer à la rubrique Loyers divers. — Dans le budget de 1881, comme vous pouvez le constater, nous avons tâché de parer à ce mécompte ; espérons qu'il ne se reproduira pas.

Travaux extraordinaires.

Il a été procédé, sur un crédit spécial, au renouvellement du poids à bascule du bureau d'Octroi de Plainpalais ; il est inutile d'insister ici sur les inconvénients d'appareils de pesage défectueux, tel que celui qui existait auparavant ; cette amélioration rendra, nous en avons l'assurance, d'excellents services.

Un nouveau hangar de pompes à incendie a été construit rue du Fort-Barreau, sur un terrain propriété de la Ville ; cette création comble une lacune généralement sentie dans un quartier neuf, de jour en jour plus populeux et jusqu'ici éloigné de tout secours en cas de sinistre.

Les travaux des passerelles de l'Île, commencés au mois de décembre 1879, ont été achevés en septembre de l'année dernière. Cette création paraît répondre à un besoin positif, soit au point de vue de la circulation générale entre les deux rives, soit à celui d'un dégagement satisfaisant du marché de l'Île ; elles ont, dans ce dernier cas, une utilité réelle.

Le crédit voté pour cette construction n'a été dépassé que d'une somme peu importante, tenant surtout aux difficultés éprouvées pour les fondations de la culée du quai du Seujet et à quelques améliorations apportées aux plans du côté de la Poste.

Somme votée le 28 Octobre 1879 . . .	Fr. 80,000	—
Dépenses faites en 1879 Fr.	55	—
» en 1880 »	82,176	90
		<hr/>
	Fr. 2,251	90
Il restait à payer.		<hr/>
		5,208 90

Soit un déficit sur le crédit voté de. Fr. 5,440 80 pour lequel nous devons vous demander une somme semblable pour ce supplément de dépenses.

Les travaux de construction de l'école de la Madeleine suivent leur cours normal ; ils pourront être sans doute achevés sans précipitation pour le milieu de l'été prochain, en sorte que les nouvelles classes primaires et enfantines qui y sont aménagées seront affectées à leur destination dès la rentrée des grandes vacances.

La démolition du vieux Théâtre est maintenant un fait accompli : on ne pourra bien juger de l'aspect nouveau de ce côté de la place Neuve que quand les plantations qui

ont remplacé cet édifice auront pris un certain développement. La grille qui entoure la promenade des Bastions a été prolongée sur la partie mise à nu par la disparition du Théâtre et terminée dans la partie près de l'immeuble de M. Lacroix, après une convention passée avec ce dernier. Enfin, le remplacement de la barrière en fer de l'ancienne rampe de la Treille, combiné avec un élargissement de cette promenade, a complété les travaux exécutés sur ce point.

Une horloge électrique de grande dimension, placée à l'angle saillant du mur de terrasse de l'immeuble de Selton, a comblé, au moins provisoirement, la lacune résultant de la disparition de l'horloge du vieux Théâtre. Cette installation a été assez coûteuse : elle s'élève, en dehors de l'achat de l'horloge, à 1,467 fr., portés au compte des Bâtimens.

L'Administration s'occupe actuellement d'un premier essai de water-closets publics ; de nombreuses tentatives pour louer un local convenable dans les quartiers fréquentés du bas de la ville étant demeurées sans résultat, il a fallu recourir à une construction spéciale et l'élever sur un terrain propriété de la Ville. L'emplacement choisi au Jardin Anglais a paru le plus favorable ; l'installation pourra être ouverte au public dès le mois de juin. Si cette création réussit, comme tout le fait espérer, d'autres établissemens du même genre pourront être aménagés sur divers points de la ville, dans le cas où le Conseil Municipal le désirerait.

Une latrine publique, destinée à remplacer l'installation

défectueuse que la construction des passerelles de l'He a fait disparaître, a également été établie sur l'éperon des fortifications situé en contre bas du quai de la Poste.

Nouveau Théâtre.

CONSTRUCTION

Règlement des Comptes.

Le règlement de tous les mémoires des entrepreneurs qui ont travaillé à la construction de ce bâtiment est une besogne très-longue et très-laborieuse.

Les comptes présentés jusqu'à ce jour s'élèvent à la somme de 3,874,914 fr. 48 c.

Sur ce chiffre, il a été obtenu, après la vérification, un rabais de 156,721 fr. 74 c.

Il reste encore à vérifier quelques comptes avant de pouvoir établir d'une manière définitive le coût de tous les travaux, qu'il est possible d'évaluer approximativement aujourd'hui à 3,728,192 fr.

Il a été payé jusqu'à ce jour, déduction faite d'une retenue de 3,452 fr. 36 c. à un entrepreneur, 3,621,887 fr. 68 c.

Il reste donc à payer aujourd'hui une somme de 106,305 fr. environ. Ce dernier chiffre, malgré la réserve à faire pour les règlements, ne pourra pas varier sensiblement.

Les devis avaient été établis au chiffre rond de 3,800,000 francs.

Cette somme ne sera pas dépassée dans des proportions

excessives, puisque l'imprévu sera de 4 % de la dépense présumée; il faut tenir compte que, pendant le cours de l'exécution, il a été demandé à l'architecte quelques travaux pour l'installation de différents services, travaux qui n'avaient pu être prévus et qu'il était utile cependant d'exécuter.

Depuis la prise de possession du bâtiment par l'Administration de la Ville, des travaux supplémentaires ont été ordonnés en 1879 et 1880. Certaines améliorations reconnues indispensables ont été faites, telles que : couverture des grands foyers par une garniture en zinc des planchers supérieurs pour éviter les dégâts aux peintures en cas de gouttières, création de garde-neige sur la toiture, chambres pour le service médical, etc., etc.

Ces dépenses atteindront le chiffre d'environ 30,000 fr. au moins.

Tous les comptes de construction seront maintenant promptement arrêtés et vérifiés, et dans son prochain Compte-rendu, le Conseil Administratif pourra donner tous les chiffres de la dépense pour cet édifice, aujourd'hui l'un des plus beaux monuments de notre ville.

Dans le courant de cette année, quelques nouveaux décors ont été créés; d'autres sont encore nécessaires pour la prochaine saison théâtrale. La construction d'un bâtiment pour entreposer tout ce matériel de décorations devient indispensable, et le Conseil Administratif devra vous présenter, à bref délai, un projet pour cette création, que l'on peut évaluer à 100,000 fr. environ.

Percements.

Quoique le Conseil Administratif, et plus particulièrement la Section chargée des travaux se soient occupés d'une manière très-active de cette question, nous n'avons pas à signaler de résultats importants. Après de longues négociations, et malgré tout notre désir d'arriver à une solution satisfaisante et conforme au désir exprimé par la majorité du Conseil Municipal, nous n'avons pu obtenir de MM. Falconnet et C^o les garanties financières que vous nous aviez chargés d'exiger d'eux. Nous le regrettons, car M. Falconnet a apporté dans cette affaire une activité et un zèle qui devaient, suivant nous, lui faire espérer un résultat plus heureux après tant de peine et de travail pendant plusieurs années, mais il ne croyait sûrement pas rencontrer de si nombreuses difficultés.

Le Conseil Administratif, ne pouvant arriver à un résultat définitif, après avoir accordé à M. Falconnet plusieurs délais, a cru devoir vous exposer la situation et vous demander de lui laisser reprendre sa liberté d'action. Cette demande indique que, loin d'abandonner l'idée des percements, le Conseil a, au contraire, l'intention de poursuivre d'autres études, et avant peu, sans doute, il aura de nouvelles propositions à vous faire.

Nous nous sommes occupés de l'achèvement de la rue Céard. L'achat d'un immeuble appartenant à M^r Ch. Dahmen, que vous nous avez autorisés à faire, a eu pour résultat, d'améliorer la parcelle n^o V et de donner à ce terrain une valeur plus grande.

Vous avez également approuvé les conventions passées avec MM. Girard-Diel et Brémond pour l'élargissement de la rue du Rhône, de même qu'un acte avec MM. Boissonnas, Fendt et M^{me} Hervé, dans le même but.

Ces différentes améliorations auront, sans contredit, pour résultat de faciliter l'achèvement de cette nouvelle voie de communication et de donner une valeur plus grande aux terrains restant à vendre.

Une convention passée avec M. Bütter a permis de procéder à un premier élargissement de la rue de la Tour-Maitresse.

Service des eaux.

Construction de l'usine hydraulique à vapeur.

Dans le compte rendu de l'année dernière, nous n'avons mentionné qu'en passant la construction d'une nouvelle machine hydraulique à vapeur pour laquelle un crédit de 300,000 fr. avait été voté par le Conseil Municipal dans ses séances du 7 mars et du 30 septembre 1879.

Le Conseil Municipal a été prévenu alors que les sommes votées seraient sensiblement dépassées.

Aujourd'hui que tous les comptes sont arrêtés et que cette nouvelle installation est en plein fonctionnement, il sera intéressant de donner quelques détails et quelques chiffres à ce sujet.

Nous commencerons par la construction, pour passer ensuite à l'exploitation, sur laquelle une marche de plus de six mois peut nous fournir des renseignements utiles.

Au commencement de 1879 notre Ingénieur du service des eaux avait étudié le projet de ce nouveau service auxiliaire à la vapeur, et s'était adressé dans ce but à quelques maisons de construction qualifiées pour ce genre de travail. C'étaient :

MM. Lecouteux et Garnier,	à Paris.
J. Farcot,	à St-Ouen.
Brown,	à Winterthour.
Sulzer frères,	à Winterthour.
Escher, Wyss et Cie,	à Zurich.

Les divers projets présentés par ces constructeurs furent soumis à deux experts, M. Meunier, successeur de M. Ch. Callon, à Paris, et M. Walther, ingénieur en chef de l'Association Alsacienne des propriétaires d'appareils à vapeur, à Mulhouse.

Après avoir examiné le rapport de ces ingénieurs, le Conseil décida de demander de nouveaux plans à MM. Escher, Wyss et Cie, qui avaient fait les offres les plus avantageuses, et dont l'un des associés, M. G. Naville, est notre concitoyen, tout en les priant de tenir compte des modifications proposées par les experts.

Ces nouveaux plans adoptés, une convention fût passée le 22 octobre 1879 avec MM. Escher, Wyss et Cie pour la fourniture de deux machines à vapeur horizontales et à soupapes, actionnant directement deux pompes à plongeur avec soupapes du système Farcot, deux chaudières à bouilleurs de cent mètres carrés de surface de chauffe avec appareil fumivore système Ten-Brinck, et les accessoires.

Ces machines devaient fournir chacune 6000 litres à

une marche normale de 30 tours par minute sous une pression de 50 mètres, et 9000 à la vitesse maximum de 45 tours.

La dépense de combustible a été garantie égale à 1 kilog. 250 grammes par heure et par cheval en eau montée.

La livraison des machines prêtes à fonctionner, sous les réserves d'usage, devait se faire pour le prix à forfait de 111,400 fr.

Tel est le résumé de la convention de la Ville avec MM. Escher, Wyss et Cie.

Le 31 octobre, une convention analogue était signée avec MM. Bell frères, de Kriens, près Lucerne, pour la fourniture et la pose dans le lit du Rhône d'une conduite d'alimentation en tôle destinée à fournir de l'eau propre aux nouvelles pompes en la prenant en amont du barrage pour la conduire dans le puisard de la nouvelle usine.

Ce travail pour lequel des prix avaient été également demandés au Creuzot et à quelques autres constructeurs, fût adjugé à MM. Bell, non-seulement parce que, ayant fait des travaux analogues pour les villes de Zurich et de Lucerne, ils offraient de grandes garanties, mais encore parce qu'à une exception près, ils étaient les seuls s'engageant à rendre la conduite posée, et qu'enfin leurs prix étaient les plus bas de ceux offerts.

Cette conduite, à joints flexibles, est en tôle de 7^m/m; elle a 545^m de longueur et 0^m 650 de diamètre; elle a été rendue posée au prix de 67 francs le mètre courant.

Des travaux aussi importants et spéciaux ne peuvent que

difficilement être mis en adjudication, et la ville de Genève a eu quelquefois tellement à se plaindre des constructeurs qui lui ont fourni des machines pour le service des eaux, que le Conseil Administratif devait tenir à ce que cette nouvelle installation fût confiée à des industriels présentant les plus sérieuses garanties.

Les travaux de maçonnerie mis en soumission le 3 octobre, au lendemain du vote du crédit nécessaire, ont été confiés à M. François Riondel, entrepreneur.

Le 9 décembre, les travaux de pilotage ont été adjugés à M. Badel; ceux de charpente et de menuiserie à M. Cartier.

Le 9 mars 1880, la couverture en tuile à M. Zimmermann.

Le 6 avril 1880, les travaux de ferblanterie à M. Brolliet.

Le 28 mai 1880, la vitrerie à M. Foulquier.

La serrurerie a été donnée à M. Maitre; enfin la cheminée et les emmurements de chaudières ont été faits par M. Landon.

Dès le 15 octobre 1879, la base de la cheminée fut commencée, et le 21 du même mois on entreprit également les fouilles générales des bâtiments.

Malheureusement dès le 29 novembre les travaux dûrent être arrêtés par suite du gel et ne purent être repris que le 17 février 1880.

Pendant ce temps on profitait des basses eaux pour exécuter dans le lit du Rhône les draguages et la pose difficile de la conduite d'alimentation. Ce travail, commencé au

milieu de janvier, fut heureusement achevé à la fin de mars.

Dès le milieu de février, la section des travaux s'appliqua à imprimer une grande activité à l'ensemble des opérations, de façon à être en mesure d'alimenter régulièrement la ville le plus tôt possible, car le besoin s'en faisait vivement sentir et les réclamations étaient nombreuses.

La cheminée, haute de 45 mètres et de 1^m 30 de diamètre intérieur, fut achevée le 27 mars 1880.

Les bâtiments se couvraient en mai; le montage des chaudières était terminé à la fin du même mois, et l'on commençait de suite l'installation de la première machine.

Celle-ci fût terminée en six semaines, et le 18 juillet, la première pompe à vapeur pouvait entrer en fonction et venir enfin apporter ce supplément d'eau si impatiemment attendu, non seulement par les abonnés, mais encore plus peut-être par le Conseil, par le Directeur et son personnel, véritablement sur les dents depuis plus de dix-huit mois.

La seconde machine fut montée immédiatement après et put, à son tour, commencer définitivement son service le 8 Novembre.

La réception de ces machines ne sera faite que dans quelques semaines, mais les expériences qui ont été faites officieusement nous permettent d'espérer que cette fois enfin la Ville ne sera plus en discussion avec ses constructeurs, et que les engagements pris par ceux-ci auront été remplis.

Les experts appelés à faire les essais prévus par le ca-

hier des charges sont : MM. Walther Meunier, de Mulhouse, pour la Ville ; M. Th. Turrettini, pour MM. Escher, Wyss et C^{ie} ; et M. le professeur Colladon, comme troisième expert.

Si maintenant nous jetons un coup d'œil sur le compte général de construction de cette nouvelle usine, nous verrons de suite que la dépense a excédé notablement, soit de 120,000 fr. environ, le crédit voté.

Les devis avaient été de 550,000 fr., puis réduits à 500,000 fr. C'est ainsi que l'on avait cru pouvoir réduire à 50,000 fr. le coût des bâtiments, évalués simplement au mètre carré, sur des plans provisoires, à 80,000 fr. En réalité, et c'est sur cette rubrique que l'écart a été le plus grand, ces constructions, pour les fondations desquelles il a fallu aller chercher très-bas un terrain solide, ont coûté, avec les massifs en ciment pour les machines, 128,000 fr. environ. Il est vrai que le bâtiment des chaudières a été construit de façon à pouvoir recevoir un nombre double de générateurs. En réservant une place pour une troisième chaudière, nous avons utilisé le surplus pour y installer un petit atelier de réparations absolument nécessaire, dans lequel nous avons transporté les différents outils qui étaient disséminés dans les locaux de l'ancienne Machine.

Nous devons considérer cet atelier, quoique rendant déjà des services, comme tout à fait provisoire. Le Conseil Administratif devra, dans un délai plus ou moins rapproché, vous demander un crédit pour la construction de magasins pour l'entrepôt du matériel et d'un atelier de répa-

rations, cela dans l'intérêt d'un bon service et dans celui des finances de la Ville.

Le prix de la grue roulante a été porté de 3,000 fr. à 3,900 fr., le poids des volants ayant obligé à prendre un pont d'une force plus grande que celle estimée primitivement suffisante.

Le raccordement de la conduite des pompes à celle du Bois de la Bâtie a nécessité le déplacement, sur une longueur d'environ 100 mètres, de la grosse conduite du gaz qui se trouvait à la même hauteur et devant celle de l'eau.

Le prix de la conduite d'alimentation s'est trouvé notablement augmenté par diverses raisons. D'abord, par suite du changement de tracé qui nous a été imposé par l'Etat, la longueur s'est trouvée plus considérable que celle prévue au devis. Puis les draguages ont coûté 9,000 fr. de plus que la somme portée au devis ; outre l'imprévu que des travaux de ce genre présentent, il ne nous a pas été possible de trouver un entrepreneur habitué à ces travaux ; il a donc fallu opérer en régie avec des appareils primitifs et dans une saison si rigoureuse que les ouvriers avaient de la peine à rester au travail ; nous avons, il est vrai, employé, pendant les trois plus mauvais mois de ce terrible hiver, une cinquantaine d'ouvriers des plus nécessaires, ce qui, pour les finances de la Ville, est toujours une chose onéreuse, mais le Conseil Administratif a cru bien agir en venant en aide à nos concitoyens.

Enfin, Messieurs les Conseillers, pour terminer cet examen, le compte général de construction se trouve augmenté

d'une dépense de 2,692 fr. 65 c. pour mobilier et de 6,627 fr. 58 c. pour appareils électriques. Cette dernière dépense, qui n'avait pas été prévue, a été votée par le Conseil Administratif comme étant nécessaire à une marche économique des machines à vapeur; elle comprend deux sortes d'appareils :

1° Un indicateur des niveaux d'eau, qui permet au mécanicien chargé de la marche des machines à vapeur de savoir à chaque instant la quantité d'eau qui se trouve dans les réservoirs du Bois de la Bâtie, de façon à pouvoir arrêter les moteurs dès que la réserve d'eau est complète, et éviter ainsi une dépense inutile de charbon.

2° Un petit réseau téléphonique mettant en communication l'ancienne et la nouvelle Machine entre elles et avec le logement du garde du Bois de la Bâtie.

Depuis le commencement des travaux des nouveaux cimetières, nous avons prolongé la ligne de la maison du garde au Bureau des cimetières, et rejoint par une nouvelle ligne la nouvelle usine hydraulique et le Bureau du Délégué du Conseil Administratif chargé de la Section des Travaux. Cette dernière dépense, fort minime du reste, a été prise sur le crédit voté pour cette création.

De plus, les frais généraux se trouvent un peu augmentés par suite des rapports d'experts et d'autres frais analogues.

Telles sont les explications que nous avons à donner à l'appui du tableau ci-après, indiquant par chapitres les sommes portées au devis et celles inscrites au compte général de construction.

COMPTE GÉNÉRAL
de la nouvelle Usine hydraulique à vapeur

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	Devis	Dépenses	DIFFÉRENCES	
			en moins	en plus
Terrain	60,500 —	60,500 —	— —	— —
Frais d'actes et études	2,740 35	4,318 20	— —	1,577 85
Installation du gaz	— —	1,186 40	— —	1,186 40
Fouilles et maçonneries 31,423 70				
Grosse serrurerie	2,739 —			
Charpente	3,737 —			
Menuiserie	2,607 05			
Vitrage en fer	1,075 —			
Petite serrurerie	— —			
Vitrierie	270 —			
Peinture et gypserie	800 —			
Ferblant et plomber	799 —			
Couverture	4,935 —			
Divers	1,614 25			
Massifs en ciment et fondations	50,000 —	103,722 13	— —	53,722 13
Emmurement des chaudières	15,000 —	11,855 01	3,144 99	— —
Cheminée	15,000 —	12,513 20	2,486 80	— —
Machines à vapeur et chaudières	15,000 —	17,952 59	— —	2,952 59
Frais de montage	112,400 —	115,382 90	— —	2,982 90
Grue roulante	7,600 —	6,386 29	1,213 71	— —
Vannes et raccords	3,000 —	3,900 —	— —	900 —
Draguage	4,000 —	6,150 89	— —	2,150 89
Conduite d'alimentation	6,000 —	15,295 35	— —	9,295 35
Appareils électriques et téléph.	37,500 —	53,001 52	— —	15,501 52
Mobilier	— —	6,627 38	— —	6,627 38
Imprévu	— —	2,692 65	— —	2,692 65
	1,259 65	— —	1,259 65	— —
Francs.	330,000 —	421,484 51	8,105 15	99,589 66
A déduire, différence en moins				8,105 15
Reste Francs.				91,484 51
A ajouter: Différence entre le devis primitif et la somme versée				30,000 —
Excédant Francs.				121,484 51

EXPLOITATION

Pompes à vapeur.

Si nous passons maintenant à l'exploitation, nous pouvons signaler ce fait rassurant, c'est que si, pour ces quelques mois d'entrée en service, nous négligeons l'intérêt et l'amortissement, l'entretien de ce service auxiliaire se chiffre seulement par Fr. 11,455 48
comprenant :

Les salaires , . .	Fr. 2,086 75
Combustible »	7,747 45
Graissage. , . .	1,149 50
Eclairage »	161 40
Frais généraux , . .	288 40
<hr/>	
Total :	Fr. 11,455 48

Mentionnons, en passant, qu'en compensation nous avons pu, pour la deuxième moitié de l'année, fournir régulièrement de l'eau aux moteurs, et que cette recette, qui était restée absolument stationnaire en 1879, s'est augmentée de plus de 8,000 fr. dans le deuxième trimestre de 1880.

Voici, au surplus, à titre de renseignements, quelques chiffres intéressants :

Marche des pompes à vapeur et consommation du charbon.

La machine n° 1 a marché, du 26 Juillet au 31 Décembre, pendant 1,145 heures et 10 minutes, et a fait 2,546,702 tours, soit 57,1 tours par minute, en moyenne.

La machine n^o 2 a marché, du 1^{er} Novembre au 31 Décembre, pendant 297 heures 40 minutes, et a fait 648,095 tours, soit 56,5 tours par minute.

Ensemble, les machines à vapeur ont donc fait 5,194,797 tours en 1440 heures 50 minutes, soit 56,9 tours par minute.

Cette marche se répartit sur 127 jours, à raison de 11 heures 20 minutes de marche par jour, en moyenne.

Le volume d'eau élevée par tour étant de 210 litres, le total de l'eau élevée a été de 670,907 m. c. 570.

L'eau montée par jour, de 5,282 m. c. 755.

La hauteur moyenne d'élévation, de 50 mètres.

Le nombre de kilogrammètres produits en 1440 heures 50 minutes, de 55,545,568,500.

Le nombre de kilogrammètres produits par heure, de 25,279,228.

Force moyenne en chevaux-vapeur, 99,52.

Pour produire cette force, on a consommé, avec les deux chaudières, en charbon, 227,566 kilog., soit par heure 157 kilog. 920.

Charbon dépensé pour élever 100 mètres cubes d'eau, 55 kilog. 900.

Charbon dépensé par heure et par cheval en eau montée (allumages compris), 1,590 kilog.

Si, aux 227,566 kilog. de charbon dépensé pendant la marche, on ajoute 12,854 kilog. employés pour le séchage des emmurements des chaudières, on obtient 240,400 kilog de charbon, achetés pour 7,747 fr. 45 c., ce qui

donne, comme *prix moyen de la tonne de charbon*,
32 fr. 22.

Soit: Dépense du charbon employé pour élever 100
mètres cubes d'eau, 1 fr. 09 c.

Coût total de 100 mètres cubes d'eau (non compris l'in-
térêt et l'amortissement), 1 fr. 70 c.

Anciennes Machines.

Nos anciennes machines ont eu une marche normale; la roue à hélice continue à figurer pour la plus grosse partie sur le compte des opérations; nous avons successivement remplacé, par des bras renforcés et en acier, à peu près tous les bras en fer, qui se cassaient trop souvent. En l'entretenant soigneusement, nous espérons la faire durer encore quelques années.

MARCHE DES POMPES PENDANT 1880

DÉSIGNATION des moteurs	Nombre de tours	Heures de marche	Mètres cubes d'eau élevés	Tours en moyenne par minute.	Salaires		Graissage et Déchet		Eclairage et chauffage	Combustible	Réparations		Frais généraux		Barrage		TOTALS	
					FR.	C.	FR.	C.			FR.	C.	FR.	C.	FR.	C.	FR.	C.
Turbine Callon .	6817840	8531 h. 30	2727136.—	13.3								278.—						278.—
					8062.35	3974.18	2733.40						1754.20	1312.17	17836.—			
Turbine Roy .	3254020	8508 h. 30	2082572.—	6.4								1051.55			1051.55			
Pompes à vapeur	3194797	1440 h. 50	670907.37	36.9	2086.73	1149.50	161.40	7747.45					288.40		11433.48			
			5480615.37		10149.08	5123.68	2894.50	7747.45	1329.55	2042.60	1312.17	30599.03						

Prix moyen du mètre cube d'eau, élevé en 1880 Fr. 0,0063, non compris l'intérêt et l'amortissement.

Canalisations.

Les travaux de canalisations ont été assez importants pendant l'année 1880.

Nous avons eu d'abord à terminer la colonne de ceinture en gros tuyaux de 250 millimètres, en reliant la Machine hydraulique avec l'extrémité du Grand-Quai à l'entrée des Eaux-Vives.

Cette canalisation, longue de 900 mètres environ, pour laquelle un crédit de 40,000 fr., en deux annuités, avait été voté, a pu se faire, grâce à des achats faits dans de bonnes conditions avant la hausse des fontes, pour le prix total de 28,177 fr. 51 c., dont la moitié figurera à chacun des exercices de 1880 et 1881. Dans ce chiffre est compris le coût des canalisations nécessaires pour relier cette nouvelle conduite à celle de la rue du Rhône.

En résumé, nous avons posé :

Grand-Quai . . .	903 ^m	de tuyaux, de 250 mill. de diam.	
Rue d'Italie . . .	45,80	»	150 »
Place du Port. . .	42 —	»	150 »
Place du Lac. . .	58,60	»	150 »
Place du Rhône. . .	30,50	»	150 »
Ruelle du Quai. . .	36 —	»	120 »
Rue Céard. . .	38,50	»	100 »

En outre :

Rue de Candolle.	167 —	»	80 »
Rue Kléberg . . .	84 —	»	80 »

A reporter : 1385,20

Report : 1385,20 de tuyaux, de 80 mill. de diam.

Rue de l'Athénée.	55 —	»	80	»
Rue du Nord. . .	48 —	»	80	»
Rue des Boucheries	57 —	»	80	»
Rue de la Rôtisserie	65 —	»	80	»
Rue de Hollande.	99 —	»	150	»
Place de la Made-	} 407 —	»	70	»
leine et rue Tou-				
tes-Ames . . . }				
Rue Tour-de-Boël.	78 —	»	60	»
Rue Sismondi . .	57 —	»	55	»
Quai des Moulins.	40 —	»	55	»
Bois de la Bâtie .	55 —	»	50	»

Total : 2024^m20

En outre, nous avons remplacé sous les ponts de l'Observatoire 61 m. 50 de tuyaux en fonte, qui avaient sauté par le gel, par des tuyaux de fer étiré avec joints à bride; cette conduite a été placée dans un encaissement en bois rempli de scories.

Nous avons de plus posé pour le compte de la Commune des Eaux-Vives :

Rue des Eaux-Vives.	550 ^m	de tuyaux de 100 mill. de diam.
Chemin de Villereuse.	156 ^m	» 60 »
» du Marché. .	126 ^m	» 80 »
» de la Mairie.	60 ^m	» 80 »
» du Nant. . .	286.70	» 80 »
Ruelle du Midi . . .	56 ^m	» 50 »

Pour la Commune de Plainpalais :

Chem. des Terrassiers 218^m de tuyaux, de 60 mill. de diam.

Route Caroline. . . . 273.60 » 80 »

Enfin il a été établi au compte des nouveaux cimetières une conduite allant des réservoirs aux cantines, longue de 500 mètres de tuyaux de 50 millimètres de diamètre, et une canalisation provisoire de 245 mètres de tuyaux de 100 millimètres de diamètre, destinée à fournir l'eau qui sert de moteur au plan incliné.

Fontaines.

Un crédit spécial de 7,000 fr. voté par le Conseil Municipal le 5 Septembre 1880, nous a permis de faire quelques nouvelles installations qui avaient été vivement sollicitées, soit par des pétitions de particuliers, soit par la Société d'utilité publique.

Deux fontaines à boire du modèle Wallace ont été installées l'une aux Bastions, l'autre à la place de l'Entrepôt, l'un des carrefours les plus passagers de la ville.

Une borne-fontaine a été établie au square Pradier.

Une également, d'un joli modèle, au petit square du théâtre, rue Diday.

Nous avons aussi fait l'acquisition de quelques autres fontaines qui seront posées dans le courant de l'année 1881.

Bouches d'eau.

Aucun crédit spécial n'ayant été voté pour construction de nouvelles bouches, nous avons dû nous en tenir au strict nécessaire, c'est-à-dire, ne transformer des bouches dites

tabatières en hydrantes, ou ne créer de nouvelles bouches que lorsque, par suite de réparations ou de canalisations nouvelles, ce changement s'imposait comme nécessité.

On a créé :

Grand-Quai.	5	grandes bouches.
Place de la Madeleine	1	»
Rue Beauregard.	1	»
Rue Eynard.	1	hydrante —
Rue du Nord.	1	» —
Quai des Moulins.	1	» —
Rue Kléberg.	1	» —
Petite Madeleine.	1	» —
Total.	5	hydrantes, 5 grandes bouches.

Par suite de la canalisation du Grand-Quai, 15 tabatières ont été remplacées par 8 hydrantes et 5 grandes bouches.

De plus on a posé :

A St-Antoine	1	hydrante à la place d'une gr. bouche.
Rue Sous-la-Treille.	1	» »
Place de Rive	1	» »
Rue Kléberg	1	» »
Quai de la Poste	1	» d'une tabatière.
Place du Molard	1	» »
R. de la Corraterie.	1	» »
» de l'Observatoire	2	» de deux tabatières.
» de la Fontaine	3	» de trois »
» du Rhône	1	» d'une tabatière.

soit 26 tabatières remplacées par 21 hydrantes et 5 grandes bouches.

Enfin 5 hydrantes et 1 grande bouche ont été installées, rue des Eaux-Vives, Chemin du Nant, Terrassière et Jar-gonnant, pour le compte de la Commune des Eaux-Vives, ainsi que trois hydrantes, chemin des Terrassiers, pour celui de la Commune de Plainpalais.

Le nombre ou total des bouches est donc de :

610	dans la Ville de Genève,
12	» la Commune de Plainpalais,
10	» » des Eaux-Vives,
2	» » du Petit-Saconnex,
2	Routes cantonales,
4	Particulières.
<hr/>	
640	Bouches à eau.

Moteurs.

Le nombre des moteurs hydrauliques en activité à la fin de 1879 était de 104.

6 nouveaux moteurs ont été installés, savoir :

- 1 chez MM. Bates et C^{ie}, imprimeurs.
- 1 » Dupont, fabricant d'eaux minérales.
- 1 » Jarnier, charcutier.
- 1 » Gay-de-Trez, fabricant de porte-mousquetons.
- 1 » Anthonioz, marbrier.
- 1 à la nouvelle usine hydraulique pour l'atelier de réparations.

Par contre, ont cessé de marcher également 6 moteurs, soit :

3 chez MM. Jaquet et C^{ie}, imprimeurs.

1 » Pélisse, Désiré, tanneur.

2 » Maître, serrurier.

Le nombre des moteurs en fonction à la fin de 1880 reste donc de 104.

Ascenseurs.

Un ascenseur construit par MM. Weibel Briquet et C^{ie}, a été installé pour l'Hôtel garni de la Poste.

Des compteurs d'eau ont été appliqués à quelques ascenseurs.

Compteurs.

Cinq compteurs d'eau ont été établis pour des concessions d'eau industrielle ou ménagère, ce qui porte leur nombre à 27.

Les compteurs d'eau sont pour la plupart à cylindre du système Frager, construits par Michel, à Paris. Ils ont été remplacés pour les ascenseurs par des compteurs à turbine de Spinner à Vienne.

Concessions ménagères.

Le nombre des nouvelles concessions établies en 1880 a été de **116**
ont été rouvertes **4** concessions anciennes,
ce qui porte à **120** l'augmentation des concessions pendant l'année ; elle n'avait été que de 80 l'année précédente.

Voici, pour terminer, le tableau des abonnés au 31 décembre 1880.

Concessions à la jauge, 1,836 pour 3,063 litres.

Concessions au compteur, pour ascenseurs 5 abonnés pour
5 ascenseurs.

- » au compteur, eau industrielle, 16 abonnés
pour 16 compteurs.
- » au compteur, eau ménagère, 5 abonnés pour
6 compteurs.
- » pour moteurs, 71 abonnés pour 104 moteurs,
dont 11 dans les bâtiments municipaux.

Les réparations des concessions ont été fort nombreuses pendant cette année ; elles provenaient pour la plupart du gel ou de ses suites.

C'est ainsi que 290 concessions ont été dégelées, et 107 réparées pour ruptures provenant des suites du gel.

Enfin, 124 concessions ont subi des réparations d'autre nature, telles que changement de robinet.

Ces frais, mis à la charge des abonnés par le Règlement, ont donné lieu à de nombreuses réclamations, mais nous nous plaisons à reconnaître que la plupart de nos abonnés ont soldé leurs notes après explications ; quelques-uns, en très-petit nombre cependant, ont cru devoir porter leurs réclamations devant les tribunaux, qui n'ont pas encore prononcé.

Toutefois la Section du Conseil chargée du service des eaux examine dès maintenant la possibilité de se charger à l'avenir de ces frais d'entretien, moyennant une légère rétribution annuelle ; ce mode de faire adopté par plusieurs villes ou sociétés d'eau, a pour effet de supprimer des réclamations qui ne peuvent être que désagréables aussi bien à l'Administration qu'à ses abonnés.

Voici, pour clore cet exposé de la marche du service des eaux pendant l'année 1880, les résultats financiers.

Ville de Genève.

EXERCICE

<i>Doit</i>	Compte de Pro
	Fr. C.
Traitements	8.200 —
Frais généraux	1.984 —
Outillage	2.364 50
Réparations des pompes et turbines	1.329 55
Entretien » »	16.528 43
Entretien des pompes à vapeur et chaudière (et chauffage)	11.433 48
» du barrage	1.312 17
» des canalisations.	5.677 53
» des concessions	2.606 55
» des bouches	3.188 56
» des fontaines	4.847 65
Bilan	151.856 30
	211.328 72

<i>Doit</i>	Bilan
	Fr. C.
Fontaines nouvelles	4.828 45
Canalisations nouvelles, 1 ^{re} annuité de 1880	20.000 —
Inventaire, excédant sur marchandises en magasin.	2.690 91
Caisse	104.770 82
Débiteurs divers	1.120 —
Canalisations nouvelles, 2 ^{me} annuité payable en 1881.	18.579 77
	151.989 95

Sur la demande du Conseil Administratif, notre Ingénieur des eaux prépare en ce moment un travail résumant les frais occasionnés tant pour la construction des différentes machines, de la canalisation et des réservoirs que pour leur entretien, depuis 1842, année de l'organisation de la Commune de Genève et de la reconstruction de la Machine hydraulique.

Ce travail, dont nous pourrions donner un résumé l'an prochain, nous permettra d'établir des comptes généraux et de faire figurer chaque année, sur le compte du service des eaux, l'intérêt et l'amortissement des sommes dépensées.

Construction de réservoirs au bois de la Bâtie.

Nous vous avons présenté plus haut, Messieurs, un rapport détaillé sur la construction de la nouvelle usine hydraulique à vapeur, en vous expliquant les motifs pour lesquels les devis prévus ont été dépassés.

Il résulte des comptes que nous venons de vous soumettre que la dépense totale, y compris les sommes retenues comme garantie et restant à payer, se monte à Fr. 421,484 51

Le crédit était de » 300,000 —

il en résulte un déficit de Fr. 121,484 51 pour lequel nous avons à vous demander un crédit supplémentaire de pareille somme.

De plus, nous devons profiter de cette occasion pour vous demander comme mesure d'ordre, d'ajouter à cette somme 18,750 fr., destinés à solder le compte de construction des réservoirs de la Bâtie, ce qui n'a pas encore été fait.

Dans sa séance du 3 janvier 1873, le Conseil Municipal avait ouvert un crédit de 200,000 fr. pour la construction d'un

réservoir, d'une canalisation le desservant et d'une passerelle sur l'Arve pour supporter la conduite.

Il a été payé en 1873 pour la conduite. . . .	Fr. 79,591 —
» » pour la passerelle . . . »	57,763 —
Enfin en 1873 et 1874 pour les réservoirs . . . »	115,598 55
Total. . . .	Fr. 252,952 55

Dans la séance du 17 mai 1877, il fut donné lecture d'un rapport complémentaire au compte-rendu administratif ; il y était dit, page 96 du Mémorial, 34^{me} année :

« Le montant des comptes payés à ce jour s'élève à la somme
« de 252,952 fr. 55 c.

« Il a été fait face à cette dépense par le boni des exercices
« de 1871 et 1872, par les budgets de 1873 et 1874, par le solde
« du compte de rescriptions votées en 1870, par un crédit
« voté le 14 mars 1873, et par une allocation de l'Etat, soit
« ensemble. Fr. 212,699 34

« Au 31 décembre 1875 ce compte présentait
« un solde de » 40,253 21

Somme égale. . . Fr. 252,952 55

« Il a été balancé au 31 décembre 1876 par une somme
« équivalente prise sur le compte de Profits et pertes de la
« succession Brunswick.

« Il reste encore à payer sur ce compte le solde de retenue,
« comme garantie de l'entrepreneur, soit une somme de
« 18,750 fr. qui sera payable le 31 décembre 1878. »

C'est pour couvrir cette somme, payée depuis 1879, et qui a figuré jusqu'à présent au débit du compte de la nouvelle machine, que le Conseil Administratif a besoin de vous demander un crédit afin de régulariser définitivement cette affaire.

En résumé, Messieurs, le Conseil Municipal aura donc à accorder les crédits suivants :

1° Passerelle de l'Île.	Fr. 5,440 80
2° Nouvelle machine hydraulique	» 121,484 50
3° Réservoirs du Bois de la Bâtie	» 18,750 —
	<hr/>
Soit ensemble.	Fr. 145,675 30

pour régler ces différents comptes.

Création d'un nouveau Cimetière à St Georges

Dans la séance du Conseil Municipal du 3 Novembre dernier, nous avons eu l'honneur de vous faire part des difficultés que nous éprouvions avec les communes de Plainpalais et des Eaux-Vives, au sujet des terrains de St-Georges, et nous venions vous exposer la marche suivie jusqu'à ce jour par le Conseil Administratif. Vous avez approuvé complètement la manière dont nous avons agi.

Depuis cette époque, le Conseil d'Etat, ayant bien voulu servir d'intermédiaire pour arriver à une entente entre les Communes intéressées et la Ville de Genève, déclara par une lettre datée du 13 Novembre 1879, que rien ne s'opposait plus à ce que les travaux fussent mis en train. En face de cette déclaration, le Conseil Administratif, désireux plus que personne de donner du travail à bref délai, prit possession le 20 Novembre des terrains achetés par les Communes de Plainpalais et des Eaux-Vives pour la création d'un cimetière, et le 22, c'est-à-dire deux jours après, les travaux étaient commencés.

Le nombre des ouvriers, qui était le premier jour de 30, se monte aujourd'hui à 280. Ils sont divisés par brigades de 20 hommes ayant à leur tête un chef désigné par l'Administration et chargé de la comptabilité du groupe. Tous travaillent à la tâche selon le règlement et le tarif adoptés par le Conseil Administratif.

Quoiqu'il fût excessivement difficile de maintenir l'ordre au milieu d'une semblable quantité d'ouvriers, nous devons

constater avec satisfaction que leur conduite est en général bonne.

Un certain nombre d'entre eux ont dû être renvoyés par suite d'absences non motivées et quelques-uns pour abus de boisson. Une seule brigade a dû être congédiée pour cause de désobéissance, cela au début des travaux.

Deux cantines ont été construites entièrement aux frais de la Ville afin de donner autant que possible aux ouvriers la faculté d'obtenir à bas prix une bonne nourriture. La première est dirigée par un cantinier nommé par les ouvriers eux-mêmes et complètement sous leur administration; la seconde, où l'on ne vend aucune boisson alcoolique, a été organisée sous le patronage de quelques citoyens de notre ville. Un règlement spécial fixe l'organisation de ces deux établissements, indique les heures d'ouverture et de fermeture, et interdit d'une manière absolue la vente des spiritueux sur le chantier.

Il a été aussi construit un magasin pour l'entrepôt du matériel, dont la garde est confiée à un employé spécial, et une forge pour la réparation des outils.

Le personnel des bureaux se compose d'un ingénieur chargé des plans et opérations graphiques, d'un ingénieur chargé de la direction des travaux, de deux comptables et d'un chef piqueur. M. Charbonnier, garde du bois de la Bâtie, et un gardien assermenté sont préposés à la surveillance du chantier.

On a établi deux bureaux ainsi qu'une ligne téléphonique qui relie le plateau de St-Georges et le cabinet du délégué chargé des travaux, et dessert également les deux machines hydrauliques.

Les ouvriers reçoivent tous les jours des acomptes en jetons qui doivent servir exclusivement à payer leur nourriture; ces jetons ne sont remboursés qu'aux cantiniers établis sur les chantiers; chaque samedi il est délivré des acomptes en espèces, et le règlement définitif a lieu tous les quinze jours le vendredi.

En dehors des travaux d'installation, on a procédé à la création d'une route d'accès qui est entièrement terminée et plantée d'arbres; cette route qui longe tout le cimetière a environ 750 mètres; sa largeur est de 15 mètres. Afin d'obtenir une ligne droite, nous avons dû procéder à l'acquisition de quelques petites parcelles de terrain, acquisitions que nous devons vous demander d'approuver en nous accordant les crédits nécessaires.

Des conventions ont été également passées avec plusieurs propriétaires voisins pour les servitudes que nous étions obligés d'obtenir afin de pouvoir exécuter les travaux; quelques indemnités ont dû être accordées.

La Ville a dû acheter un matériel assez considérable d'outils, tels que pelles, pioches, brouettes, etc., etc.

L'administration municipale ne peut pas s'attendre, en employant des ouvriers peu habitués aux terrassements, à faire ces travaux d'une façon très économique, quoique le travail soit exécuté à la tâche. Aussi il importait de chercher à rétablir l'équilibre d'une autre manière, en supprimant autant que possible l'emploi des chevaux pour les transports.

L'emplacement choisi oblige, par sa situation, de renoncer aux moyens habituels: en effet, d'une part, le plateau de St-Georges ne possède pas encore de routes d'accès facilement praticables aux véhicules chargés; d'autre part, le sol est formé d'une couche de glaise, de 10 à 12 mètres d'épaisseur, et la moindre pluie rend les chemins très difficiles; en outre il n'y a ni gravières, ni carrières à exploiter, et tous les matériaux devront y être apportés.

Les travaux à exécuter pour livrer le cimetière à l'exploitation, non compris les terrassements, se composent de :

1° La création de routes, allées et chemins, devant et à l'intérieur du cimetière.

2° L'installation d'un drainage complet, destiné à enlever l'eau dans ce terrain qui est peu perméable.

3° L'érection d'un mur de clôture sur une longueur de 2250 mètres.

4° Enfin la construction de bâtiments pour les employés et d'une salle d'attente pour le public.

Nous ne pouvions songer à employer des pierres de Meillerie, dont le transport aurait doublé ou triplé même le prix, tandis que nous avons, il est vrai à 50 mètres plus bas que le plateau, du gravier en grande quantité à recueillir sur les bords de l'Arve.

Notre première recherche a été d'évaluer approximativement la quantité de gravier nécessaire aux travaux.

Nous avons d'abord la route dont nous vous parlions plus haut, qui, longeant toute la partie sud-est du cimetière, mesure 750 mètres de long, sur 15 mètres de large, puis une allée centrale de 220 mètres de long, sur 22 mètres de largeur, deux allées rayonnantes, longues chacune de 282 mètres, et larges de 15, une allée faisant tout le tour du cimetière, longue de 1400 mètres, large de 10, puis environ 1600 mètres d'allées se coupant perpendiculairement et détachant 48 carrés et 14 demi-carrés.

Enfin, chacun de ces carrés est lui-même recoupé par six petites allées des deux côtés desquelles se trouveront deux lignes de 40 tombes; ces allées seront longues de 37 mètres, et larges de 1 m. 50 cent.

C'est donc une surface d'environ 100,000 mètres carrés de routes et chemins à établir; en supposant qu'une couche de 0 m. 35 de gravier soit nécessaire pour créer des voies de communication convenables dans ce terrain glaiseux, cela nous fait une première fourniture de 35,000 mètres cubes. Si nous ajoutons à ce chiffre la quantité nécessaire pour les canaux, drainages, murs, bâtiments, nous arrivons facilement à 45,000 mètres cubes de gravier pour le moins.

Une fourniture semblable avec des chevaux et des tombeaux était à peu près impossible, étant donné l'état actuel de la route.

En face de quantités aussi considérables, il ne restait plus qu'un parti à prendre, c'était d'établir un chemin de fer et un plan incliné, ainsi qu'on l'avait déjà fait pour la construction des réservoirs du bois de la Bâtie.

Le plan incliné étant admis, il s'agissait de choisir un tracé aboutissant aussi près que possible du nouveau cimetière, et dans le bas sur un endroit de la grève d'un abord facile pour les graviers, et ne demandant pas trop de terrassements.

Nous avons trouvé un emplacement assez convenable, qui a permis d'établir un chemin de fer avec une pente de $55 \frac{3}{4} \%$.

Nous croyons utile de donner, quoique bien rapidement, quelques explications sur l'installation de ce plan incliné.

La distance entre le plateau et la grève est de 100 mètres environ, la pente, comme nous l'avons déjà dit, est de $55 \frac{3}{4} \%$. Deux files parallèles de bois ronds ont été placées directement sur le terrain dans le sens de la voie, et supportent des traverses en bois qui sont encastrées sur ces espèces de longuerines.

La voie est arrivée toute montée et a été placée sur ces traverses au moyen de tire-fonds.

La voie proprement dite est en rails d'acier de 60 centimètres d'écartement, pesant 7 kilog. le mètre, et provient, comme tout le matériel de ce genre employé pour les travaux, de la manufacture de chemins de fer à voie étroite, fondée par M. Decauville aîné, à Petit-Bourg, près Paris.

Les wagons porteurs qui circulent sur cette voie sont formés d'un châssis en bois, monté sur trois paires de roues. Ce châssis supporte une caisse en tôle de $2 \frac{1}{2}$ mètres cubes de capacité, dont les armatures en fer forment une plate-forme sur laquelle est placée une petite voie de 40 centimètres d'écartement. Cette caisse a la forme d'un triangle rectangle. Chacun de ces porteurs peut recevoir deux wagonnets, lesquels contiennent $\frac{1}{3}$ de mètre cube, ce qui fait que l'on monte à chaque

voyage $\frac{2}{3}$ de mètre cube. Le poids d'un mètre cube de gravier est de 1800 kilogrammes. Le poids du wagonnet montant étant équilibré par celui du wagonnet descendant, il faut donc remplir la caisse du wagon porteur d'une quantité d'eau égale à la pesanteur du gravier, plus de 160 litres représentant le poids de 80 mètres courant de câbles, et enfin d'une quantité déterminée pour donner une accélération au wagon descendant.

Le câble qui sert à remorquer le wagon plein et au retour le vide, est en fil d'acier de 22 millimètres d'épaisseur ; il passe sur une poulie de 1,50 mètre de diamètre formée de mâchoires qui, par leurs pincements, empêchent le glissement. Cette poulie, du système Fowler de Leeds, est placée dans un petit bâtiment au sommet du plan incliné.

Deux conduites en fonte de 80 et de 100 millimètres de diamètre intérieur et de 240 mètres de longueur amènent l'eau des réservoirs du bois de la Bâtie dans un récipient en bois établi devant la maisonnette. Ce réservoir évite l'établissement d'une conduite plus forte et fournit rapidement la quantité d'eau nécessaire au remplissage des caisses placées sous les trucs.

Le personnel étant bien habitué à la manœuvre, on pourra arriver à faire 4 voyages toutes les 4 minutes, soit 15 voyages par heure ; chaque wagonnet contenant $\frac{1}{3}$ de mètre cube, nous arriverons, à raison de 2 wagonnets par voyage, à environ 10 mètres cubes par heure.

Les calculs que nous avons établis jusqu'à ce jour nous permettent de fixer le prix du mètre cube de gravier, pour le transport, à 1 fr. ; pour l'extraction, à 1 fr. 40 c ; nous arrivons par conséquent à obtenir le gravier sur les chantiers pour le prix de 2 fr. 40 c. à 2 fr. 20 c. le mètre cube, tandis que les offres qui nous ont été faites pour cette fourniture varient de 3 fr. 70 c. à 5 fr. le mètre cube ; de là une économie considérable.

Nous avons également acheté chez M. Decauville environ 800 mètres de rails et un certain nombre de wagonnets qui servent aux transports pour tous les terrassements sur toute l'étendue du cimetière.

La voie se compose de travées de 5 mètres de longueur ; les rails sont en acier pesant 4 kilog. 500 le mètre ; l'écartement est de 40 centimètres. Les travées sont en tôle d'acier estampée.

Les rails se posent directement sur le sol, et un ouvrier porté facilement une travée de 5 mètres de longueur. Les croisements, les aiguilles, arrivent également de l'usine prêts à être posés, ainsi que de petites plaques tournantes excessivement simples et pouvant se placer dans un endroit quelconque.

Les wagonnets contiennent 0 mètre cube 30, soit la valeur de 6 brouettes de terrassement, et un ouvrier pousse plus facilement son wagonnet qu'il ne trainerait sa brouette.

L'économie est également considérable quand le parcours doit dépasser 60 mètres, car le prix de fouille et de charge restant le même, on paie pour le porteur Decauville un centime par roulage de 10 mètres, tandis qu'à la brouette il faut payer 15 centimes par relai de 30 mètres ; c'est donc sur la brouette une économie de 80 %.

Quand les transports sont importants, on forme des trains de 6 à 8 wagons qu'un cheval traîne facilement.

Nous avons tenu, Messieurs, à vous donner ces explications, pour vous prouver que nous avons cherché les moyens de diminuer autant que possible la dépense considérable qui incombera à la Ville de Genève pour l'établissement du cimetière de Saint-Georges, et que toute notre attention a été portée sur l'idée des économies tout en cherchant à faire bien.

On peut dire, sans crainte d'être démenti, que l'organisation des chantiers de Saint-Georges a été supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'à présent dans notre pays.

Le crédit voté était de 200,000 fr. Il a été dépensé, en 1880, 34,217 fr. 65 c. ; jusqu'à ce jour, environ 100,000 fr. Il nous reste donc environ 65,782 fr. 35 c.

Il serait trop difficile de prévoir dès à présent la dépense totale, mais nous devons avant peu demander un nouveau crédit au Conseil Municipal.

Promenades.

Les travaux un peu spéciaux, qui ne rentrent pas dans l'entretien ordinaire, sont :

L'arrangement du terrain occupé par l'ancien Théâtre, ainsi que la rampe ouest de la Treille,

L'entourage, par des grilles en fer, des plantations place des Alpes.

Cette dernière amélioration devrait être faite dans bien des parties de nos promenades, parce que les clôtures faites avec des échelas sont pillées d'une façon épouvantable ; mais malheureusement la dépense initiale est très considérable. Cependant, dans les promenades très-fréquentées par les enfants, peut-être serait-ce une économie.

M. Haccius nous a demandé d'élever à ses frais une cabane pour vendre du lait dans la promenade des Bastions. Vu les services que cet établissement pouvait rendre au point de vue de l'hygiène, nous l'avons autorisé, et nous croyons que le nombre des acheteurs est la meilleure justification de notre manière de voir.

L'hiver si rigoureux de 1879-1880 a été une cause énorme de dégâts dans nos promenades, le gel ayant détruit un nombre considérable d'arbustes à feuilles per-

sistantes. Malheureusement, ce n'est pas tout de suite que l'on peut parer aux vides produits, malgré le soin que l'on prend à remplacer immédiatement les plantes mortes.

Horloges électriques

Onze nouvelles horloges ont été installées cette année, dont cinq pour des abonnés, et six pour le compte de la Ville. De ces dernières, deux restent dans le bureau des régulateurs pour assurer le contrôle des lignes, une a été placée à la nouvelle machine hydraulique, une à la place Neuve, et deux dans l'Ecole d'horlogerie. L'une de celles-ci se trouve dans le vestibule de l'Ecole, local accessible au public, et peut être consultée commodément par les horlogers pour le réglage de leurs montres.

Au 31 décembre 1880, le nombre des horloges établies pour des abonnés était de 54 ; celui des horloges servant à l'Etat ou à la Ville était de 22.

La multiplicité des horloges publiques retarde sans aucun doute l'accroissement espéré des abonnements particuliers ; mais elles sont si bien appréciées qu'on ne saurait penser à les réduire. Il vaut mieux accepter l'idée que ces horloges constituent une branche des services municipaux, assez coûteuse mais de première utilité, sans compter pour le moment sur un produit net tant soit peu rémunérateur.

Les dépenses pour l'entretien et pour des réparations

et améliorations urgentes ont dépassé les prévisions; en revanche elles ont amené une marche très-satisfaisante de toutes les horloges. Cette marche sera encore mieux assurée par la pose des fils en cuivre qui desserviront les quartiers de la rive droite et dont le coût figure dans le budget de 1881.

Téléphones

Il n'a été établi, pendant l'année 1880, qu'un seul téléphone empruntant la voie publique.

En vue de demandes qui pourraient devenir nombreuses, le Conseil Administratif a pris un arrêté qui règle toutes les conditions auxquelles des concessions pour fils électriques, téléphoniques ou autres de même nature, pourront être accordées. Cet arrêté détermine la hauteur des dits fils au-dessus du niveau du sol, l'obligation pour les propriétaires de les déplacer en cas de travaux publics, l'irresponsabilité de l'Administration municipale en cas de dégâts quelconques survenant à ces fils, la redevance annuelle à payer à la Ville, etc.

Rues pavées et asphaltées.

En dehors des travaux d'entretien proprement dits, les principaux qui ont été exécutés sur des crédits spéciaux sont les suivants :

- 1° Nivellement de la rue des Boucheries.
- 2° Réfection du pavé du Quai du Mont-Blanc.

Cette réfection, faite conformément au projet présenté au Conseil Municipal, c'est-à-dire, en laissant au centre une partie macadamisée, a répondu au but qu'on se proposait, de remettre le quai dans un état convenable sans faire des frais trop considérables.

Les travaux exécutés sur le crédit ordinaire sont :

1^o Pavage d'une partie du quai du Moulin.

» » de la place de la Poste.

» » de la rue Diday.

2^o La réfection du dallage en ciment de la place de l'Île, exécuté en vue de la circulation des voitures.

3^o L'arrangement du trottoir de l'église Notre-Dame.

4^o Le cimentage du trottoir de la rue sous la Treille.

5^o L'établissement de 17 nouvelles passerelles posées dans les nouveaux quartiers.

Arrosage

Le matériel pour l'arrosage est suffisamment complet. Il existe, à certains endroits, un espace un peu trop grand entre les bouches à eau, de telle sorte qu'il y a quelques parties qui ne peuvent pas être arrosées.

À de rares endroits où les bouches manquent complètement, comme à la Servette et à la route de Lyon, l'arrosage doit nécessairement se faire par les tonneaux.

Nous continuons à nous servir de nos tonneaux ordinaires, en bois, parce qu'ils sont en assez bon état et qu'ils permettent d'utiliser le matériel de roues que la

Ville possède. Les tonneaux en tôle dont quelques communes se servent nous forceraient à changer tout le reste du matériel, et ne nous rendraient pas de plus grands services, surtout lorsque nous aurons modifié les tuyaux de derrière, de manière à répandre l'eau sur une plus grande largeur.

Le nombre des chariots dont on se sert pour les courses devra peu à peu être augmenté; les nouveaux dont on fera emplette au fur et à mesure seront conformes au dernier modèle, c'est-à-dire à roues hautes, ce qui donne plus de facilité pour le tirage et préserve mieux les courses.

Si le service d'arrosage a pu souffrir pendant une partie de l'année, par suite du manque d'eau et, par conséquent, de pression, ce service a été repris plus régulièrement dès qu'une quantité suffisante d'eau a pu le permettre, c'est-à-dire dès que la nouvelle machine hydraulique a pu fonctionner. Conformément à la recommandation qui avait été faite, on arrose le plus souvent une heure avant les travaux de nettoyage, soit le matin, soit l'après-midi.

Service de propreté

L'état satisfaisant de propreté qui résulte de la marche suivie par la Ville dans son organisation relativement au nettoyage, justifie suffisamment cette organisation pour qu'il ne soit plus nécessaire d'en parler à ce point de vue. Quelques modifications de détail ont été introduites au fur

et à mesure que l'expérience en démontrait la convenance. Mais à mesure que la propreté de la ville, dans toutes ses parties, devient un fait de plus en plus apprécié du public, à mesure aussi on peut regretter qu'il n'en soit pas ainsi dans la plupart des chemins privés. La section de voirie a sérieusement songé à prendre les mesures nécessaires pour forcer les propriétaires à améliorer cet état de choses, par une application plus exacte des règlements de voirie, et plus particulièrement par un nettoyage régulier.

A cette question, se joint celle de quelques rues peu fréquentées, il est vrai, et contiguës à des terrains vagues dans lesquelles se font des dépôts de déblais, de débris de toutes sortes et d'immondices, à cause de la proximité même des terrains où ces dépôts ont lieu. Il devient nécessaire de faire enclore ces terrains par leurs propriétaires, et, en empêchant ainsi les dépôts en question, d'en préserver également les rues voisines.

Le tableau des contraventions faites par la police municipale nous montre qu'il y a eu cette année 506 contraventions concernant la malpropreté des cours, des allées et des latrines. C'est cet objet qui a donné la somme la plus forte de contraventions. On ne saurait engager trop vivement la police municipale à apporter le plus grand soin et la plus exacte surveillance à cette partie du service public.

Un certain nombre d'urinoirs ont subi des changements, soit par l'addition d'une partie supérieure qui les couvre, soit par l'installation d'écrans, de manière à garantir les

habitants du voisinage de la vue des personnes qui s'y arrêtent. Des améliorations nombreuses ont eu lieu ; il y en a encore à faire. Du reste, peu à peu, nous verrons très-probablement notre système d'urinoirs faire place à des installations plus commodes, mieux comprises et isolant mieux aussi les personnes qui en font usage.

Ponts et Quais.

Deux seules observations sont à présenter sous ce titre. La première est relative à la précaution prise, en vue des concerts donnés dans l'île Rousseau, consistant à faire étayer le tablier suspendu de la passerelle ; nous n'avons pas à insister sur l'imprudence qu'il y aurait eu de laisser les choses en l'état où elles étaient, au moment d'un concours assez grand de personnes.

Des piquets ont été plantés à l'aval de trois des palées du pont de la Machine, du côté du bras droit, comme mesure de sécurité.

Reconstruction du pont des Bergues et de la passerelle de l'île Rousseau.

Dans le courant du mois de septembre, le Conseil Administratif présenta au Conseil Municipal une demande de crédit pour la reconstruction de la passerelle de l'île Rousseau, qui depuis longtemps donnait des craintes sérieuses relativement à sa solidité. La Section des Travaux à diverses reprises a déjà dû prendre des précautions, et maintenant encore ce pont est soutenu par une pontraison qui n'est pas

gracieuse à la vue et ne présente pas non plus les garanties nécessaires pour assurer encore longtemps la circulation sur cette passerelle. La Commission à qui l'examen de cette demande de crédit fut renvoyé, tout en déclarant être unanime à reconnaître que cette construction devait s'exécuter sans retard et qu'il y avait même urgence, concluait au renvoi au Conseil Administratif, parce que le projet ne lui paraissait pas conforme à sa destination et à l'intérêt général. M. le Rapporteur demandait au nom de la Commission un remaniement complet des plans, et exprimait le désir que le projet fût retardé jusqu'au moment où le Conseil Administratif aurait terminé les études pour la reconstruction du pont des Bergues.

Le Conseil Municipal ayant également approuvé le renvoi au Conseil Administratif, ce dernier a chargé la Section des Travaux de procéder sans retard aux études nécessaires pour la reconstruction du pont des Bergues et de la passerelle de l'Île Rousseau. Aujourd'hui les plans sont terminés, et nous devons dans cette même session vous présenter, avec les devis, une demande de crédit.

Pour la passerelle de l'Île Rousseau il nous semble impossible que l'on puisse attendre plus longtemps pour mettre la main à l'œuvre, ce serait faire peser sur le Conseil Administratif une responsabilité trop grave. Quant au pont des Bergues l'examen du projet ne nous semble pas pouvoir être également retardé davantage.

La dépense peut être évaluée à *fr. 220,000* et les études faites sont assez sérieuses pour pouvoir assurer que cette somme ne sera pas dépassée.

Entretien des dépôts

Les dépôts sont les mêmes que ceux des années précédentes; aucun changement n'a eu lieu, ni en augmentation ni en diminution.

Eclairage.

Nous comptons, à la fin de l'année 1880, le nombre de becs suivant :

529	becs à nuit entière,
615 $\frac{1}{2}$	» à minuit,
95	» d'éclairage supplémentaire d'été,
12	» à forte consommation,
2	» conjugués,

1251 $\frac{1}{2}$ becs,

soit, une augmentation de **18** becs sur l'année précédente.

Cette augmentation s'explique par le fait de la création du prolongement de nouvelles rues et par le besoin d'avoir, en certains endroits, un éclairage plus complet. L'arrangement de la place Neuve et du dessous de la Treille a nécessité également la pose de nouveaux becs, et une meilleure répartition des becs de minuit et de ceux à nuit entière a amené une augmentation de ces derniers.

Des demandes ont été adressées à la Compagnie du P. L. M. pour l'éclairage des abords de la gare dans les parties voisines de la rue du Mont-Blanc.

Le service d'inspection du gaz se fait régulièrement, et toutes les nuits, par les inspecteurs municipaux. Les stipu-

lations du cahier des charges relatives aux heures d'allumage et d'extinction sont généralement observées à peu d'exceptions près.

Ily a sans doute encore quelques améliorations de détail à introduire, mais malgré cela on peut dire qu'aucune partie de la ville n'est négligée, en respectant cependant les justes limites du nécessaire.

Police et surveillance.

Pendant l'année 1880, la police municipale a relevé 1728 contraventions, soit 85 de plus qu'en 1879. En voici le détail :

- 87 Dégradation d'édifices et promenades.
- 75 Dépôt de balayures aux heures interdites.
- 62 Enseignes sans autorisations.
- 22 Dépôt de matériaux non autorisés.
- 14 Lavage dans les fontaines.
- 57 Travaux sur la voie publique non autorisés.
- 151 » non ou mal éclairés.
- 44 » négligés.
- 147 Stationnement d'ânes, chevaux et chars.
- 522 Embarras sur la voie publique.
- 263 Malpropreté des cours, allées et latrines.
- 53 Transport de fumier, etc. aux heures interdites.
- 78 Tapis secoués sur la voie publique.
- 15 Allures défendues.
- 156 Vases sans barrières sur les fenêtres.

1484

- 65 Jet de pierres et eaux sales sur la voie publique.
- 6 Pour avoir uriné sur la voie publique.
- 15 Linge étendu hors des fenêtres.
- 6 Bois refendu sur la voie publique.
- 26 Voitures non éclairées.
- 9 Feux divers.
- 56 Circulation de voitures dans le marché.
- 52 Objets divers, tels que poules, lapins, branloires surchargées.
- 5 Affichages interdits.
- 8 Scandales dans les halles.
- 15 Ponts mobiles sans barrières, ou rebords.
- 1 Faux poids.

1728 Contraventions.

» annulées,	287
Transmises à la Justice de Paix,	142
Réglées au bureau de la Police municipale,	1299
	<hr/>
Contraventions :	1728

Travaux.

Le Conseil Administratif a statué, pendant l'année 1880, sur 714 requêtes pour travaux particuliers, se répartissant de la manière suivante, d'après la nature de ces travaux :

Enseignes.	582
Cadres, tableaux, vitrines.	7
Lanternes à gaz.	10
	<hr/>
A reporter :	599

	<i>Report :</i> 399
Étalages.	8
Tentes fixes ou mobiles. . .	75
Réparations de faces	86
Fermetures de magasins . . .	24
Traçons	12
Canaux	52
Trottoirs, marches, seuils . .	15
Terrasses, murs, balcons. . .	8
Dépôts de matériaux	6
Renvois d'eau, descentes. . .	3
Abat-jour, stores, volets, ta- blettes	13
Sonnettes et autres saillies . .	9
Arcades, portes, fenêtres. . .	22
Fouilles pour constructions . .	20
	<hr/> 750

soit 3 requêtes de plus qu'en 1879.

En outre, le Conseil Administratif a été appelé, aux termes de la Loi du 19 Octobre 1878, à donner au Département des Travaux publics son préavis sur 51 requêtes pour construction de bâtiments dans la Commune de Genève.

Location sur la voie publique.

Halles et Marchés.

Les Halles ont suivi leur développement naturel. Celle de l'Île, favorisée par la création des passerelles, est

maintenant plus fréquentée soit les jours de marché, soit les jours ordinaires. Celle de Rive a vu également s'augmenter la location de ses cases et de ses magasins ; cependant un certain nombre restent encore disponibles, les cases surtout. Pour arriver à peupler autant que possible les deux halles et à combler les vides, l'Administration a jugé convenable de diminuer légèrement le prix des cases et des magasins, de manière que, tout étant loué, le rapport soit supérieur au produit actuel des locations. Celles-ci n'étant faites que pour une année, il sera toujours possible plus tard, et lorsque les halles auront atteint au degré de prospérité auquel elles doivent arriver, de revenir à un prix supérieur.

Nous ne pensons pas, du reste, avoir à revenir sur l'utilité de la création des halles ; cette utilité nous paraît, à l'heure qu'il est, parfaitement établie, et une plus longue expérience ne peut qu'en fournir une preuve plus complète encore.

Aucune modification très-importante n'a eu lieu dans l'organisation des marchés. Deux faits cependant doivent être signalés. Le premier, c'est que, pour continuer à favoriser le marché nouvellement établi dans la rue Pécolat, et afin d'en assurer assez le succès pour rendre l'établissement de ce marché définitif, le Conseil Administratif a consenti, sur la demande des personnes qui s'étaient occupées de la création de ce marché, à donner, pendant une nouvelle année, les places gratuitement ; d'autre part, les améliorations possibles de voirie ont été faites dans ladite rue.

Le marché périodique des Rues-Basses a été l'objet d'un changement. Précédemment, les marchandes de légumes qui ont des places à l'année et celles qui, n'occupant pas des places fixes, louent au jeton, n'étaient pas partout séparées d'une manière distincte les unes des autres. La perception du prix des jetons, qui a lieu par les agents municipaux, ne pouvait pas toujours se faire d'une manière assez certaine ; il en résultait quelque perte pour la caisse municipale. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Les marchandes à l'année occupent les parties extrêmes de chaque rue et prennent, à partir de ces extrémités, toute la place qui leur est nécessaire ; les marchandes au jeton prennent place dans le centre de la rue. De cette façon, aucune confusion n'est possible ; aussi le produit des places louées au jour le jour a-t-il augmenté, ce que prouve le tableau suivant :

En 1878,	vendu	42,275	jetons,	faisant	Fr.	13,090
» 1879,	»	41,895	»	»	»	11,768
» 1880,	»	57,797	»	»	»	14,736

La diminution des jetons en 1879 s'explique par l'existence du nouveau marché Pécolat, dont nous avons déjà parlé.

Une amélioration assez sensible a été apportée dans le marché qui se tient place Longemalle, en ce sens que les places occupées par les marchandes ont été déterminées d'une manière précise, et cela au profit de la circulation.

Deux nouveaux kiosques à rafraîchissements ont été autorisés cette année : l'un, établi depuis peu près du Monument national ; l'autre, qui le sera prochainement, dans le triangle gazonné sur la place de l'Entrepôt.

Secours contre l'incendie

Les feux se décomposent comme suit :

Feux à la Ville.

De jour.		De nuit.	
Inquiétants.	Peu graves.	Inquiétants.	Peu graves.
2	8	6	7
en 1879, 4	5	4	7

Banlieue.

De jour.		De nuit.	
Inquiétants.	Peu graves.	Inquiétants.	Peu graves.
0	0	0	1
en 1879, 2	2	0	0

Feux à la campagne.

De jour.		De nuit.	
Inquiétants.	Peu graves.	Inquiétants.	Peu graves.
2	0	1	5
en 1879, 1	1	2	0

Feux de cheminée.

De jour.		De nuit.	
Inquiétants.	Peu graves.	Inquiétants.	Peu graves.
4	52	0	24
en 1879, 7	48	1	14

Fausses alertes.

De jour.		De nuit.	
Ville.	Extra-Muros.	Ville.	Extra-Muros.
2	0	5	3
<hr/>		<hr/>	
en 1879, 2	0	5	0

En tout : 120 alertes.

en 1879, 100 »

Le service de surveillance au Théâtre a été fait par des hommes de 2 compagnies, montant la garde alternativement, de deux jours l'un; de même pour Messieurs les officiers; un officier et 15 hommes par soirée; pour les concerts, 1/2 garde.

Gardes au Théâtre, 286, y compris 12 concerts ou répétitions générales.

en 1879, 208

Veilles de nuit, 3 postes de 5 hommes,	}	5
» » 1 » de 5 »		
» » 1 officier,		

En 1879, 15

Les 120 alertes ont appelé 1,548 sapeurs.

En 1879, 1,662 »

qui ont été employés :

<i>Rive Gauche,</i>	<i>Rive Droite,</i>	<i>Banlieue,</i>	<i>Campagne.</i>
470	962	10	106
		y compris les présences.	
<hr/>		<hr/>	
en 1879, 447	958	215	64

L'effectif du bataillon était, au 31 décembre 1880, de 509 officiers et soldats équipés.

La Ville a versé aux différentes Sociétés de secours une somme à peu près équivalente à celle qui leur avait été allouée en 1879.

Une petite modification a été apportée à l'équipement des sapeurs ; pour reconnaître au premier coup d'œil un homme de telle ou telle compagnie, des numéros ont été placés sur les patelettes, brides d'épaulettes et sur la plaque du casque. Cette mesure a donné de bons résultats.

15 nouvelles capotes ont été confectionnées et mises à la disposition des sapeurs de service au Théâtre ; c'est donc 50 capotes pour ces gardes.

Dès le 14/15 novembre dernier, il a été organisé des rondes dans l'intérieur du Théâtre ; elles sont faites une heure après la sortie du public et des acteurs, par des employés choisis appartenant au Théâtre.

La Compagnie n° 4 a été dotée d'un nouveau va-et-vient plus léger que l'ancien et mieux étudié.

Un appareil pour feux de cave a été acquis ; il s'est bien comporté à l'essai qui en a été fait, et a été mis à la disposition de la Compagnie de sauvetage Hangar n° 5. — Le vieil appareil Paulin a été transformé.

Deux extincteurs ont été placés cette année : l'un Hôtel municipal et l'autre au Théâtre. Cet édifice possède maintenant cinq extincteurs.

Six sacs portatifs pour sauvetage de menus objets ont été livrés à la Compagnie n° 4.

Le Conseil Administratif a commandé à M. Peter une

nouvelle pompe campagnarde, même système que l'ancienne, mais perfectionnée surtout en ce qui concerne le char. Cette pompe est maintenant en notre possession. Elle a été placée à Rive (Hangar n° 4), où elle a pris la place de la Campagnarde actuelle, qui ira remplacer la pompe du Hangar n° 7, rue de l'École; celle-ci, nouvellement transformée, sera attachée au Hangar n° 9, rue du Fort-Barreau.

Le nouveau hangar des Grottes (Fort-Barreau) a été construit; la pompe des Pâquis (n° 7) y a été placée, ainsi que l'ancien char de courses de la pompe à vapeur et une pompe à bras sur roues. Ce hangar est également affecté à un poste de veille. Une forte escouade est indiquée pour le service des engins; quelques anciens sapeurs demeurant dans la localité, et un fort recrutement fait dans les environs immédiats, assurent le succès du service.

La Fanfare dirigée par M. le lieutenant Malignon a été dissoute; les instruments sont rentrés, mais il restait encore en arrière quelques objets d'équipement. Les détenteurs ne savaient pas encore s'ils voulaient rester comme simples sapeurs ou quitter le bataillon.

Nous avons eu le regret de voir M. Kürner donner sa démission et quitter le pays.

M. le lieutenant Olivier, pour raison de santé, a demandé de ne plus travailler régulièrement ni pour corvées, ni pour feux, mais à conserver son équipement, afin de pouvoir, à l'occasion, se présenter sur le rang et rendre service au bataillon, comme il l'a fait pendant longtemps.

Après examen, le Département militaire a nommé deux lieutenants dans le corps; ce sont :

MM. Adolphe Jaquerod, ancien brigadier des sauveteurs auxiliaires ;

Marc Jaquerod, sergent à la 4^{me} Compagnie ;
tous les deux maîtres serruriers.

Convois funèbres

Pendant l'année 1880, le bureau des Pompes funèbres a organisé 1,528 convois d'enterrements.

Ces convois se répartissent comme suit :

1 ^e classe	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	5 ^b	6 ^e
5	22	41	116	167	172	41

De plus :

9 convois d'Israélites.

289 pour l'Hospice Général et le Dép. de Justice et Police.

527 convois pour enfants de 0 à 1 an.

159 » » de 1 à 15 ans.

Nous avons eu le regret de perdre deux porteurs de 1^{re} Classe, MM. Primborgne et Courty, ils ont été remplacés par MM. Sporri et Gupfert qui étaient porteurs de 2^{me} classe. Ces derniers ont été remplacés par MM. Pasteur et Piguët, qui étaient porteurs supplémentaires.

Plus tard, M. Pasteur ayant quitté le corps des porteurs, a été remplacé par M. Vincent qui venait d'être nommé porteur supplémentaire.

Deux nouveaux porteurs supplémentaires ont été nom-

més pour compléter le corps des porteurs ; ce sont MM. Hantzer et Duvillard qui ont été désignés pour remplir ces fonctions.

Cimetières

Cimetière de Plainpalais.

Il y a eu dans ce cimetière, pendant l'année 1880 :

746 enterrements d'adultes.

598 » d'enfants de 0 à 15 ans.

21 » de fœtus, soit nés avant terme.

1,165, soit 40 de plus qu'en 1879.

Dans ce nombre, 574 adultes sont décédés dans la commune de *Plainpalais*.

145 enfants de 0 à 15 ans.

2 » nés avant terme.

521, soit 15 de plus qu'en 1879.

» » 79 adultes sont décédés dans la commune des *Eaux-Vives*.

84 enfants de 0 à 15.

5 » nés avant terme.

168, soit 57 de plus qu'en 1879.

Il a été accordé dans ce cimetière :

114 nouvelles concessions

44 ont été renouvelées.

158, soit 2 de moins qu'en 1879.

Dans ce nombre, sont comprises 24 demi-concessions de dix ans qui ont été accordées en vue de la fin du tour de rotation.

M. Ammann, garde du cimetière, est décédé le 30 décembre 1880.

Cimetière de Châtelaine.

Il y a eu dans ce cimetière pendant l'année 1880 :

316	enterrements d'adultes.
227	» d'enfants de 0 à 15 ans.
13	» » nés avant terme.

556, soit 54 de plus qu'en 1879.

Dans ce nombre :

74	adultes sont décédés dans la commune de Plainpalais.
8	enfants de 0 à 15 ans.
1	enfant né avant terme.

83, soit 19 de plus qu'en 1879.

1	adulte est décédé dans la commune des Eaux-Vives.
0	enfant.

1, soit 4 de moins qu'en 1879.

Il a été accordé dans ce cimetière, pendant l'année 1880, 7 nouvelles concessions de tombes ; aucune n'a été renouvelée.

Restauration des Macchabées.

Les travaux, pendant l'année 1880, ont consisté dans la reprise en sous-œuvre des parements extérieurs des pierres de taille, roches, grès et molasse, le remplacement des parties mauvaises, le ravalement de celles conservées, le remplissage des ouvertures pratiquées dans les soubassements des faces, à l'époque de la division de la salle en plusieurs étages ; le rétablissement des baies primitives avec leurs claire-voies, sauf une, la reconstruction des contre-forts et la réfection d'une partie de la première corniche.

En fait de sculpture, il a été procédé à l'estampage des sculptures, chapiteaux divers, crochets d'archivolte des fenêtres, gargouilles, fleurons, pinacles, culots, etc., ainsi qu'à l'exécution d'une certaine partie de celles-ci.

Exposition municipale des Beaux-Arts.

Cette seconde Exposition, organisée par la Ville principalement en vue du legs Diday, a été ouverte le 18 Septembre, dans les salles du premier étage du Bâtiment électoral. 95 artistes y ont pris part et ont exposé 141 œuvres en ce qui concerne la partie des Beaux-Arts. Quoique présentant une petite diminution quant aux chiffres des exposants par rapport à l'année 1879, l'on a estimé que l'Exposition a donné de bons résultats. — Malheureusement, en ce qui concerne les arts industriels artistiques, l'Exposition n'a pas été certainement ce qu'elle aurait dû être, et si l'on en exempte les écoles de l'Etat et de la

Ville, ainsi que quelques rares exposants, les autres industriels de notre ville que cela intéressait nous ont complètement délaissés. Pour l'année prochaine, il faudra s'assurer d'avance du concours d'un certain nombre d'exposants, et si leur nombre n'est pas suffisant, décider la suppression de cette partie de l'Exposition.

Le jury des Beaux-Arts a été composé comme suit :

MM. GOSSE, Dr, *Président*, délégué du Cons. Administratif.

MAUNOIR, H.,	»	»
GALLAND,	»	»

Élus par les exposants.

DUVAL, Et., peintre.
MENN, B., »
DELAPEINE, S., »
RAVEL, »
BOVY, H., sculpteur.
GLARDON, Ch., peintre.
CAMUZAT, Cl., architecte.
GAUD, L., peintre.
BAUD-BOVY, »
MENN, Ch., sculpteur,
DU BOIS, C., peintre.

Il n'a pas été procédé à la nomination du jury des Arts industriels.

Tramways

La Ville a constamment veillé, en ce qui la concerne, à ce que la Compagnie des tramways exécutât fidèlement

toutes les stipulations du cahier des charges réglant la concession qui lui a été faite. La section de voirie a apporté la plus grande attention à ce que les clauses relatives aux réparations et à l'entretien des voies, à la régularité des services et à l'observation stricte de l'horaire fussent observées par les concessionnaires.

Les justes exigences de l'Administration municipale concernant un bon entretien de la partie de la voie publique qu'occupe la Compagnie, n'ont pas toujours été suivies d'un prompt et heureux résultat. Ce n'est que sous réserve que l'on peut considérer l'état actuel des choses comme suffisant.

La Direction des tramways a été autorisée, ensuite de la demande, qu'elle en a faite, à continuer son essai de pavés en bois, pour les à-côté des rails. Ce système de pavage n'a cependant été autorisé qu'à certains endroits et sur des longueurs déterminées, de manière à permettre la comparaison et à faire préjuger, avant de laisser ce mode de faire s'établir sur toute la ligne, si les résultats seront satisfaisants.

Egalement après une autre demande de la Compagnie, et pour aider autant que possible cette dernière dans l'exécution d'un service qui est incontestablement d'utilité publique; il a été convenu que lorsque la neige encombrerait les lignes du tramway, la voirie ferait immédiatement passer sur celles-ci les triangles dont elle dispose, de manière à les débarrasser, la Compagnie restant chargée du balayage et du piquage qui resteraient à faire. Du reste, il avait déjà été fait ainsi par la voirie avant la demande de la Direction des tramways.

Par lettre en date du 12 Août, la Compagnie demandait au Conseil Administratif d'autoriser, en ce qui le concerne, le transport par les voitures du tramway des bagages accompagnant les voyageurs qui circulent sur les diverses lignes. Le Conseil déclara qu'il ne considérait pas comme concluant l'essai de trois mois qui venait d'être fait et demanda une prolongation de deux mois. Cependant, il émettait d'ors et déjà quelques observations et signalait, en particulier, comme trop élevé, le tarif des prix fixé par la Compagnie. Copie de cette lettre fut adressée au Conseil d'Etat.

Plus tard, en Décembre, ce corps demanda au Conseil Administratif son préavis sur le transport des bagages. Celui-ci lui rappela la lettre dont nous venons de parler, insistant de nouveau sur la nécessité de baisser les prix fixés, et manifesta le désir que le règlement complet d'exécution de ce service — demandé par le Conseil Fédéral à la Compagnie des tramways et qu'il avait sans doute reçu, — lui fût communiqué pour se prononcer en connaissance de cause. L'affaire en est restée là depuis ce moment.

Nouveaux quartiers.

L'extrémité supérieure de la rue Pierre Fatio, le square de Saussure et celui du Vieux-Collège sont seuls venus, cette année, augmenter les propriétés municipales.

Les lois successives réglant la vente des terrains des différents groupes de parcelles destinés à former des squares, et parmi lesquels figure le square de Saussure, stipulent que ces squares deviendront voie publique, et indiquent formellement que, en ce cas, les

propriétaires seront tenus de faire, en compte à demi avec la Ville, un trottoir devant leurs immeubles dans l'intérieur du square, et de faire éclairer entièrement à leurs frais, en prenant pour base des frais incombant à chacun le développement de son immeuble. Les services qu'une passerelle centrale pouvait rendre soit au public, soit à divers immeubles du square de Saussure, ont engagé la Ville à proposer aux propriétaires de faire cette passerelle de part commune avec elle, au lieu de trottoirs qui auraient été plus coûteux et qui n'auraient pas rendu les mêmes services. Les propriétaires ont consenti à cette mesure ainsi qu'à payer l'éclairage, soit un bec à nuit entière; ils se sont acquittés de cette dernière obligation par un capital versé une fois pour toutes.

Une fois ces conditions consenties et exécutées, la Ville a accepté de la part de l'Etat la cession qu'il lui faisait de ce square.

Pour le square du Vieux-Collège, le Conseil Administratif a procédé à son acceptation après avoir obtenu du Conseil d'Etat que le passage qui le traverse serait rectifié. Cette rectification a permis d'élargir un peu le préau de l'école enfantine.

Elargissements de rues.

Cette année n'a été marquée que par l'achat de la propriété Edelstein, rue du Prieuré, en vue de la rectification et de l'élargissement de la dite rue.

Une convention a été passée avec M. Boissonnas, architecte, relativement à l'immeuble Fendt de la rue du Rhône.

La Ville a toujours en vue le complet achèvement de la rue Gevray, mais il est de son devoir de s'arrêter devant les prétentions de l'un des intéressés dans l'immeuble qui reste à démolir.

Cadastre de la Ville.

Le Conseil Administratif n'a reçu aucun nouveau plan de quartier en 1880.

Aucune feuille ne nous a donc été communiquée depuis 1870, malgré *les sommes énormes* payées par la Ville pour ce travail.

Recensement de la Ville de Genève

Conformément aux prescriptions de la Loi fédérale du 3 février 1860 et de l'arrêté fédéral du 3 juin 1880 fixant au 1^{er} décembre 1880 le recensement décennal de la population de la Confédération, le Conseil Administratif a fait procéder à cette date au recensement de la Ville de Genève.

Nous avons eu l'honneur de vous donner quelques détails sur cette opération en vous demandant le crédit nécessaire pour le règlement de la part incombant à la Ville dans les frais du recensement, nous n'avons donc pas à y revenir ici.

Voici la récapitulation des résultats du recensement de la Ville :

Recensement fédéral 1^{er} Décembre 1880

Maisons habitées	2,209
Pièces habitées	52,257
Ménages	12,557
Total des personnes présentes au moment du recensement	50,066

Sexe

Masculin	22869	} 50,066
Féminin	27197	

Nés

Depuis 1866 jusqu'au jour du recensement	11422	} 50,066
Depuis 1821 jusqu'en 1865 inclusivement	55050	
Avant 1821	5594	

Etat civil

Célibataires	27919	} 50,066
Mariés	18085	
Veufs et veuves	3852	
Divorcés définitivement	252	

Nationalité

Citoyens genevois	19791	} 50,066
Citoyens d'un autre canton	12585	
Etrangers à la Suisse	17892	

Séjour

Domiciliés dans la commune de recensement	48560	} 50,066
En passage ou en séjour momentané	1506	

Confessions

Catholiques	21457	} 50,066
Protestants	27556	
Israélites	548	
Autres confessions	525	

Langue maternelle

Allemand	7933	} 50,066
Français	59897	
Italien	1523	
Romanche	47	
Autres langues	864	

Personnes absentes momentanément de la Com-
mune au moment du recensement 591



TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Etat Civil	3
Octroi	7
» boissons et liquides	7
» comestibles	8
» fourrages	9
» combustibles	9
» expéditions	9
» récapitulation	10
» poids publics	11
Abattoir et marché au bétail	12
Ecoles enfantines	14
» primaires	19
» industrielle	23
» complémentaire	23
Fondation Bouchet	23
» Diday	30
Musée Rath	31
» d'histoire naturelle	36
Cabinet de numismatique	48
Musée archéologique	50
» historique	58
» Fol	59
Bibliothèque publique	60
Herbier Delessert	76
Jardin Botanique	81

	Pages.
Théâtre	82
Bibliothèque du Théâtre	86
Bâtiments	89
Travaux extraordinaires	98
Nouveau théâtre	101
Perçements	103
Service des eaux	104
Promenades	135
Horloges électriques	136
Téléphones	137
Rues pavées et asphaltées	137
Arrosage	138
Service de propreté	139
Ponts et quais	141
Entretien des dépôts	143
Eclairage	143
Police et surveillance	144
Travaux	145
Locations sur la voie publique	146
Secours contre les incendies	149
Convois funèbres	153
Cimetières	154
Restauration des Macchabées	156
Exposition municipale des Beaux-Arts	156
Tramways	157
Nouveaux quartiers	159
Elargissements de rues	160
Cadastre de la Ville	161
Recensement de la Ville	161



Ville de Genève

ÉCOLES D'HORLOGERIE ET D'ART

*Rapports lus le 12 Juillet 1880
dans la séance de distribution des prix
des Ecoles municipales.*



GENÈVE

IMPRIMERIE J. CAREY, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3-4

1880

ÉCOLES D'HORLOGERIE ET D'ART

*Séance tenue le 12 JUILLET 1880 dans la grande salle
de l'Université, sous la présidence de M. Gosse,
Président du Conseil Administratif.*

**Rapports sur la marche des Écoles municipales pendant
l'année scolaire 1879-1880.**

ÉCOLE D'HORLOGERIE

RAPPORT DU CONSEIL ADMINISTRATIF

M. Rivoire, Vice-Président du Conseil Administratif,
donne lecture du rapport suivant :

Mesdames et Messieurs,

Il y a une année que nous avons le plaisir de vous signaler l'installation de l'Ecole d'horlogerie dans sa maison neuve, et la réorganisation qui en était la conséquence naturelle ; aujourd'hui nous pouvons constater que cette installation et cette réorganisation ont suivi leur cours régulier. Les lacunes et les déficits dans l'aménagement des salles ont été comblés, à mesure que l'expérience les fai-

sait apercevoir ; les ateliers-écoles prévus dans notre règlement organique ont été montés et outillés, à mesure que nous trouvions des chefs capables de les diriger.

Il est facile de comprendre que, s'il a été possible de rester dans les limites des devis pour la construction du bâtiment, les dépenses ont dépassé les prévisions, lorsqu'il s'est agi de pourvoir aux mille détails d'un établissement si spécial dans sa destination multiple, et si nouveau dans ses proportions actuelles. Le Conseil Municipal, défenseur des finances de la Ville, a bien voulu nous absoudre sur le chef de prodigalité ; nous osons attendre la même indulgence de vous, Messieurs, défenseurs des droits de notre industrie nationale. Vous nous accorderiez tout au moins des circonstances atténuantes, si vous réfléchissez que c'est notre nouveau bâtiment qui nous a permis de donner l'hospitalité à l'intéressante exposition d'outillage, que vous avez tous sans doute visitée et appréciée à loisir.

La Commission de surveillance n'a tenu cette année que onze séances plénières ; mais ses membres ont eu souvent à se réunir et à travailler dans les quatre sous-commissions entre lesquelles ils se sont répartis, et qui s'occupent respectivement de l'enseignement pratique élémentaire de l'enseignement pratique supérieur, de l'enseignement théorique, et de la section de mécanique. Ces sous-commissions ont eu notamment à élaborer soit les derniers programmes, soit les cahiers de charges pour les directeurs des ateliers-écoles. Ces travaux ont été ensuite débattus par la Commission, et ont reçu en dernier ressort

la sanction du Conseil Administratif. Nous mentionnerons en particulier le programme établi pour la section de mécanique, dont l'enseignement, par sa nouveauté même, présentait des difficultés que nous n'aurions pu surmonter sans le bienveillant concours d'hommes éminents dans leur spécialité.

La classe de repassage, qui se trouvait encore dans une période d'essai, n'a pas encore obtenu de programme pour ses concours pratiques, lesquels en ont ressenti une certaine hésitation qui ne se reproduira pas à l'avenir.

Personnel.

La Commission de surveillance a perdu trois de ses membres :

M. Jules-Moïse Huguenin ayant changé de profession a cru devoir renoncer à des fonctions qu'il a remplies pendant trop peu de temps mais avec un sérieux intérêt.

M. Joseph Rambal, appelé définitivement à donner l'enseignement de l'horlogerie théorique, et en outre à diriger la classe de réglage, ne pouvait plus faire partie de la Commission ; il ne se trouve que mieux placé pour consacrer toute son ardeur à la prospérité de l'Ecole.

M. J.-B. Grandjean s'étant résolu, malgré toutes nos sollicitations, à se séparer de nous, a emporté nos plus vifs regrets ; mais il nous laisse au moins l'espoir de le rattacher bientôt, sous une forme ou sous une autre, à la surveillance de notre institution ; il est impossible que, après le dévouement, l'amour qu'il lui a témoigné durant

de longues années, après avoir contribué si largement à sa transformation, il reste longtemps étranger à ses destinées.

D'un autre côté, nous avons la satisfaction de voir revenir parmi nous M. Albert Potter, qu'une longue absence avait tenu à l'écart de nos travaux, et d'obtenir l'assistance de M. Emile Thury, qui apporte également de nouvelles forces à la sous-commission de mécanique.

Nous avons conservé tous les maîtres chargés de l'enseignement pratique ; nous disons tous, car nous ne considérons nullement comme perdu pour l'Ecole M. Senglet, qui échange sa classe d'ébauches contre un atelier de repassage dans lequel il saura, nous en sommes certains, se rendre utile à nos élèves aussi bien qu'à notre fabrication locale.

Le Conseil Administratif, suivant le préavis unanime de la Commission de surveillance, s'est empressé de confirmer dans leurs fonctions M. John Huguenin et M. Charles Vulliétty qui, durant leur année d'épreuve, ont justifié la confiance que l'on avait placée dans leur talent et dans leur caractère.

Je n'ai pas besoin de vous annoncer, Messieurs, que la haute position de M. Sordet lui a été assurée définitivement ; d'autres vous diront, et nous vous dirons aussi pour notre part, que le Directeur de notre école s'est montré à la hauteur de son importante et délicate mission.

Nous vous avons dit tout à l'heure que la section supérieure s'est complétée par l'installation de M. Joseph Rambal comme maître de réglage. Ce professeur, déjà chargé

de toutes les leçons d'horlogerie théorique, réunit donc l'enseignement technique et scientifique de la partie la plus élevée de son art ; puissent ses disciples atteindre avec lui les sommets où il les mène par des sentiers si habilement aplanis !

Dans l'enseignement théorique, nous avons acquis la collaboration de M. Aug.-L^s Grosclaude, qui a pu, outre les cours de mathématiques, donner une partie des leçons de mécanique et de dessin industriel ; joignant le savoir à l'expérience pratique, M. Grosclaude a obtenu, dans son enseignement, un succès dont MM. les Jurés nous ont rendu le témoignage le plus satisfaisant.

Par malheur, cette nouvelle combinaison nous a privés des excellents services d'un de nos anciens professeurs, M. J.-L. Bertrand, auquel nous exprimons ici toute notre gratitude pour le zèle consciencieux avec lequel il s'efforçait de mettre sa science à la portée de ses élèves et de l'adapter à leur but professionnel.

Nous avons eu la satisfaction de conserver tous nos autres professeurs. En rendant à chacun d'eux la justice qu'il mérite, nous devons des remerciements tout particuliers à M. Albert Rilliet, pour avoir consacré tant de soins et de journées à la création du petit laboratoire de physique et de chimie qui est indispensable pour ses cours, mais n'est devenu possible que dans notre nouveau bâtiment. Il est vrai que ce laboratoire est assez complet dans ses proportions restreintes pour être mis au service de l'Académie populaire de Paul Bouchet ; mais c'est bien surtout

pour notre Ecole qu'il a été organisé, et c'est elle qui en profite la première.

Il y a un an, nous ne possédions qu'un atelier école, celui de M. Constant Crausaz pour les balanciers-compensateurs ; nous avons ouvert depuis lors successivement : celui de M. François Fournier, pour le sertissage des pierres ; celui de M. Victorien Piguet-Aubert, pour la fabrication des mouvements compliqués ; celui de M. Auguste Piguet, pour les échappements à ancre ; celui de M. Schuckhardt, pour les rhabillages ; et en dernier lieu, celui de M. Senglet pour le repassage des montres simples. Nous attendons le meilleur résultat des sacrifices que la Municipalité s'impose en vue de ces utiles créations.

Elèves.

Au 30 juin 1879, l'Ecole comptait 52 élèves ; elle en a reçu 28 dans le courant de l'année, ce qui forme un total de 80, dont :

- 39 genevois.
- 24 suisses d'autres cantons.
- 9 français.
- 3 anglais.
- 2 italiens.
- 1 américain des Etats-Unis.
- 1 brésilien.
- 1 mexicain.

Il faut remarquer que la plupart des élèves non genevois sont nés dans le canton, ou du moins y sont établis avec

leurs familles ; on ne peut donc les considérer comme tout à fait étrangers.

En revanche, 24 anciens élèves ont quitté l'Ecole : 7 ont été placés comme ouvriers dans des maisons de notre Ville ;

1 est entré dans l'atelier de son père après avoir obtenu son diplôme ;

13 Suisses ou étrangers, sont retournés travailler dans leurs familles ou sont allés occuper des places au dehors ;

1 a dû partir pour faire son service militaire en France ;

2 ont renoncé à l'horlogerie.

Tous, à l'exception de ces deux derniers, ont rempli le programme qu'ils s'étaient proposé en entrant à l'école.

Les 56 élèves qui restent aujourd'hui se répartissent comme suit :

- 7 dans la classe d'ébauche ;
- 6 dans celle de remontoirs ;
- 2 dans celle des cadratures ;
- 6 dans celle de finissage ;
- 13 dans celle des échappements ;
- 9 dans celles de repassage ;
- 3 dans celle de réglage ;
- 3 dans les ateliers-écoles ;
- 7 dans la classe de mécanique.

Assurément l'accroissement de la population n'est pas considérable ; il est pourtant sensible, et autorise un bon

espoir pour l'heure attendue avec impatience, où s'amélioreront des circonstances difficiles dont souffre partout l'industrie et qui échappent entièrement à notre action.

Enseignement.

Selon l'usage, et dans le sentiment de notre incompetence, nous laisserons à la Commission de surveillance la tâche de vous présenter un rapport sur l'enseignement pratique et sur les résultats constatés à cet égard par le Jury de concours ; nous nous bornerons à vous parler de la marche de l'enseignement théorique d'après les examens périodiques, le verdict de MM. les Jurés de chaque branche, et les rapports de MM. les Professeurs.

Pour cet enseignement, les élèves forment 5 divisions, dans lesquelles ils sont placés non suivant leur âge ni d'après l'atelier auquel ils appartiennent, mais suivant le degré d'instruction où ils sont parvenus.

La première division, soit division inférieure, réunit les élèves qui, en réalité, ne possèdent pas encore suffisamment les connaissances que, d'après le règlement organique, on serait en droit d'exiger pour leur admission.

Ainsi ceux dont le français n'est pas la langue maternelle doivent passer par cette division ; il en est de même de ceux qui ont quitté trop tôt les écoles primaires ou se sont hâtés d'oublier le peu qu'ils y avaient appris. Pour ces derniers, une étude tardive de leur langue maternelle présente des difficultés presque insurmontables ; tout au moins faudrait-il y consacrer un temps dont ils

ne peuvent plus disposer. Aussi l'habile professeur chargé de cet enseignement a-t-il dû déclarer que, malgré ses efforts persévérants, et malgré la réelle bonne volonté de ses élèves, il n'arrive jamais à bien leur donner ce qui leur manque sous ce rapport.

M. Yersin est plus heureux quant à l'arithmétique, pour laquelle les élèves en retard remontent plus aisément au niveau moyen.

Nous tenons à consigner ici une observation à laquelle nous attachons une haute importance. Les élèves qui ont parcouru avec succès tous les degrés de nos meilleures écoles primaires, et surtout ceux qui ont suivi les classes de notre Collège, se distinguent par leur plus grande aptitude à profiter non seulement des cours théoriques, mais aussi de l'apprentissage manuel ; la culture générale qu'ils ont reçue développe leur esprit d'observation, leur goût pour l'étude, en un mot leur perfectibilité.

Ce n'est donc point dans un esprit de pédanterie réglementaire, mais bien pour la prospérité de notre Ecole et de notre industrie, que nous insisterons toujours davantage pour que les parents ne nous envoient pas des enfants mal préparés, c'est-à-dire incapables de suivre hardiment la carrière dans laquelle on veut les engager.

Les jeunes gens qui ne possèdent pas suffisamment les ressources du langage, étant incapables d'exprimer clairement leurs idées, les conservent indécises et obscures, ne comprennent pas nettement les explications qu'ils reçoivent, ne savent pas rédiger leur leçons, analyser leurs

lectures, et restent ainsi dans un état permanent d'infériorité.

De même, s'ils ne sont pas maîtres de leur arithmétique, prompts et sûrs dans leurs calculs, ils rencontrent dans les éléments d'algèbre et de géométrie des difficultés qui n'existent que pour eux ; et ces difficultés se reportent ainsi de l'arithmétique aux mathématiques, puis à la mécanique, à la cosmographie, et enfin à l'horlogerie théorique tout entière.

Ce phénomène est signalé plus ou moins ouvertement par tous les professeurs ; il ne se produit, sans doute, que chez quelques élèves ; il devient chaque année plus rare ; nous aspirons à sa disparition complète.

L'étude du dessin élémentaire, difficile d'abord dans la première division, et sujette aux inégalités naturelles d'aptitude, s'élève successivement, et donne de bons résultats, surtout dans la seconde division ; il en est de même du dessin industriel qui est enseigné dans les trois divisions supérieures, et qui finit par se combiner avec la mécanique appliquée à l'horlogerie.

M. A. Rilliet, appelé à donner aux deux divisions inférieures réunies un cours préparatoire sur les métaux, a reconnu que cet enseignement était prématuré pour la première division, mais que la seconde en avait bien profité. Les résultats de son cours de chimie fait à la troisième division ont été en général satisfaisants. Il a complété l'enseignement que la quatrième division avait reçu les années précédentes, en lui donnant des leçons sur l'optique, et en faisant une revue de son cours de chimie avec des expé-

riences qui n'avaient pas été praticables dans l'ancien local.

L'enseignement des mathématiques et de la cosmographie remis à M. Grosclaude, celui de la mécanique confié à MM. Gautier et Grosclaude, sont en voie de progrès, mais demandent toujours à être conduits avec une prudente lenteur, afin que les élèves marchent bien pas à pas sur les traces des professeurs.

La cinquième division a suivi avec intérêt et avec fruit quelques leçons de tenue des livres données par M. Yersin.

Cette année, pour la première fois, le cours sur l'Horlogerie théorique a été donné à chacune des cinq divisions ; cette expérience a pleinement réussi. L'élève, entrevoyant dès son entrée à l'Ecole, et découvrant successivement les principes et les motifs de l'art auquel il se destine, s'y applique avec d'autant plus de goût et d'intelligence.

L'utilité capitale de cet enseignement était sentie depuis longtemps ; le problème à résoudre était le choix d'un professeur vraiment capable ; le problème est résolu : le professeur est M. Joseph Rambal.

Nous n'avons pas le temps de donner en détail le résultat des examens annuels ; nous dirons simplement que, dans chaque division, la moyenne est supérieure à celle de l'année dernière, et que la moyenne générale pour toute l'Ecole peut être représentée par le chiffre de 77,3 pour cent.

Assurément ce n'est pas la perfection, ce n'est pas un terme où l'on doit s'arrêter, mais c'est un progrès à la fois réjouissant et encourageant.

Pour aujourd'hui, nous voulons en déduire une conclusion. Si l'établissement régulier des cours théoriques était dans le temps une entreprise quelque peu hasardeuse, si elle a rencontré bien des doutes et des préventions, si pendant six années nous avons eu à lutter contre des résistances ouvertes ou occultes, nous estimons que dès à présent l'expérience est faite, complète, décisive. Cette institution est une partie intégrante de l'Ecole, et ne tomberait qu'avec elle. Nous pensons donc que le temps des mauvais vouloirs et des oppositions passives est passé pour toujours. Nous espérons que tous les élèves sans exception comprennent que la fréquentation régulière des cours est une condition essentielle de leur apprentissage. Nous comptons que tous les maîtres continueront à nous prêter leur aide indispensable, en veillant à ce que leurs élèves suivent les leçons avec exactitude, avec zèle et avec profit.

Discipline.

Après de sérieuses remontrances qui, vers le commencement de l'année scolaire, ont dû être adressées à quelques élèves, en particulier dans la seconde division, la discipline a été très-généralement bonne; de ce côté-là, il y a également progrès évident.

Nous attribuons une part de cette amélioration aux conditions matérielles où les élèves se voient maintenant placés : dans les locaux vastes, bien éclairés, confortables, on peut même dire élégants, ils ont plus d'entrain au travail,

ils se sentent instinctivement portés et obligés à la propreté, à l'ordre, à la bonne tenue. MM. les maîtres sont aussi mieux autorisés à exiger davantage sous ces différents rapports. Mais nous devons aussi reproduire le sentiment unanime de MM. les professeurs, en déclarant que l'état satisfaisant de la discipline dans l'école est dû surtout aux exhortations, à l'exemple, à l'influence paternelle, à la vigilance constante de M. le Directeur.

Récompenses.

Messieurs,

L'exposé que nous venons de vous présenter sur la marche des cours théoriques et sur la discipline, le rapport non moins favorable qui va vous être lu au nom de la commission de surveillance au sujet du travail manuel, vous annoncent que les récompenses décernées aujourd'hui seront nombreuses relativement à la population actuelle de l'Ecole. Et pourtant, nous avons été sollicités, nous avons été sur le point, d'en distribuer un plus grand nombre encore. Deux branches d'étude en effet auraient mérité des distinctions particulières qu'elle n'obtiennent pas. D'abord, la section de Mécanique a été signalée de la manière la plus favorable par les experts chargés de son inspection, et plusieurs de ses élèves donnent les meilleures espérances. Puis, l'enseignement théorique de l'Horlogerie a une telle importance, comme étant à la fois le résumé et le but de tous les autres cours, il a en même temps fourni de

de si beaux résultats, qu'il aurait semblé naturel de lui assigner des prix spéciaux.

Mais la classe de Mécanique est encore trop jeune pour avoir de véritables concours, réglés d'avance par un programme et jugés par un jury indépendant de la Commission; nous n'avons pas osé dévier en sa faveur des principes posés par le Règlement organique. Quant aux cours d'Horlogerie, précisément à cause de leur utilité prépondérante, il y aurait peut-être quelque inconvénient à les séparer de tous les autres cours, qui en sont la préparation indispensable: les élèves courraient le risque de s'imaginer que la théorie de l'Horlogerie peut remplacer les études qui en sont la base et dont elle n'est que le couronnement.

Enfin, nous aurions craint d'amoinrir la valeur des récompenses en les multipliant outre mesure. Pour une autre année, on pourra examiner la convenance de les répartir un peu différemment.

Du reste, aucun bon élève ne se trouvera complètement déçu dans ses légitimes espérances: ceux qui auraient mérité d'être signalés dans l'une des deux branches dont nous parlons, se sont fait remarquer assez avantageusement d'une manière générale pour obtenir une nomination.

Ils auront d'ailleurs pour eux la conscience d'avoir bien travaillé, d'avoir accompli leur devoir, d'avoir préparé leur avenir.

Cette satisfaction est certes une bien belle récompense.

C'est même la seule que nous puissions offrir à MM. Rambal et Vulliétty, qu'il nous aurait été fort agréable de

couronner dans la personne de leurs élèves ; nous sommes assurés qu'ils comprennent les motifs sérieux qui nous empêchent, du moins cette année, de leur témoigner sous cette forme notre reconnaissance pour leur zèle et leur dévouement.

Encore une explication, Messieurs, sur un léger changement dans l'indication des récompenses que nous allons distribuer.

Depuis 5 ans, outre les prix décernés ensuite des concours pratiques, il était délivré des *prix de mérite* aux élèves qui s'étaient distingués à la fois par leur bonne conduite et par leurs progrès dans l'enseignement théorique. Cette année ces prix, sans changer de nature, se trouvent simplement assignés à l'enseignement théorique : cette dénomination nous a paru plus simple et plus symétrique. Elle se justifie d'autant mieux que les élèves qui obtiennent les meilleurs résultats dans les cours sont toujours les plus recommandables au point de vue de la discipline.

Quant aux mentions honorables, nous rappelons qu'elles sont accordées soit aux élèves qui se sont le plus rapprochés du prix, soit à ceux qui, en raison de leur admission trop récente de l'Ecole, d'une absence prolongée, ou de toute autre circonstance analogue, ne pouvaient, malgré leur mérite, être mis équitablement sur le même pied que leurs condisciples.

Toutefois, nous avons dérogé à cette règle en faveur d'un élève qui se trouve mis hors de concours par des causes toutes particulières, et qui s'est signalé dans tous

ses travaux par ses efforts et ses progrès aussi remarquables que méritoires ; nous avons tenu à lui remettre un prix spécial, comme souvenir de son séjour parmi nous ; c'est une exception à laquelle ses condisciples applaudiront avec une loyale sympathie.

Collections.

Enfin, Messieurs, nous ne négligerons pas de représenter à votre souvenir les petites collections destinées à faciliter les travaux de l'Ecole.

La Bibliothèque, outre quelques acquisitions faites au moyen du legs Gûgel, a reçu de M. le professeur Gabriel Oltramare, un traité d'horlogerie en 30 leçons ; du Journal Suisse d'Horlogerie, 2 exemplaires du catalogue de l'Exposition d'outillage, et de M. Joseph Rambal, 2 exemplaires de son Etude sur les engrenages de bas nombre.

Le Musée a reçu :

de M. Haas-Privat, 3 pièces d'horlogerie ancienne ;

de M. Paul Henry, de Paris, le tableau de meules et pierres d'émeri, qui figure à l'exposition internationale d'outillage ;

de MM. Kirschleger et Breuleux, de Montbéliard, également des meules et pierres d'émeri.

Nous sommes sincèrement reconnaissants envers ces généreux donateurs. Nous le sommes aussi envers M. le Directeur de l'Ecole, MM. les professeurs et les maîtres, envers MM. les commissaires et les jurés, envers tous ceux

qui, à des titres divers, travaillent à la prospérité de notre Ecole et à l'avenir de notre industrie.

Enfin, nous sommes particulièrement reconnaissants envers vous, Mesdames et Messieurs, qui, par votre présence à cette modeste cérémonie et par la bienveillante attention que vous daignez nous prêter, manifestez le sérieux intérêt que vous portez à nos Ecoles municipales.

J'ai dit.

RAPPORT

DE LA

Commission de surveillance de l'École d'horlogerie.

M. J.-W. Le Grand Roy donne lecture du rapport suivant :

Mesdames et Messieurs !

La commission au nom de laquelle nous avons l'honneur de vous présenter ce rapport, a eu cette année pour principale occupation, en dehors des affaires courantes, d'organiser les ateliers dits ateliers-école, prévus dans le plan qui vous a été soumis il y a un an.

Six nouveaux ateliers sont venus successivement s'ajouter à ceux existant déjà, savoir :

1^o Un, pour le travail et le sertissage des trous en rubis, sous la direction de M. François Fournier.

2^o Un, pour la fabrication des pièces compliquées telles que : cadratures à minutes, chronographes divers, quantités, secondes mortes, etc., etc. ; cet atelier est confié à M. Victorien Piguet.

3^o Un, pour la fabrication des assortiments pour échappements à ancre, à la tête duquel se trouve M. Auguste Piguet.

4^o Un, pour le rhabillage, dirigé par M. Schuckhardt, et qui, outre son utilité incontestable pour les élèves, pourra rendre bien des services à nos fabricants, les rhabillages étant défendus dans les autres ateliers de l'école.

5^o Un atelier pour l'entretien du réglage de haute précision, sous l'habile direction de M. Joseph Rambal, dont, malgré tout le plaisir que nous en éprouverions, nous croyons superflu de refaire ici l'éloge.

6^o Enfin, l'une des classes de blanc ayant été supprimée, M. Senglet qui en était le titulaire a obtenu l'autorisation de créer un atelier pour le repassage des pièces simples.

Nous recommandons particulièrement ces nouvelles créations à MM. les fabricants, car ce n'est qu'avec leur concours que le but que nous poursuivons peut être atteint. Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler à ce propos, que les personnes placées à la tête de ces ateliers sont responsables de l'ouvrage fait sous leur direction.

Examinons maintenant les résultats de cette première

année d'expérience, et constatons que, malgré la prolongation de la crise qui pèse depuis si longtemps sur notre industrie, le nombre de nos élèves a un peu augmenté, ce qui nous semble d'un bon augure pour l'avenir; car loin de jeter le manche après la cognée, nous avons au contraire la ferme conviction que l'industrie horlogère aura encore de beaux jours à Genève.

N'ayant pas à vous entretenir des résultats obtenus dans les cours théoriques, nous allons passer rapidement en revue les rapports qui nous ont été transmis au sujet de l'enseignement pratique; nous désirons cependant auparavant adresser à MM. les jurés tous nos remerciements pour le rapport si détaillé qu'ils nous ont transmis; leurs critiques sont pour nous un puissant auxiliaire pour réussir dans la tâche qui nous a été confiée.

L'examen des travaux de la classe de mécanique a été fait par un jury spécial, composé de MM. Martin, ingénieur, Schmidtgen, directeur des ateliers de la Société genevoise pour la construction d'instruments de physique, enfin des personnes composant la sous-commission qui a présidé à la création de cette classe.

Vu la grande variété d'ouvrages exécutés dans cette classe, ces Messieurs ont dû, pour juger du mérite des élèves au point de vue pratique :

1^o Les faire travailler sous leurs yeux afin de s'assurer de leur bonne tenue à l'établi;

2^o Inspecter les outils faits par chaque élève pour son propre compte;

3^o Enfin, apprécier les travaux exécutés, soit pour l'exposition d'outillage, soit pour des demandes particulières.

Ces trois épreuves ont pleinement satisfait MM. les jurés, qui mentionnent d'une manière très-honorable les produits qui figurent au nom de cette classe à l'exposition d'outillage et qui lui ont valu d'être honorée d'un diplôme ; nous sommes heureux et fiers d'un résultat aussi satisfaisant, dont une bonne part revient au maître qui a si bien su tirer parti des ressources mises à sa disposition.

Dans l'examen que nous allons faire du rapport du jury pour le concours d'horlogerie, nous supprimons les recommandations de détail, qui seront communiquées aux intéressés par les soins de M. le Directeur de l'Ecole.

Dans la classe des cages, l'ouvrage a été trouvé supérieur à celui de l'année dernière ; nous regrettons cependant d'avoir à renouveler une observation faite déjà plusieurs fois au sujet du travail exécuté au moyen du tour universel, car il est indispensable d'habituer les élèves, dès le commencement de leur apprentissage, à avoir des outils en bon état de service.

Sauf quelques observations de détail, le jury se déclare satisfait des ouvrages présentés par la classe des barillets. Les carrés sont mieux limés, mais quelques arrêtages laissent encore à désirer.

Les travaux de la classe des remontoirs sont très-soignés et ont à peu de chose près un mérite égal ; aussi le jury a-t-il eu beaucoup de peine à en faire le classement. Une remarque que nous signalons avec plaisir, c'est une propreté beaucoup plus grande que par le passé ; il

serait cependant à désirer d'arriver à une exécution plus prompte.

Dans la classe des cadratures, le jury constate des progrès très-remarquables et adresse au maître des compliments bien mérités pour l'excellent résultat obtenu.

Les finissages sont plus propres que précédemment, mais il faudrait plus de sûreté de main et de régularité dans les pivotages, tout en travaillant à obtenir une exécution plus prompte, car il a été remarqué que les ouvrages restés le plus longtemps en œuvre sont inférieurs à ceux achevés plus rapidement.

Les mêmes remarques s'appliquent aussi à la classe des échappements à cylindre, qui sont assez bien traités, vu le petit nombre de ces échappements que les élèves sont appelés à faire.

L'ensemble des travaux de la classe des échappements a été reconnu satisfaisant, malgré le grand nombre d'élèves ayant fréquenté cette classe pendant l'année courante, et il fallait tout le talent d'enseignement que possède le titulaire pour arriver à ce résultat.

La classe de repassage était tellement nécessaire et désirée, qu'elle a immédiatement vu le nombre de ses élèves dépasser les espérances des plus optimistes ; malheureusement ce résultat inespéré, a rendu l'enseignement de cette partie si importante, très-difficile, pour une première année surtout ; aussi ne sommes-nous pas très-surpris que le jury ait fait au sujet de cette classe un rapport moins satisfaisant que pour les autres.

Dans cet atelier de création récente et d'un caractère

mixte, tenant à la fois de l'atelier-école et de la classe d'enseignement élémentaire, il a fallu, pour répondre à toutes les exigences, enseigner des genres fort divers, ce qui était loin de simplifier la tâche du maître.

Aujourd'hui qu'un nouvel atelier pour les repassages simples a été créé, nous croyons ne pas trop promettre en disant, que le prochain concours se fera dans de tout autres conditions et donnera des résultats bien supérieurs, grâce à l'expérience acquise par le maître et au concours de notre infatigable Directeur, auquel nous sommes heureux d'adresser un témoignage public de reconnaissance, pour le zèle et l'ardeur qu'il apporte dans l'accomplissement de ses délicates et importantes fonctions.

Maintenant, chers élèves ! c'est à vous plus particulièrement que nous osons adresser quelques mots en terminant.

Comme vous venez de l'entendre, nous avons eu le plaisir de constater, dans plusieurs branches, un progrès assez sensible; nous vous remercions aussi bien que vos maîtres de ce résultat; que ces éloges cependant, que nous sommes heureux de vous décerner, ne soient pas pour vous un oreiller de paresse, mais au contraire un encouragement à faire mieux encore, afin de devenir des horlogers faisant honneur à Genève et témoignant par leur désir de réussir la reconnaissance qu'ils éprouvent, et que nous partageons bien vivement, pour les sacrifices consentis en leur faveur par les Conseils de notre municipalité.

En effet, nos Conseillers ont accueilli avec bienveillance toutes nos propositions, parce qu'ils ont compris que,

devant la concurrence qui cherche à s'implanter un peu partout, quelques sacrifices faits en temps opportun, peuvent avoir pour Genève les plus heureux résultats.

La victoire, dans cette lutte pacifique, restera à ceux qui sauront allier utilement la théorie à la pratique ; pour cela vous êtes en possession de tous les moyens d'instruction désirables, et de l'emploi plus ou moins judicieux que vous en ferez dépend en grande partie l'avenir de notre patrie au point de vue de l'industrie horlogère.



ÉCOLES D'ART

RAPPORT DU CONSEIL ADMINISTRATIF

M. Gosse, Président du Conseil Administratif, donne lecture du rapport suivant :

Mesdames et Messieurs,

Les rapports précédents se composaient de trois parties.

1^o Le rapport proprement dit du Conseil Administratif.

2^o Les appréciations des différents jurys.

3^o Le rapport de l'Ecole spéciale d'art appliqué à l'industrie.

Nous avons pensé devoir les condenser en un seul travail pour éviter les redites inévitables, la 3^e partie devant en tout cas disparaître par le fait de la nouvelle organisation de nos Ecoles d'Art.

ECOLE PRÉPARATOIRE.

CLASSE DE M. CROSNIER.

Le cours a été suivi par 45 élèves, dont 30 ont persisté jusqu'à la fin de l'année. Quelques-uns des jeunes gens ont quitté l'école voulant changer d'état, d'autres en mars et en avril, parce qu'ils avaient des travaux à la campagne, comme apprentis de peintres en bâtimens; d'autres enfin, les collégiens, à cause de leurs examens.

Les professions des 30 élèves qui sont restés jusqu'à la fin de l'année se répartissent ainsi :

- 7 élèves du Collège.
- 6 élèves des Ecoles primaires.
- 5 graveurs.
- 3 joailliers.
- 3 lithographes.
- 2 élèves sculpteurs del'Ecole des arts industriels.
- 1 dessinateur.
- 1 serrurier.
- 1 menuisier.
- 1 employé de bureau.

On n'a eu qu'à se louer de la discipline générale, mais

on ne peut que regretter les nombreuses absences que tolèrent ou provoquent certains patrons ou parents ; ces absences ne laissent pas que de nuire beaucoup à la marche d'un enseignement collectif.

Les travaux soumis au jury ont compris 4 catégories.

1^o Des compositions d'après les éléments des formes.

2^o Des copies de modèles, ceux-ci étant ou réduits ou agrandis.

3^o Des dessins de mémoire, reproduisant des objets vus au Musée archéologique, ou des dessins.

4^o Des dessins de géométrie élémentaire.

Le Jury s'est déclaré satisfait de la marche générale de la Classe. Dans la distribution des prix, il a pensé devoir réunir sous le même chef les dessins de copies de mémoire et de géométrie, soit pour réduire le nombre des récompenses, qui perdaient de leur valeur par leur nombre même, soit afin d'éviter le cumul des prix de ces trois branches au même élève.

ECOLE PRÉPARATOIRE.

CLASSE DE M. PERRET.

Le nombre des élèves, qui était de 16 au commencement de l'année, n'a été que de 9 au concours, 3 élèves ayant quitté pour cause de santé, 1 pour cause de mauvaise conduite, 2 pour entrer en apprentissage, 1 envoyé à l'étranger. Leurs professions se répartissent ainsi :

- 5 apprentis architectes.
- 2 » lithographes.
- 2 bijoutiers.
- 2 élèves du Collège,

Le professeur a été, en général, satisfait en ce qui concerne la bonne tenue, l'application et la régularité des élèves en classe, mais il regrette que la partie théorique de son enseignement, qui se résume dans des notions générales de géométrie plane, de géométrie dans l'espace et de géométrie descriptive sans aucune démonstration abstraite ou rigoureuse, ne soit jamais reproduite par les élèves dans leurs cahiers de dictée, ou le soit si mal et avec tant d'erreurs, d'omissions ou de mauvais vouloir, que le texte en devient inintelligible, parce qu'il manque de la sanction graphique nécessaire. Cependant tous les moyens ont été employés, prières, exhortations, lettres aux parents et punitions.

Le Jury a proposé de réunir les différents travaux des élèves — dessins de copie, dessins facultatifs, et théorie, — pour ne décerner qu'une seule classe de récompenses.

ECOLE MOYENNE

CLASSE DE MM. H. BOVY ET MAYOR.

L'Ecole de Modelage et de Céramique a été fréquentée par 29 élèves, dont 23 ont persisté pendant toute l'année.

Sous le rapport de la nationalité, ils se répartissent comme suit :

- 21 genevois,
- 6 étrangers,
- 2 Suisses,

et comme profession :

- 6 architectes,
- 6 collégiens,
- 4 sculpteurs,
- 2 potiers,
- 2 graveurs,
- 2 étudiants,
- 1 bijoutier,
- 1 ciseleur,
- 1 peintre,
- 1 élève régent,
- 3 sans profession déterminée.

On n'a eu qu'à se louer de la discipline, et la somme de travail produite dans l'année a été assez considérable.

Parmi les travaux, on doit citer un buste (portrait exécuté d'après une photographie), lequel a du caractère et présente de véritables qualités. Il serait bien désirable que les élèves qui étudient la figure voulussent bien continuer à travailler pour produire des œuvres d'un degré supérieur.

Dans la classe de Céramique, les objets en terre blanche dite terre de pipe sont en petit nombre, la plupart des travaux ayant été exécutés en terres du pays.

Quant aux produits nécessaires à la décoration, ils ont

été en majeure partie fabriqués spécialement pour l'Ecole, et sous ce rapport, comme précédemment, M. Adolphe Perrot nous a prêté son utile concours, en mettant à notre disposition son laboratoire. Qu'il nous permette de l'en remercier.

M. Joseph Grillet a continué à être employé pour le tournage des pièces et pour diverses manipulations. Il serait désirable qu'il fût attaché à l'école d'une façon plus stable.

L'exiguïté du local, malgré une amélioration apportée cette année, se fait toujours vivement sentir, et nous croyons qu'il faudra à bref délai, trouver moyen de se procurer un local, soit pour créer un nouveau four, soit pour les travaux de céramique des élèves. Le four actuel a fonctionné environ 3 fois par mois dans l'année scolaire 1879-80, et dans ces 28 cuissons, il a été produit 110 objets, tels que : plaques, assiettes, médaillons, vases, etc.

Au point de vue du concours, les élèves ont été divisés en trois catégories, soit pour le modelage, soit pour la céramique.

Pour l'école du modelage, la 1^{re} catégorie avait à copier en le réduisant, le buste de Vitellius. Le jury a témoigné sa satisfaction des résultats obtenus.

La 2^{me} catégorie — un médaillon en bas-relief représentant Lamartine, a donné de moins bons résultats; quant à la 3^{me} catégorie, végétaux d'après nature, le concours a été très-satisfaisant. L'élève devait s'ingénier à entourer un médaillon de fleurs ou de feuillage en les choisissant et les disposant à son gré.

Ce programme a présenté une grande variété de compositions originales dans lesquelles le jury a trouvé une étude vraie de la nature représentée avec tous les caprices de la végétation.

Il est heureux de donner un éloge spécial à ce concours, et il félicite le professeur d'en avoir eu l'idée.

Quant à la céramique, le Jury a tenu à marquer sa satisfaction du nombre des travaux et de l'intérêt qu'ont apporté les élèves; il se plaît à reconnaître toute la sollicitude et le dévouement du professeur, dont le travail a dépassé de beaucoup les heures qu'il devait à sa classe et qui est arrivé à des résultats remarquables, malgré les déficiences et les lacunes des moyens mis à sa disposition.

Le Jury témoigne en outre le désir que les élèves continuent à fréquenter cette école le plus longtemps possible.

ECOLE MOYENNE

Classe de la figure

PROFESSEUR : M. BAUD-BOVY

Cette classe a réuni cette année 19 élèves, se divisant comme suit :

- 6 architectes.
- 3 dessinateurs.
- 3 graveurs.
- 2 ciseleurs.

- 1 étudiant.
- 1 sculpteur.
- 1 lithographe.
- 1 bijoutier.
- 1 ferblantier.

On n'a eu qu'à se louer de la conduite et du zèle apportés par ces jeunes gens. Plusieurs d'entr'eux dénotent d'assez grandes aptitudes pour le dessin, ce qui est d'autant plus précieux, que le nombre des leçons a été relativement fort restreint, puisque l'ouverture de la classe remonte à peine à 18 mois. Les élèves ont été divisés en trois catégories suivant le degré de leurs forces. Les travaux ont consisté en reproductions de photographies de dessins de grands maîtres, en copies de plâtres, bas-reliefs ou ronde-bosse, et enfin en dessins d'après des modèles vivants, chaque élève s'étant tour à tour prêté à poser pour ses camarades.

Quant aux travaux exécutés à la maison, le nombre en a été malheureusement fort restreint. Le local dans lequel se donnent les leçons a donné lieu cet hiver à des plaintes répétées, quant à la température et l'humidité; on tâchera, autant que cela sera possible, de parer à ces inconvénients pour l'année prochaine, jusqu'au moment où un autre local sera mis à la disposition du professeur.

Le Jury, après avoir scrupuleusement examiné les dessins des élèves, a reconnu que les résultats obtenus étaient satisfaisants.

Il estime que l'enseignement donné dans cette classe peut être considéré, non-seulement comme propre à déve-

lopper le goût du dessin chez les jeunes gens appelés à devenir de bons ouvriers dans les branches artistiques de l'industrie genevoise, mais encore à préparer de bons élèves pour les hautes études artistiques proprement dites.

ÉCOLE DES DEMOISELLES

PROFESSEURS : M. ET M^{me} GILLET

L'état de santé de M. Gillet l'a mis malheureusement presque dans l'impossibilité de remplir son mandat. Le poids de la direction d'une classe de 138 élèves est retombé entièrement sur M^{me} Gillet, et cette charge a été rendue encore plus lourde par la circonstance douloureuse de la très grave maladie de M^{lle} Gillet, juste au moment des concours. En sorte que si M^{me} Gillet pouvait de temps en temps jeter un coup d'œil sur les travaux des élèves des classes supérieures, elle était obligée de laisser la surveillance des classes moyennes et inférieures aux élèves les plus âgées, qui se sont acquittées avec un zèle louable de ces fonctions, auxquelles elles n'avaient point été appelées.

Nous tenons, ainsi que le Jury, à exprimer notre reconnaissance aux jeunes suppléantes, et nous nous plaisons à rendre justice à leurs efforts pour soulager une Directrice qui a su si bien s'attirer leur affection.

Dans la classe élémentaire, les élèves ont présenté au

concours deux dessins d'ornemens planes, l'un d'après le modèle graphique, l'autre reproduit de mémoire.

Pour le cours collectif, le modèle choisi était une tête de médecin grec, qui devait être copiée, soit en reproduisant l'original, soit en le retournant, soit en le répétant de mémoire. Les résultats ont été très satisfaisants.

La division suivante a dessinée une figure complète d'après Raphaël. Ce concours a été jugé comme spécialement bien réussi et fait le plus grand honneur au professeur et aux élèves. Le Jury aurait désiré que toutes les élèves eussent une mention honorable et fussent inscrites nominalement sur le tableau des récompenses; malheureusement, nous n'avons pu accéder à ce désir par le fait que ç'aurait été diminuer la valeur de ces distinctions.

Pour le cours d'après la bosse, les modèles étaient des réductions des Métopes du Parthénon. Les résultats ont été aussi satisfaisants que pour le cours précédent.

Le jury avait également demandé que toutes les élèves non récompensées eussent une mention, ce que l'on n'a pu admettre pour le motif déjà signalé.

Quant aux travaux des classes supérieures, les circonstances difficiles dans lesquelles s'est trouvée l'Ecole ont momentanément arrêté les travaux de peinture à l'huile, dont un certain nombre de spécimens fort intéressants avaient été présentés aux examens du printemps; néanmoins le Jury a vu avec grand intérêt de nombreux dessins très-soignés, faits soit d'après le plâtre, soit d'après les photographies, soit d'après le modèle vivant.

Le Jury se plaît à rendre bon témoignage du choix des

modèles, qui tendent à développer chez les élèves, non seulement la précision d'exécution, mais aussi le sentiment du beau.

Le Conseil Administratif s'est préoccupé de l'exiguité extrême du local en égard au grand nombre des élèves, et des différents reproches qui lui sont faits au sujet de la température, du jour et de l'aération.

Il mettra tous ses soins à cette question importante, dont il était nanti avant que le Jury en eût fait mention ; mais il tient à faire remarquer que c'était le professeur lui-même qui avait proposé ce local à l'Administration.

ECOLE D'ORNEMENT ET D'ARCHITECTURE.

M. SILVESTRE, PROFESSEUR.

59 élèves se sont présentés pour suivre les cours, 7 n'ont pu être admis n'ayant pas fait d'études équivalentes à l'enseignement qui se donne dans les écoles préparatoires.

La première année a commencé par l'enseignement collectif (copies de grands modèles, style grec) ; avec ces données les élèves ont dû décorer des formes simples, et en dernier lieu copier individuellement des modèles d'ornement et de fleurs qu'ils ont dû réduire, agrandir ou dessiner de mémoire.

La division supérieure de l'ornement a exécuté des grandissements d'après des photographies, et enfin l'année

s'est terminée par l'exécution de peintures décoratives. Cette dernière étude, qui est une innovation dans l'école, devrait être sérieusement examinée, car elle pourrait rendre de grands services en ouvrant une carrière à quelques jeunes gens, et être pour d'autres une source d'études et de connaissances qu'ils pourraient utiliser dans diverses industries artistiques.

Le Jury estime que cet essai a donné de bons résultats, il serait heureux de le voir continuer et devenir dans la suite une branche du programme de l'Ecole.

Dans la première année de l'Ecole d'architecture, après avoir étudié la théorie des ombres et les ordres de l'architecture, il a été fait quelques relevés d'après des modèles reliefs de l'Ecole.

Dans la division supérieure, les élèves ont commencé par faire des travaux d'ensemble, puis des relevés d'après nature. Les plus avancés ont fait des études de perspective, exécuté quelques petites charpentes et quelques travaux de stéréotomie.

Le Jury estime que les deux divisions de l'Ecole ont suivi une marche régulière et bien ordonnée. Il tient à signaler les intéressants travaux des élèves de la 2^e année, parmi lesquels se trouve la « Restauration du Cloître d'Abondance, » — travail complet qui se compose de croquis cotés, relevés sur nature ; d'une mise au net de ces croquis, d'une restauration géométrale (plan, coupe, élévation), puis enfin d'une mise en perspective de la galerie principale restaurée d'après les restes du monument.

Le Jury constate par les nombreux travaux de ces deux classes la bonne marche de l'enseignement de M. le professeur Silvestre, et le remercie sincèrement des soins intelligents et dévoués qu'il donne à ses élèves.

ECOLE SPÉCIALE D'ART APPLIQUÉ A L'INDUSTRIE

MM. LES PROFESSEURS : MM. BENOIT ET SILVESTRE.

58 élèves, dont 3 demoiselles, ont suivi l'Ecole cette année. Au point de vue de leurs professions on les divise en

- 13 architectes,
- 10 sculpteur,
- 7 bijoutiers,
- 7 lithographes,
- 5 peintres céramistes,
- 4 peintres décorateurs,
- 3 étudiants,
- 1 graveur sur verre,
- 1 peintre en cadrans.

Au point de vue de leur nationalité, il y a :

- 34 Genevois,
- 7 Français,
- 3 Vaudois,
- 5 Zurichois,
- 3 Bernois,

2 Neuchâtelois,

2 Russes,

1 Italien,

1 Américain,

Les travaux exécutés sont au nombre de 508, représentés par 267 dessins d'étude et 241 compositions.

Le programme de cette année s'est composé de 4 études d'ornement d'après le modèle graphique ou le bas-relief, suivies de leurs compositions annexes, de deux études d'après la plante vivante, et, comme conséquence, de compositions, soit au point de vue de leur application, soit au point de vue industriel, — et de l'étude du style de Louis XV, faites conjointement avec quelques séances sur l'histoire de cette époque et son influence sur l'ornementation et la décoration artistique industrielle du 18^me siècle.

Cette étude a été également suivie d'une composition décorative, de trois compositions libres, dont deux d'après les styles grec et orientaux et un d'après les ornements de manuscrits du moyen-âge.

Enfin l'année s'est terminée par une dernière composition entièrement libre, exécutée par les élèves de toutes les divisions. Ces derniers travaux, exécutés en 6 leçons de 2 heures, ont été vivement appréciés par le Jury, il y tient tout particulièrement comme étant le seul moyen d'apprécier d'une manière certaine la valeur réelle de l'élève.

Beaucoup d'entre eux sont habiles et font de très jolis dessins quand ils copient, mais présentent peu d'imagination créatrice. C'est dans ces compositions libres que

le Jury recherche une idée heureuse, un caractère original, ce qu'il désire tout particulièrement récompenser.

La situation pénible dans laquelle se trouve encore notre fabrique est la cause de la diminution des élèves bijoutiers et graveurs. On nous a assuré qu'un assez grand nombre d'apprentis surtout chez les bijoutiers ne peuvent venir aux écoles de dessin parce que le temps nécessaire ne leur est pas accordé. Nous regrettons bien vivement cet état de choses, car l'avenir de notre fabrique est intimement lié au développement intellectuel et artistique des ouvriers, et nous espérons et souhaitons bien vivement qu'un intérêt mieux entendu ramène ces jeunes gens dans nos écoles. La Société des ouvriers graveurs et la Société des ouvriers bijoutiers ont, comme ces années dernières, offert chacune un prix pour leurs ressortissants; malheureusement celui des bijoutiers n'a pu encore cette année être décerné, aucun élève n'ayant rempli les conditions exigées. Nous prions ces sociétés, tout en les remerciant bien vivement pour l'intérêt qu'elles témoignent à nos écoles, de ne pas se décourager, et de bien vouloir continuer à nous seconder dans nos efforts.

Nous tenons à témoigner notre gratitude à la Classe d'Industrie de la Société des Arts pour une nouvelle marque de l'intérêt qu'elle a bien voulu témoigner à notre Ecole en lui confiant l'exécution d'un dessin décoratif pour le diplôme qui sera délivré à l'exposition d'outillage et de bijouterie actuellement ouverte dans notre Ville.

19 Compositions de nos principaux élèves ont répondu à la demande qui leur avait été adressée. L'ensemble de ce concours a été considéré comme satisfaisant. La composition de M. MÉRIL Ravoire a été primée, et des mentions honorables ont été accordées à celles de MM. Grandpierre, Offerdinguer et Viquerat.

Enfin, Messieurs, je dois vous signaler le fait que la Commission de l'Ecole, s'inspirant des nombreux concours organisés chaque année à Paris sous le patronage de Sociétés ou de Chambres syndicales, a décidé d'en ouvrir un auquel seraient invités les anciens élèves et les élèves hors concours.

Le programme comprenait, soit les travaux exécutés à l'école, laquelle devait avoir été suivie régulièrement, soit l'examen sur les styles. Le prix consiste en une somme de 250 fr. reliquat d'une souscription publique, qui était à la disposition de la Commission. Cette somme devra autant que possible être employée à un voyage artistique avec obligation de faire un rapport au retour.

M. John Grandpierre a rempli toutes les conditions du programme à la satisfaction complète du Jury, et M. Henri Reissert a reçu une mention très honorable pour la manière brillante dont il a passé l'examen.

Nous ne doutons pas que les élèves n'apprécient le zèle et l'intérêt que leur portent leur professeurs, mais la Commission, ainsi que nous, tient à témoigner à MM. Benoit et Silvestre sa satisfaction pour les bons résultats obtenus.

ACADÉMIE DE DESSIN

d'après nature.

PROFESSEUR : M. HÉBERT.

Ce cours, qui a commencé le 3 novembre et s'est terminé le 10 avril, a été suivi par 36 personnes, soit :

- 16 Genevois,
- 7 Suisses d'autres cantons,
- 13 Etrangers.

Q'étaient :

- 16 peintres,
- 8 sculpteurs,
- 12 amateurs, de professions diverses.

Pendant la durée de cet enseignement, M. le Dr Vulliet a donné 14 séances d'anatomie à l'usage des artistes. Ces démonstrations ont été suivies avec un très vif intérêt.

Le cours dans son ensemble a bien marché. Il y a eu un grand choix de bons modèles. Dans les dernières séances, les élèves les plus âgés ont eu un modèle féminin.

ECOLE DES BEAUX-ARTS

PROFESSEURS : MM. B. MENN ET BODMER.

Au commencement de l'année, 18 élèves se sont inscrits, dont :

14 peintres,
3 étudiants,
1 sculpteur,

sur lesquels 8 ont été en mesure d'exécuter le dernier concours de place d'après le modèle vivant; en outre, un élève régulier a présenté des travaux dans le but d'obtenir plus tard un diplôme en vue de la carrière du professcrat.

Dans le courant de l'année, 5 élèves ont quitté l'Ecole.

Le zèle des élèves ne s'est pas démenti, et une moyenne de 7 élèves dans des heures supplémentaires ont abordé des études d'anatomie et de composition.

La Commission chargée de la surveillance a suivi avec un vif intérêt et une attention soutenue les développements successifs des diverses branches de l'enseignement qui y sont appliquées, et c'est avec joie qu'elle constate que, durant cette année scolaire, des progrès considérables ont été réalisés.

Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les premiers travaux de l'année avec ceux du concours final. Ce qui est particulièrement réjouissant, c'est que le jugement trimestriel des travaux a montré que la marche ascendante s'est effectuée sans interruption, preuve évidente de l'excellence de l'enseignement comme du bon vouloir de ces jeunes élèves voués à la carrière artistique.

Les divers travaux soumis à l'appréciation de la Commission fournissent la preuve que MM. les professeurs se sont appliqués autant à enseigner l'ensemble des connaissances propres à faire obtenir les qualités artistiques proprement dites, que les parties qui ont trait au côté pure-

ment scientifique du dessin. Cette étude des connaissances positives est souvent très ingrate, et notre devoir est d'encourager les élèves qui s'y livrent.

La Commission estime qu'une sanction doit être donnée comme couronnement de ses efforts. L'idée d'encouragements à donner aux élèves présentant des connaissances sérieuses et en même temps des qualités artistiques est à l'étude, et nous osons espérer que quand le besoin s'en fera sentir, le Conseil Municipal voudra bien mettre à la disposition du Conseil Administratif les ressources budgétaires qui seront nécessaires.

Mesdames et Messieurs,

D'après les détails qui viennent de vous être donnés, vous avez dû voir que nos Ecoles de dessin sont, quant au nombre des élèves, restées à peu près stationnaires, par rapport à l'année dernière, et qu'il y a même eu plutôt une légère augmentation; le zèle des professeurs a été à la hauteur de leur tâche et les travaux des élèves ont été en général satisfaisants.

La réorganisation de nos Ecoles n'a certainement pas encore produit tous les résultats que nous pensons en obtenir.

Le changement du délégué du Conseil Administratif y est peut-être pour quelque chose, soit qu'il n'eût pas les aptitudes de son prédécesseur, soit que, dans ces questions délicates et difficiles, il n'ait encore pu se mettre au courant des différentes parties de cette administration.

Nous avons pu cependant constater, sans vouloir le

moins du monde nuire à l'initiative intelligente de MM. les professeurs, laquelle nous tient trop à cœur, qu'il manquait certainement un peu d'unité dans nos programmes et que, par ce fait, quelques-unes des forces vives dont nous pouvons disposer n'étaient pas aussi complètement utilisées que cela est désirable. Sous ce rapport, nous comptons fermement, sachant que leur concours ne nous a jamais fait défaut, sur les différentes Commissions des Ecoles de dessin, et en particulier sur la réunion des trois Commissions qui, dans quelques jours, doivent tenir une séance pour traiter des intérêts généraux de nos Ecoles.

Les lacunes se sont fait sentir quant aux locaux, quant aux modèles, et à cet égard, le Conseil administratif devra certainement prendre des mesures.

Je ne terminerai pas sans remercier bien vivement MM. les professeurs, MM. les membres des Commissions, et MM. les jurés, qui tous rivalisent de dévouement et dont les lumières nous sont si précieuses pour nous guider en pareille matière.

COMMISSIONS, JURYS ET PROFESSEURS

Ecole d'Horlogerie.

Commissaire délégué du Conseil Administratif.

M. Rivoire, Jean.

Commission de surveillance.

MM. Rivoire, *Président.*

Balland, Emile.

Glaser, Marc.

Haas Privat.

Huguenin-Savoie.

Le GrandRoy, William.

Longchamp, Jules.

Magnin, Charles.

Paillard, Ch.-A.

Pascalis, Charles.

Pautex, Antoine.

Piguet, Fritz.

Piguet-Ubelin.

Potter, Albert.

Thury, Emile.

Directeur.

M. Sordet, Edouard.

Maîtres.

MM. Rambal, Joseph, *réglage.*
Huguenin, John, *repassage.*
Borel, *échappements.*
Meylan-Inglin, *finissage.*
Verdan, *cadration.*
Lecoultre, *remontoirs.*
Audemars, Paul, *ébauche.*
Vulliet, C., *mécanique.*
Crausaz, Constant, *balanciers compensateurs.*
Fournier, François, *sertissage des pierres.*
Piguet-Aubert, Victorien, *fabrication des mou-
vements compliqués.*
Piguet, Auguste, *échappements à ancre.*
Schueckhardt, *rhabillages.*
Senglet, *repassage des montres simples.*

Professeurs.

MM. Gardy, Edouard, *dessin de machines.*
Gautier, Adolphe, *mécanique.*
Grosclaude, *mathématiques, cosmographie*
Crosnier, Jules, *dessin.*

- MM. Rambal, Joseph, *horlogerie théorique.*
Rilliet, Albert, *physique et chimie.*
Yersin, Antoine, *arithmétique, français.*

Jury.

CONCOURS PRATIQUES.

- MM. Baron-Subilia.
Baud, Auguste.
Cordier, John.
Demellayer, J.-L.
Ducommun, Lucien.
Fontaine, François.
Jaccot, Ami.
Monnard, Fritz.
Monod, Edouard.
Morlet.
Paillard, Alexis.
Piguet, Marmet.
Raymond, Georges.
Rossier, Louis.
Rouge, Archange.
Zentler, Paul.

COURS THÉORIQUES.

Français et Arithmétique.

- MM. Dussoix, Conseiller municipal.
Ramu, idem.

Dessin linéaire.

MM. Deleiderrier, Conseiller municipal.
Golay, idem.

Dessin industriel.

MM. Brémond, B.-A., Conseiller municipal.
Pictet, A.-E., idem.
Arthur, architecte.
Badollet, Jacques.
Viollier, Louis, architecte.

Mathématiques et Mécanique

MM. David.
Flournois, ingénieur
Martin, Louis, ingénieur.
Moschell, ingénieur.
Schmidtgen.
Veyrassat, ingénieur.

Physique et Chimie.

MM. Lossier, L.
Perrot, Ad.
Privat, Ernest.
Rehfous, J.-H.

Horlogerie.

MM. Fatio.

Haas, Charles.

Haim, C.

Moré, J.

Reymond, G.

Tenue de Livres.

MM. Le Comte Franki.

Plojoux, Jules.

Ecoles d'Art.

Commissaire délégué du Conseil Administratif.

M. Gosse, H.-J.

COMMISSIONS.

Ecole des Beaux-Arts.

MM. Gosse, H.-J., Président.

Darier, Charles.

Decrue, Paul.

Delapeine.

Dufaux, Marc.

Furet, Francis.

MM. Glardon.
Lugardon.
Poggi.
Ravel.

Ecole spéciale d'art appliqué à l'industrie.

MM. Gosse, H.-J., Président.
Bonnet, John.
Chomel, Francis.
Fleuret.
Golay, Emile.
Martin, Louis.
Morier, Fr.-L^s.
Plojoux.
Poggi.
Rambal, Laurent.
Ramser.
Simonet.

Ecoles moyennes de dessin.

MM. Gosse, H.-J., Président.
Berteault.
Camuzat.
Darier, Charles.
Decrue, Paul.
Fleuret.
Gautier.

MM. Morier, Fr.-L.

Ramser.

Simonet.

Vailly, aîné.

PROFESSEURS.

I. *Ecole préparatoire.*

MM. Perret et Crosnier.

II. *Ecole moyenne.*

MM. Bovy, H., *Modelage.*

Mayor, Elisée, *Céramique.*

Silvestre, Henri, *Ornement et architecture.*

Baud-Bovy, A., *Figure.*

III. *Ecole des demoiselles.*

M. et M^me Gillet.

IV. *Ecole spéciale d'art appliqué à l'industrie.*

MM. Benoit-Muzy.

Silvestre, H.

V. *Ecole des Beaux-Arts.*

MM. Menn, B^y.

Bodmer, B.

JURYS.

I. ECOLE PRÉPARATOIRE.

Délégué de la Commission : M. Vailly.

Jury.

MM. Camuzat.

Gosé.

Dériaz, Louis.

Lossier, Edouard.

II. ECOLE MOYENNE.

Modelage et Céramique.

Délégués de la Commission : MM. Decrue et Ramser.

Jury.

MM. Burger.

Camuzat.

Menn, Ch.

Michaud.

Plojoux.

Ravel.

Veillon.

Architecture et Ornement.

Délégués de la Commission : MM. Darier, Simonet et Vailly.

Jury.

MM. Dériaz.
Gampert.
Milleret.
Solbrig.

Figure.

Délégués de la Commission : MM. Berteault et Fleuret.

Jury.

MM. de Beaumont, Gustave.
Darier, Albert.
Gaud, Léon.
Pignolat.

III. ECOLE DES DEMOISELLES.

Délégués de la Commission : MM. Gautier et Camuzat.

Jury.

MM. Bourcart.
Furet.
Kühne.

IV. ECOLE SPÉCIALE D'ART APPLIQUÉ A L'INDUSTRIE.

Jury.

MM. Bourrit, Henri.
Divorne, Jean.
Dupont, Justin.
Giron, Louis.
Magnin, Deodate.
Mayor, Elisée.
Cettinger.
Salmson, Jules.

PRIX DE CONCOURS DE 1880

ÉCOLE D'HORLOGERIE

A. Enseignement pratique.

Repassages.

Pas de 1^{er} prix.

2^{me} prix,

Accessit,

Id.

Borel, Antoine.

Barraud, Charles.

Dustour, Marc.

Echappements à ancre plantés.

1^{ers} prix, égaux,

Accessits,

{ Montchal, Antoine.

{ Lossier, Henri.

Dallinges, Charles.

Seidel, Emile.

Dustour, Marc.

Chappuis, Antoine.

Assortiments pour échappements à ancre.

Accessit,

Mention honorable,

Retor, Henri.

Jaquemot, Albert.

Echappements à cylindre.

1 ^{er} prix,	Montchal, Antoine.
Accessit,	Dallinges, Charles.

Finissages.

1 ^{er} prix,	Bolomey, Francis.
2 ^d Id.	Rivenc, Jules.
Accessit,	Nicolardot, Jules.

Cadratures.

1 ^{ers} prix, égaux,	}	Chevalley, Louis.
		Nicolardot, Jules.
2 ^{ds} prix, égaux,	}	Borgel, Louis.
		Leschaud, Henri.
Accessits,		Joutet, Etienne.
		Seidel, Emile.
		Chappuis, Antoine.

Remontoirs.

1 ^{ers} prix, égaux,	}	Morel, Gustave.
		Redard, Adolphe.
2 ^{es} Id. Id.	}	Barral, Jacques.
		Gros, Louis.
3 ^{es} Id. Id.	}	Frankfeld, Hugo.
		Droz, Paul.
Accessits,		Ponti, Angelo.
		Karm, Jules..

Barillets.

1 ^{ers} prix, égaux,	}	Morel, Gustave.
		Schouffelberger, Henri.
2 ^e Id.		Schoop, Arnold.
3 ^e Id.		Frankfeld, Hugo.
Accessit,		Besson, Alexandre.

Cages.

1 ^{er} prix,	Huggenberger, John.
2 ^d Id.	Vaurillon, Antoine.
Accessit,	Benezet, Jules.
Mention honorable,	Laval, David.

B. Enseignement théorique.

Exemptions.

Blancard, Paul.
Chevalley, Louis.
Lossier, Henri.

Prix.

1^{er} Mathey-Doret, Alfred.
2^{me} Chappuis, Antoine.
3^{me} Redard, Adolphe.
4^{me} Joutet, Etienne
5^{me} Besson, Alexandre.
6^{me} Montchal, Antoine.
7^{me} Roch, Pierre.

- 8^{me} Seidel, Emile.
9^{me} Dallinges, Charles.
10^{me} Karm, Jules.
11^{me} Huggenberger, John.

Mentions.

Schouffelberger, Henri.
Dustour, Marc.
Nicolardot, Jules.
Gros, Louis.
Benezet, Jules.
Favre, Auguste.
Vaurillon, Antoine.
Schoop, Arnold.

C. Prix spécial pour un élève hors concours.

Perez-Alarid Patricio.



ÉCOLES D'ART

Ecole des demoiselles.

PROFESSEURS M. ET M^me GILLET

I. Classe élémentaire.

1 ^{er} prix,	Julie Calame.
2 ^e prix,	Isabelle Donné.
Accessit,	Eugénie Chanal.

II. Cours collectif.

3 Classes.

Copie tête de médecin grec.

1 ^{er} prix,	Emilie Gautier.
2 ^e prix,	{ Elisa Kendrick.
Accessit,	{ Eugénie Guyot.
Id.	Anastasie Boytchewsky.
	Marie Roussel.

Renversement.

1 ^{er} prix,	Anna Cuendet.
2 ^e prix, <i>ex æquo</i> ,	{ Elisa Kendrick.
	{ Maria Roussel.

Accessit, { Marie Hilaire.
 } Ida Dünz.

Dessin de mémoire.

1^{er} prix, Elisa Kendrick.
2^e prix, Anna Grunholzer.
 { Ida Dünz.
Accessits, } Julia Bonnard.
 { Léonie Retouret.

III. Cours de la figure.

3 Classes.

Copie d'un enfant d'après Raphaël.

1^{er} prix, J. Fillion.
2^e prix, Hélène Baud.
 Id. Léa Suès.
 { Marie Pourtalès.
Accessit, } Emilie Cherbuliez.
 { Augusta Braschoss.

IV. Cours d'après la bosse.

Bas-reliefs.

1^{er} prix, Thilda Pictet.
 Id. Anna Hess.
2^e prix, Marie Bourcart.
 Id. Hélène Baud.
Accessit, Marguerite Jaquemet.

Ecoles des jeunes gens.

Ecole préparatoire.

CLASSE DE M. CROSNIER.

Composition.

1 ^{er} prix,	Tavernier, Calixte.
Accessit,	Kubli, Jules.
1 ^{re} mention,	Carteret, Henri.
2 ^e mention,	Gantner, Albert.

Copie de mémoire. Géométrie.

1 ^{er} prix,	Kubli, Jules.
2 ^e prix,	Gantner, Albert.
	Carteret, Henri.
	Monnier, Louis.
Mention, <i>ex æquo</i> ,	Portalès, Frédéric.
	Tavernier, Calixte.
	Tournier, Esaïe.

CLASSE DE M. PERRET.

Copie, Dessins facultatifs, Théorie.

1 ^{er} prix,	Dardel, Charles.
Accessit,	Marmet, Charles.
Mention,	Cheminon, Louis.
Id.	Rivaud, Franz.
Id.	Quiry, Léon.

Ecole moyenne.

Division de modelage et de céramique.

A. MODELAGE

PROFESSEUR : M. HUGUES BOVY.

1^{re} Catégorie.

Buste en ronde-bosse.

1 ^{er} prix,	Reymond, Jules.
2 ^e »	Durouvenoz, Marc.

2^e Catégorie.

Médaille bas relief.

1 ^{er} prix,	Bovy, Léon.
Mention <i>ex æquo</i>	{ Baud, Alfred.
	{ Carteret, Henri.

3^e Catégorie.

Végétaux d'après nature.

1 ^{er} prix,	Schule, Charles.
2 ^e »	Moser, Joseph.
Accessit.	Perron, Simon.

Ecole d'Architecture et d'Ornement.

PROFESSEUR : M. HENRI SYLVESTRE.

Ecole d'Ornement.

Division supérieure.

1 ^{er} prix,	Pillette, Auguste.
2 ^e » <i>ex æquo</i> ,	{ Durouvenoz, Marc.
	{ Geneux, Emile.
Mention,	Schaller, Antoine.

Peinture décorative.

Mention spéciale,	Merminod, Jean.
-------------------	-----------------

Division inférieure.

1 ^{er} prix, <i>ex æquo</i> ,	{ Reynaud, Jules.
	{ Page, Paul.
2 ^e » »	{ Lagier, Louis.
	{ Wendt, Ernest.
Mention, <i>ex æquo</i> ,	{ Knecht, Stanislas.
	{ Huber, Jean.
	{ Van Leisen, Louis.

Ecole d'Architecture.

Division supérieure.

1 ^{er} prix,	Pillette, Auguste.
Accessit,	Geneux, Emile.
Mention,	Charriot, Victor.

Division inférieure.

1 ^{er} prix,	Marschall, Joseph.
2 ^e „	Bettinger, William.
Mention,	Dunant, Alfred.

Ecole de la Figure,

PROFESSEUR : M. BAUD-BOVY

1^{re} Division.

Concours.

1 ^{er} prix,	Benoit, John.
-----------------------	---------------

Travaux de l'année.

1 ^{er} prix,	Benoit, John.
Mention,	Dunand, Alfred.

2^{me} Division.

Concours.

1 ^{er} prix,	Vernay, Joseph.
Mention,	Lulich, Charles.

Travaux de l'Année.

1 ^{er} prix,	Lulich, Charles.
Mention <i>ex æquo</i> ,	{ Moozer, Joseph.
	{ Vernay, Joseph.

Division supérieure.

1 ^{er} prix,	Emile Piody.
2 ^{me} prix,	Marc Prœssel.
Mention honorable,	Victor Charmot.

Division des Demoiselles.

2 ^{me} prix,	Mlle Elise Pattay.
Mention honorable,	Lina Collin.

Division inférieure.

1 ^{er} prix,	Auguste Pillette.
2 ^{me} prix <i>ex æquo</i> ,	{ Emile Geneux.
id.	{ Georges Reissert.
Mention honorable.	Lentillon.

*Prix décerné par la Société des ouvriers
graveurs.*

M. Louis Guillet.
